CAMBODGE : LA SEULE QUESTION, QUI REPRÉSENTE LA POPULATION ?

Pages 9 et 24

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 554 - 13 janvier 1979 - prix : 4,50 F

PARIS-AUSTERLITZ

LA SNCF REFUSE DE CEDER

LA GREVE CONTINUE

P.17

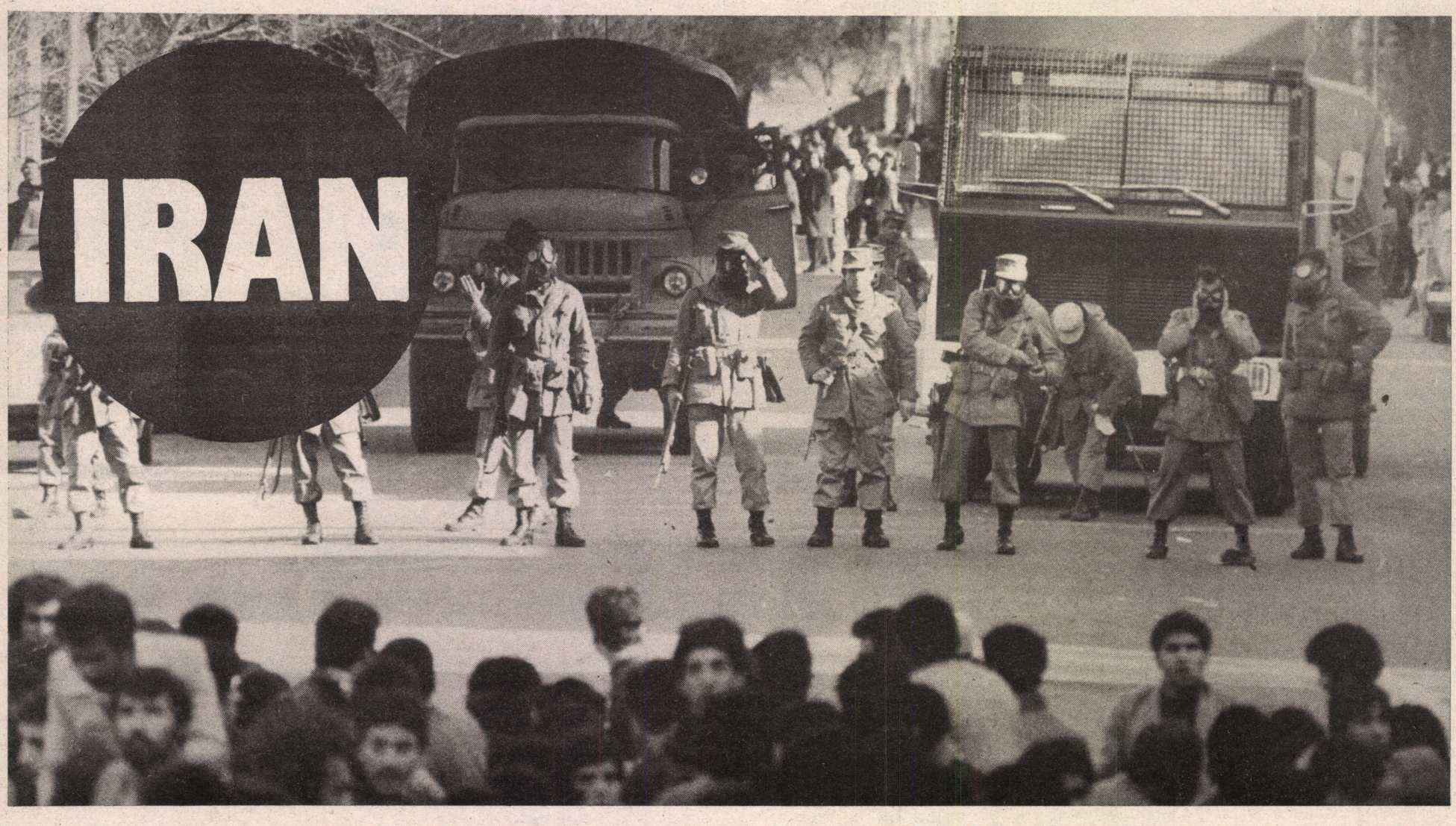

la population laissera-t-elle les États - Unis et l'armée arbitrer la situation ?

1955 LES GRÈVES DE NANTES ET DE SAINT-NAZAIRE

NOTRE DOSSIER PAGES 11 à 15

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 9 :
— **Cambodge : quel avenir pour le nouveau régime ?**
— **Vietnam-Cambodge : l'affrontement entre deux nationalismes antagonistes.**
Page 10 :
— **Espagne : un climat de tension peu favorable aux luttes des travailleurs.**
— **Grève générale au Pérou.**

EN FRANCE

Page 4 :
— **D'un « plan d'urgence » à l'autre, les élus locaux s'agitent.**
Page 5 :
— **PS : la rivalité Rocard-Mitterrand.**
Page 6 :
— **Adapter l'année scolaire à la vie sociale ?**
Page 7 :
— **Le Bételgeuse : super-tankers et bombes flottantes.**
— **Les malheurs de l'EDF... font le bonheur de certains.**
Page 8 :
— **Le festival des hausses continue.**
Page 16 :
— **Les lois du marché à sens unique.**
— **Hausse du prix des légumes : l'avis de petits commerçants.**
Page 17 :
— **La grève à Paris-Austerlitz.**
Page 18 :
— **Dans les entreprises : CIT Arcueil ; Usinor-Dunkerque ; BNP Paris.**
Page 19 :
— **Dans les chantiers navals : La Ciotat ; Alsthom-Atlantique.**

DOSSIER

Pages 11 à 15 :
1955 : LES GREVES DE SAINT-NAZAIRE ET DE NANTES :
— **Les ouvriers en colère.**
— **Les accords d'entreprise : un coupe-feu contre l'extension des lutter**

DIVERS

Page 20 :
— **Livres :** Affiches et luttes syndicales de la CGT ; L'herbe à brûler ; Les barons de Brooklyn ; Le musher ; Lettre ouverte à ma femme, **de Wolinsky ;** Concerto pour transistors.
Page 21 :
— **Théâtre :** La vie est un songe, **de Calderon ;** Attention fragile ; **Exposition :** Le temps des gares.
Page 22 :
— **Télé :** Le procès de Lee Harvey Oswald.
Page 23 :
— **Films :** Simone de Beauvoir, **de J. Dayan et M. Ribowska ;** Confidences pour confidences, **de P. Thomas ;** Les yeux de Laura Mars, **de I. Kirshner.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : INTERPRESS
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Le meurtre de Lucien Melyon en procès

Les 8, 9 et 10 janvier a eu lieu le procès de Marcel Auvré, jugé pour le meurtre de Lucien Melyon lors d'un concert pop. Lucien Melyon, un jeune lycéen guadeloupéen de dix-sept ans, avait été tué en octobre 1977 par Marcel Auvré, membre du service d'ordre du concert, qui l'avait tout d'abord fouillé et dévalisé.

Lors du procès, la famille, les amis de Lucien Melyon, et de nombreuses personnes se sont massés aux abords de la salle d'audience. Ils voulaient souligner le caractère raciste du meurtre et dénoncer l'existence des services d'ordre parallèles, à l'entrée des concerts pop. Ils ont été repoussés par la police et n'ont pu entrer. Il y a eu de violents incidents.

Les circonstances de ce crime sont odieuses. Et ceux que les amis de Lucien Mélyon voulaient mettre sur la sellette, c'étaient les organisateurs de spectacles, véritables responsables de la mort de Lucien Mélyon. Ils n'étaient présents au procès qu'en la personne de leurs sous-fifres, chargés d'embaucher des « gros bras » pour assurer la « bonne marche » du concert et la vente des places. Ces « gros bras », c'est n'importe qui, les organisateurs ne sont pas regardants. Pour eux, il s'agit de faire rentrer les millions que leur rapporte chaque concert, par n'importe quels moyens. Pour se faire embaucher dans le service d'ordre, rien de plus facile : « J'avais déjà été embauché cinq ou six fois comme supplétif par la société « Galawash », a déclaré Marcel Auvré. Il suffit de se présenter quelque temps en avance, et s'il y a des manquants dans le service d'ordre recruté auparavant, on nous prend en remplacement. »

Les membres de ces services d'ordre parallèles sont prêts à jouer des poings, à passer de jeunes spectateurs à tabac ; ils font parfois en plus du racket, en vendant deux fois les billets. Certains, comme Marcel Auvré se promènent avec des armes. Et c'est un milieu dans lequel les préjugés racistes et anti-jeunes sont particulièrement vifs. Ces faits sont connus, mais les organisateurs ferment les yeux. Et il a suffi que la société Galawash, organisatrice du concert où a été tué Lucien Mélyon, prétende avoir licencié Marcel Auvré quelques instants avant le meurtre pour dégager sa responsabilité.

Le meurtrier de Lucien Mélyon a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle. L'émotion soulevée par le crime avait été grande, et cela a certainement joué dans le résultat du procès. Mais ceux qui ont empoché et continueront à empocher des recettes substantielles sur le dos des jeunes, ceux-là, qui sont responsables, se lavent les mains, et la « justice » les laisse en paix.

C.D.

Un travailleur immigré emmené au poste, frappé et maltraité pour avoir voulu payer par chèque

Vendredi 29 décembre, un travailleur tunisien achetait un billet à un guichet de la gare de Marseille. Il voulait le payer par chèque, ce qui éveilla la méfiance de l'employé. Le paiement par chèque est pourtant chose courante ! Youssef Sassi proposa alors de payer en liquide. Il y avait, dans le hall de la gare, deux policiers : c'est au travailleur tunisien, pourtant dans son bon droit, qu'ils s'en sont pris. Ils l'ont emmené au poste, où il a été frappé et a subi des sévices. Il a ensuite été transféré pour la nuit à l'hôtel de Police, où il s'est trouvé en compagnie d'autres travailleurs immigrés, dont il remarqua qu'ils étaient marqués au visage.

Relâché le lendemain, Youssef Sassi a porté plainte pour « coups et blessures volontaires et injures racistes », malgré les tentatives d'intimidation de la police.

S'il a apparemment été le seul à porter plainte, il n'était pourtant sans aucun doute pas le seul travailleur immigré à avoir subi, cette nuit-là, les sévices de la police marseillaise.

C.D.

Concorde n'est pas à la Redoute... parce que ce n'est pas encore au point

Le ministre des Transports, M. Le Theule, a annoncé que Concorde avait enfin obtenu l'autorisation de survoler l'ensemble du territoire des Etats-Unis.

Concorde va donc pouvoir se lancer à l'assaut du marché intérieur américain. Seulement, Concorde ne pourra pas dépasser la vitesse du son au-dessus des Etats-Unis. Or, comme sa vitesse est à peu près le seul intérêt de cet avion, ce n'est pas encore demain la veille du jour où l'on écoulera le stock de Concorde.

Le gouvernement n'a d'ailleurs pas l'air de se faire trop d'illusions, puisqu'à défaut de vendre Concorde, il envisage très sérieusement de le louer... à Air France. Après tout, ce n'est peut-être pas plus bête que d'essayer de le vendre. Car à 400 millions de francs pièce, ça fait cher le joujou supersonique. Alors, autant se contenter de proposer quelques tours de manège.

Mais devant toutes ces difficultés commerciales, notre ministre des Transports n'est pas du tout abattu. La preuve, M. Le Theule a même évoqué la construction future d'un « Super Concorde » !

Pour franchir le mur du super çon sans doute ?

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

● RÉUNION PUBLIQUE lutte ouvrière à Paris

- **La situation en Iran.**
- **L'intervention vietnamienne au Cambodge.**

LE VENDREDI 19 JANVIER 1979 à 20 h 30

GRANDE SALLE DE LA MUTUALITE
Rue Saint-Victor - Métro Maubert-Mutualité

IRAN :

La population laissera-t-elle les USA et l'armée arbitrer la situation ?

EN Iran, la situation semble toujours bloquée, malgré la mise en place plutôt laborieuse du gouvernement Bakhtiar. Chacun campe sur ses positions. L'impérialisme US, qui en arrière-fond contrôle cette situation, semble hésiter. A tel point qu'il donne l'impression de ne pas avoir de politique, ce que certains lui reprochent. En fait, il a une politique, qui pour l'instant consiste à soutenir le chah. Et ce dernier, fort de ce soutien, est encore en place pour le moment. Jusqu'à quand ?

L'armée iranienne, tout comme le gouvernement US, n'a pas fait son choix. Elle aussi est en attente. Certes, elle n'a pas réussi à rétablir l'ordre, à faire cesser les manifestations, à mettre fin aux grèves qui paralysent le pays. Ni les arrestations, ni les morts n'ont réussi à briser la détermination de la population iranienne. Et il n'est guère probable que celle-ci se laissera duper et démobiliser par les tardives mesures de libéralisation du nouveau gouvernement.

De leur côté, les dirigeants religieux, s'ils se montrent toujours aussi intransigeants dans leur volonté de voir partir le chah, ont choisi, eux aussi, l'attentisme. Certes, ils s'appuient sur la constante mobilisation du peuple d'Iran, qui depuis un an n'a pas faibli. Mais ils ne veulent pas lui donner les moyens de vaincre. Certes, ils veulent arriver au pouvoir, mais ils ne veulent pas briser l'armée, ni même prendre le risque de la désorganiser. Ils ne veulent pas que la population mette hors d'état de nuire l'état-major et qu'elle désarme les militaires. Car ils craignent que la population se serve de ces armes pour contrôler un nouveau pouvoir dont ils seraient partie prenante.

L'opposition religieuse attend donc que les dirigeants américains et les chefs de l'armée iranienne se lassent de soutenir le chah et le congédient pour leur laisser la place.

En fait, leur politique consiste à faire en sorte que les USA et cette armée qu'ils épargnent restent les arbitres de la situation et leur offrent le pouvoir.

Les militaires, eux, attendent tout simplement que la situation pourrisse.

Mais, comme cette situation ne semble pas pourrir, comme la volonté de la population de chasser le chah ne diminue pas, il est bien possible que les forces qui soutiennent actuellement le chah décident en fin de compte de le licencier et décident d'admettre que l'Iran s'installe dans un régime de démocratie... surveillée, dans lequel la gauche pourrait participer, sinon au gouvernement, du moins à la vie politique. Une vie politique dans laquelle la gauche aura de toute façon comme contrepoids les chefs religieux et dans laquelle il y aura toujours, sinon au pouvoir, du moins à côté du pouvoir, les mêmes chefs militaires qu'aujourd'hui. Ce sont eux qui surveilleront la démocratie. Et ils sauront anéantir ces formes démocratiques s'ils l'estimaient nécessaire.

Dans un tel régime, tous les militants politiques de gauche, tous les syndicalistes ouvriers seraient en sursis des camps de concentration ou des fosses communes, comme ce fut le cas au Chili sous la présidence d'Allende.

Aujourd'hui, on voit certains commentateurs et certains politiciens presser les USA pour que ceux-ci fassent pression sur l'armée iranienne afin qu'elle se décide à renverser le chah. Derrière cette attitude, on sent percer une crainte, crainte faible, sans doute, mais crainte quand même : la crainte que la population iranienne aperçoive, derrière la cape rouge qu'on lui agite devant les yeux, c'est-à-dire le chah, que ce sont les chefs militaires qui sont les vrais détenteurs du pouvoir ; et que, las de se faire massacrer sans armes, le peuple iranien s'en prenne à l'armée, à ses chefs et à ses armes.

C'est sans doute cette crainte qui a incité ces jours derniers Khomeiny à rappeler qu'il ne voulait pas s'en prendre ni à l'armée ni à ses chefs.

Ainsi, Khomeiny ligote par avance la population iranienne face à une armée qui la mitraille aujourd'hui. Cette même armée qui la mitraillera peut-être demain.

Arlette LAGUILLER

RPR :

Chirac contesté !

Décidément, cela se bouscule au RPR pour occuper le devant de la scène. Après l'incartade de Peyrefitte, qui a abouti à sa suspension pour six mois du RPR pour avoir pris position contre la politique de Chirac à propos des diverses péripéties européennes, c'est au tour de Michel Debré et d'Olivier Guichard, ces deux barons du gaullisme, de faire parler d'eux.

Le premier a tenu à annoncer, au cours d'une conférence de presse, qu'il partait en guerre sans trêve ni repos contre la politique européenne de Giscard. La « **supranationalité est une bête à écraser** », a-t-il déclaré. Il souhaite par contre arriver à un accord avec Chirac (tiens, ils sont pourtant censés être membres du même parti !) pour les élections européennes car, a-t-il ajouté, il est d'accord avec lui « **pour l'essentiel** ». Mais il ira seul, avec son « Comité pour l'indépendance et l'unité de la France », s'il le faut !

Guichard, au contraire, dans un article qu'il a donné au **Monde,** puis dans les multiples interviews qui ont suivi, a pris position pour la politique européenne de Giscard et pourfendu celle de Chirac, accusé de ne pas voir qu'elle était dans la droite ligne de celle de De Gaulle.

Les élections européennes et les prises de position qu'elles entraînent semblent donc, on le voit, au centre de toutes les polémiques.

Mais ce qui est vraiment en jeu, ce n'est pas cela. C'est la volonté de nombre de députés RPR de garder leur siège — et donc de signifier à Chirac qu'il ne s'agit pas de bousculer Giscard au point de provoquer la dissolution de l'Assemblée.

C'est aussi, bien sûr, les élections présidentielles de 1981. Peyrefitte et Guichard estiment visiblement que l'avenir est plutôt à Giscard qu'à Chirac. Ils ont tenu à le faire savoir. A Giscard de montrer, maintenant ou plus tard, qu'il n'est pas un ingrat.

Mais c'est aussi une manière, pour ces hommes politiques, de se placer eux-mêmes.

Tout comme à gauche, au sein du Parti Socialiste, Mitterrand n'apparaît plus comme le leader incontesté qui est capable de mener son parti à la victoire électorale et les notables de son parti aux prébendes et aux postes qui en découlent, à droite, Chirac n'apparaît plus comme l'homme capable de ramener au pouvoir tous les caciques du gaullisme. Cela, ce sont les conséquences des élections de mars dernier et de la victoire des « modérés », du centre, qui les a marquées.

Aussi bien au Parti Socialiste qu'au RPR, nombreux sont ceux qui se posent maintenant la question de savoir s'il n'y a pas de meilleurs chevaux pour remporter la victoire.

Et il ne manque pas dans les deux partis d'outsiders pour espérer se faire reconnaître comme nouveaux favoris !

S.F.

D'un "plan d'urgence" à l'autre, les élus locaux s'agitent

La rencontre, lundi 8 janvier, entre le président du Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, Pierre Mauroy, et Giscard a fait beaucoup de bruit. Il faut dire que la personnalité de Pierre Mauroy, numéro deux du Parti Socialiste, en faisait un petit événement politique où refaisait surface l'idée d'une collaboration entre l'UDF et le Parti Socialiste, ainsi que La lettre de la nation, **l'organe du RPR, ne s'est pas privée de le dire :** « Il est vrai que Mauroy est socialiste et, par surcroît, un de ces socialistes avec lesquels on ne désespère pas de pouvoir, un jour, « gouverner au centre ».

L'intéressé récuse évidemment par avance toute idée de ce genre dans sa visite à Giscard, mais il n'en reste pas moins vrai que cette attitude n'est pas naïve, et qu'elle a un sens politique.

Mais, quoi qu'il en soit, le fait est que, dans la démarche qu'il a entrepris au nom du Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, Mauroy ne se distingue pas de Messmer, qui s'est dépêché de demander lui aussi un plan d'urgence pour la Lorraine au nom du Conseil de cette région (à la tête duquel il vient d'être réélu) ou de Chaban-Delmas toujours président du Conseil d'Aquitaine qui, lui, a déjà son « plan »... et on peut multiplier les démarches de ce genre.

Tous les élus locaux du Nord, de l'Est et d'ailleurs y vont donc de leurs doléances pour que l'Etat s'occupe de leur région en priorité, la palme revenant peut-être aux élus UDF de Moselle qui, à l'issue de la rencontre Mauroy-Giscard, ont télégraphié d'urgence à ce dernier qu'ils sont plus prioritaires « puisque la Lorraine est plus durement frappée par cette crise » **que le Nord !**

Dans la situation actuelle de crise, alors que l'inquiétude légitime de la population s'est exprimée à plusieurs reprises ces dernières semaines, il s'agit pour les notabilités locales — dont Mauroy, Messmer ou Chaban se font les porte-parole — d'avoir l'air de faire quelque chose, en tout cas de ne pas rester silencieux, même si ce qu'ils proposent ou demandent est ridicule ou dérisoire.

Demander que Giscard et Barre se penchent sur les problèmes du Nord et de la Lorraine... Mais ils n'ont pas cessé de le faire. Ils ont été jusqu'à vider du même coup les caisses de l'Etat pour qu'elles remplissent celles des Usinor et Sacilor ! On a dû se frotter les mains dans les chambres patronales de Lille ou de Metz à l'annonce par Giscard de nouvelles mesures pour ces régions : combien de milliards, cette fois-ci ?

Quant à s'occuper de la situation des populations touchées par la crise, le gouvernement ne le peut pas ou ne le veut pas. Endiguer le chômage ? Il en serait bien incapable ! S'opposer aux décisions des trusts de la sidérurgie ? Il n'en est pas question pour lui. A défaut, il fera probablement comme en Aquitaine, en créant quelques emplois par des incitations aux patrons ou en décentralisant quelques administrations comme il tente de le faire avec le siège de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), qui doit être déménagé de la région parisienne à Bordeaux. (Au fait, cette annonce a provoqué la grève des 750 employés parisiens de l'AFPA... A quand un « plan » pour la région parisienne ?)

Pierre Mauroy reçu par Giscard. A tour de rôle, défileront-ils tous ?

Les élus locaux s'agitent parce qu'ils tiennent à leur poste, et l'approche des élections cantonales n'est certainement pas étrangère à leur précipitation. Ils doivent bien montrer à leurs électeurs qu'ils font quelque chose.

Mais tous ces politiciens de droite comme de gauche n'ont rien à proposer que de dire que leur région est prioritaire. Mais par rapport à qui et par rapport à quoi ?

Aujourd'hui, toutes les régions sont touchées par le chômage et l'on peut dire de ce point de vue que s'il y a une priorité, c'est celle de lutter partout contre le chômage. Mais lutter sans aller pleurer ou quémander quelques crédits, mais en exigeant qu'aucun patron ne se permette de licencier un travailleur, en exigeant de se payer sur le capital, en se servant sur les comptes en banques des patrons qui sont bien garnis.

Jean-Jacques FRANQUIER

Mines de fer de Lorraine :

Usinor et Sacilor demandent des milliards pour licencier

Après la sidérurgie, la direction des mines de fer vient d'annoncer qu'elle procédera à une nouvelle compression d'effectifs d'ici à la fin de 1979. Il y aura d'après les premiers éléments donnés, de 1.000 à 1.500 licenciements. La direction des mines compte ramener l'effectif qui est aujourd'hui de 6.000 travailleurs au moins à 5.000. Les mines de fer auront vu fondre leur effectif de 25.000 au début des années 1950 à 5.000 à la fin de l'année. Quant à la production, elle est aujourd'hui la même qu'en 1950 !

La productivité a augmenté. Mais les patrons des mines de fer ont commencé par réclamer l'aide de l'Etat. Dans un premier temps, ils réclament 150 millions d'aide pour les « soulager ». Cette aide, n'est pas destinée à empêcher les licenciements. D'ailleurs, ils demandent bien plus qu'une aide ponctuelle : ils réclament une aide de 150 millions par an qui correspond à 100 millions au titre des charges non liées à l'exploitation, et de 50 millions sous forme d'aide à la tonne - kilométrique transportée sur le réseau SNCF.

Quand on sait que les sociétés qui dirigent les mines de fer en Lorraine se nomment Usinor et Sacilor, la boucle est bouclée.

Ces gens-là gagnent sur tous les tableaux : ils se sont enrichis pendant des années, aujourd'hui, sous prétexte de difficultés, ils se font arroser de milliards, et si demain les affaires reprennent à plein, ils se rempliront encore les poches.

Leurs profits ne sont jamais en crise, ils sont toujours en hausse !

J.J.F.

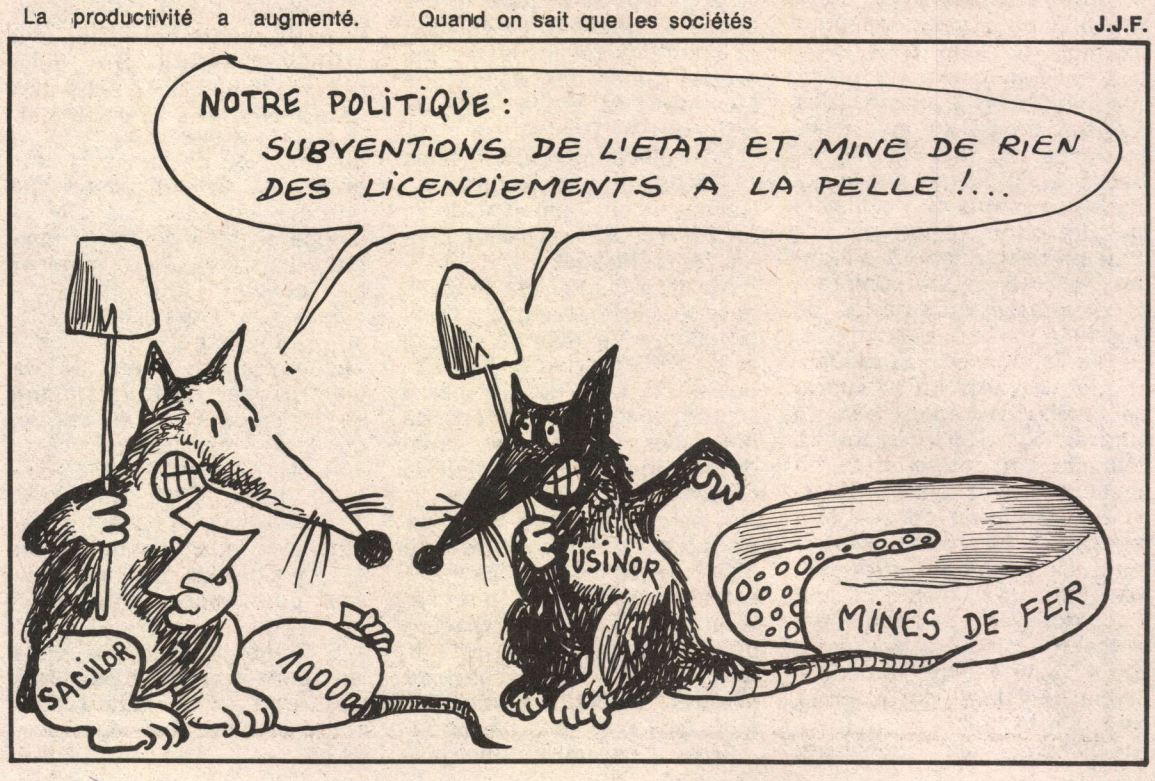

" Massacrons français "

On sait à quel point le patriotisme du PCF est chatouilleux : du « Produisons français » **à sa campagne contre l'élargissement du Marché commun, il ne perd pas une occasion de se poser en vaillant défenseur de la souveraineté nationale menacée de toutes parts.**

Or voici qu'à nouveau, d'après l'Humanité **du 5 janvier, un terrible péril planerait sur nos têtes : les** « forces supranationales » **veulent** « contraindre la France à abandonner sa défense nationale et son armée ». **Tremblez, braves gens !**

Suit un interview de Louis Baillot, responsable de la Commission de défense du PCF, qui dénonce sur toute une page les « abandons » du gouvernement en matière d'armement. Ainsi, se scandalise-t-il : « Il a fallu attendre une décision de l'OTAN pour que le gouvernement français parle de doter le pays d'avions-radar ». **Alors que le PCF — sans doute l'ignoriez-vous — réclamait cette mesure depuis près de deux ans !**

Mais là où Baillot s'étrangle d'indignation, c'est lorsqu'il nous révèle que l'avion finalement choisi serait certainement... américain.

Que le gouvernement, qui impose l'austérité à la classe ouvrière, dilapide ainsi des milliards, à cela le PCF n'a rien à redire — il en redemande même. Cela ne le scandaliserait pas que ces milliards aillent engraisser les capitalistes de l'armement... si seulement il pouvait s'agir de capitalistes français : un Marcel Dassault bien de chez nous par exemple !

Le PCF contre l'armement nucléaire... sauf pour l'armée française

Dans ce même interview publié par l'Humanité **du 5 janvier, Louis Baillot s'élève contre l'une des conséquences qu'aurait une « défense européenne » :** « Une telle défense européenne ouvrirait obligatoirement à la RFA (...) l'accès à l'armement nucléaire ». « Nous le disons catégoriquement, **s'écrie Baillot,** nous n'accepterons jamais que l'Allemagne fédérale ait accès aux armes de destruction massive ».

Qui a osé affirmer que le PCF a renié ses positions sur la bombe atomique il y a un an et demi ? Le PCF reste l'adversaire résolu de l'armement nucléaire... pour l'Allemagne. Il n'accepte « l'accès aux armes de destruction massive » **que pour l'armée française.**

Le congrès du PSU :

En l'absence d'une politique, trouvera-t-il un point de chute ?

Du 12 au 14 janvier doit se tenir à Saint-Etienne le congrès du PSU. A cette occasion, ses dirigeants et une partie de ses militants s'interrogent une fois de plus sur son rôle et même sa raison d'être. Car le PSU continue d'être tiraillé entre le retour au bercail représenté par le Parti Socialiste, et sa dissolution au sein du Front autogestionnaire, regroupement avec les écologistes créé à l'occasion des dernières élections législatives.

Entre ces deux positions, il y a ceux qui se proposent d'attendre et de voguer au jour le jour, afin de **« proposer aux nombreux travailleurs désorientés par les querelles d'appareils, de dépasser aussi bien l'isolationisme néo-stalinien que l'européanisme social-démocrate ».** En clair, le PSU peut espérer recueillir une partie du courant des travailleurs déçus par la défaite et l'éclatement de l'Union de la gauche, et cela en se faisant le trait d'union entre les composantes de feu l'Union de la gauche, en jouant en quelque sorte le rôle de voiture-balai de la gauche. C'est la politique que propose apparemment la direction sortante et, après tout, le PSU peut peut-être encore vivre ce jeu-là quelques années.

Mais en dehors de cette politique, qui n'en est d'ailleurs pas une puisque le PSU ne proposerait rien en propre, que peut-il advenir du PSU ? Lorsqu'il s'est créé, en 1958, c'était à partir de la SFIO : un certain nombre de dirigeants social-démocrates espéraient reconstruire une social-démocratie en dehors de la vieille baraque, qui donnait à l'époque toutes les apparences d'une ruine. De ce point de vue, force est de constater l'échec du PSU et le succès... de Mitterrand. La leçon avait été comprise par un certain nombre de militants du PSU de 1974, et son leader d'alors s'était dépêché de rejoindre le parti de Mitterrand : il s'agissait de Rocard, le moderne prétendant à la succession de Mitterrand à la tête du Parti Socialiste. Et comme il y a quatre ans, par Rocard interposé cette fois, le PS continue d'attirer les siens égarés au PSU.

Quant à l'autre pôle de tiraillement qui semble écarteler le PSU, sa dissolution au sein du Front autogestionnaire, il s'agirait d'une autre façon de disparaître de la scène politique.

Jean-Jacques FRANQUIER

PCF

700 000 ADHÉRENTS... PEUT-ÊTRE, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Le Bureau politique du Parti Communiste Français a annoncé, à l'occasion du bilan d'organisation de l'année 1978, 702.864 adhérents.

Un record, paraît-il. Jamais depuis la Libération les militants du PCF n'auraient été si nombreux. Record qui peut paraître cependant étonnant après la défaite, aux élections législatives de 1978, de la politique d'Union de la gauche, seule perspective du Parti Communiste depuis des années.

Mais puisque c'est le bureau politique du PCF qui le dit, on peut toujours croire que les adhérents du PCF sont effectivement 700.000.

Seulement, pour quoi faire ?

Si c'est pour bien voter, ça n'est pas suffisant ! Le Parti Communiste a évidemment beaucoup plus d'électeurs que d'adhérents, mais cela ne suffit toujours pas. C'est d'ailleurs pourquoi, pour arriver au pouvoir par la voie électorale, le Parti Communiste dépend du bon vouloir du Parti Socialiste de Mitterrand. Et quand il est isolé, il va quémander vers la droite, vers des gaullistes par exemple, quelques voix supplémentaires pour — dans combien de temps ? — obtenir, peut-être, quelques portefeuilles ministériels. Pitoyable ambition pour un parti qui se dit puissant. Et pour dépendre des autres, peu importe vraiment d'être 700.000.

Mais par contre, quelle force pour la classe ouvrière, si le Parti Communiste proposait à ses 700.000 adhérents d'engager vraiment le combat contre le patronat et le gouvernement, et autrement qu'au travers des élections, si ses militants incitaient les travailleurs à s'organiser, s'opposaient à leur division, montraient que leur intérêt lié à celui des travailleurs des autres pays les conduisait vers une offensive générale à travers tout le pays, pour faire payer les patrons, pour imposer qu'il n'y ait plus de chômeurs ! Quelle force et quels espoirs d'avenir pourraient alors avoir les travailleurs !

Seulement, pour mener vraiment cette politique, il faudrait que le Parti Communiste soit révolutionnaire ; et il y a longtemps qu'il ne l'est plus !

J.J.F.

La rivalité Rocard-Mitterrand:

UN ÉPISODE QUI PERMET A ROCARD DE COMPTER SES FORCES

La tendance Rocard-Mauroy annonce le soutien de 55 membres sur les 131 du Comité directeur et de 49 parlementaires. Par contre Mitterrand et ses partisans, refusant le combat sur ce terrain, proposent pour l'instant toute une série de textes afin que les voix se dispersent au maximum et afin d'éviter d'apparaître comme un bloc face au bloc Mauroy-Rocard. Ces finasseries sur les chiffres recouvrent deux attitudes différentes.

Celle de Rocard consiste à se présenter comme l'homme d'un changement de politique ou du moins de style. Il propose que le PS parle haut au Parti Communiste et l'oblige à se rallier. Sa plate-forme proclame qu' *« on ne peut revenir à la situation de 1972 »* et souhaite que le Congrès du PS demande au PCF de *« clarifier ses positions sur l'autogestion, la crise, la stratégie internationale et la nature des régimes de l'Est ».* C'est une manière assez expéditive de vouloir « engager le débat » avec le partenaire communiste.

En matière de nationalisations et de planification, il récuse l'attitude qui consisterait à se soumettre à n'importe quelle « contrainte ». *« Pour empêcher la confusion entre pouvoir politique et pouvoir économique, le marché doit garder certaines de ses fonctions actuelles. »*

Enfin il apparaît comme l'homme d'une éventuelle ouverture vers le centre. Le voyage de Mauroy à l'Elysée au même moment, bien que celui-ci s'y rende formellement au titre de président du Conseil régional et non de dirigeant socialiste, n'est pas dénué de toute intention politique.

Mitterrand, par contre, joue la politique de la continuité et de l'unité du parti. Il rappelle à son actif les progrès enregistrés par le PS au fil des derniers scrutins électoraux et déclare ne pas vouloir privilégier les discussions internes alors que les élections cantonales approchent.

En réalité, les différences de politique entre les deux courants ne sont ni nouvelles ni fondamentales. Mais la manière dont elles sont officialisées dans le cadre de la préparation au congrès sont révélatrices des intentions et de la tactique d'un Rocard.

Ce dernier a décidé d'engager le fer. Allié à Mauroy, il lui faut se montrer. Mais dans la rivalité qui l'oppose à Mitterrand, le prochain congrès du PS n'est qu'un épisode, et pas le plus décisif.

C'est pourquoi il ne faut pas forcément en attendre qu'il conclue le débat en cours. D'ailleurs il n'est pas certain, d'ici avril, que les tendances qui aujourd'hui s'affrontent ne trouvent d'ici là des points d'accord et peut-être même une plate-forme commune. Car le problème pour Rocard n'est pas tant de prendre dès aujourd'hui la tête du PS et de débarquer Mitterrand, c'est-à-dire d'assurer à lui seul la responsabilité de la politique du PS dans son ensemble. Son problème est pour l'instant de compter ses forces et de montrer ses appuis à tous, aussi bien à Mitterrand qu'à la bourgeoisie, sans pour autant souhaiter que le congrès sanctionne à tout prix le rapport de forces.

Mais si un accord se réalisait, ce ne serait qu'une trêve et la course reprendrait de plus belle vers l'objectif, c'est-à-dire les élections présidentielles de 1981.

Dominique LEGER

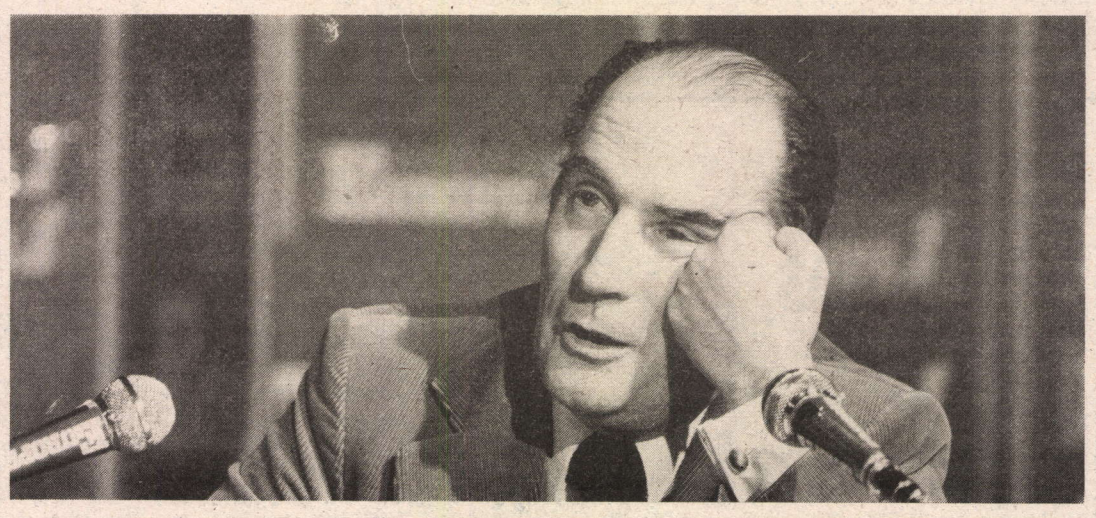

Adapter l'année scolaire à la vie sociale ?

Le Conseil économique et social vient de faire conaître ses propositions de réforme des « rythmes scolaires », propositions sur lesquelles le ministère de l'Education nationale devrait se prononcer en mars ou avril prochains.

Une réforme en trois étapes est envisagée : la première s'occuperait du réaménagement des vacances, en particulier pour l'été. Deux grandes zones seraient créées. Paris d'un côté, avec 28,4 % des départs, et le reste de la France de l'autre.

Dans une seconde étape, parallèlement à un allègement des horaires quotidiens et une transformation de la semaine de l'écolier, on raccourcirait de deux semaines la durée totale des congés.

Enfin, dans un troisième temps, on ferait coïncider le début de l'année scolaire avec celui de l'année civile, les « grandes vacances » ne constituant donc plus la fin de l'année.

Pour le moment, le Conseil ne se penchera que sur la première partie de sa réforme, et dès la rentrée prochaine, l'expérience des vacances en deux zones serait tentée pour deux ou trois ans.

Cette question des « rythmes » scolaires n'est pas nouvelle et elle obéit bien plus à des impératifs économiques et sociaux qu'à un respect de l'enfant lui-même. C'est pour faire passer la pilule de la scolarité obligatoire auprès des familles paysannes, grosse majorité des familles françaises à l'époque de Jules Ferry, au 19e siècle, que les grandes vacances d'été avaient été aménagées : ces familles avaient ainsi la certitude de pouvoir récupérer leur progéniture pour les travaux de récolte de l'été.

Et aujourd'hui, si la question est à nouveau à l'ordre du jour, c'est parce que l'activité économique française et l'organisation même de la vie économique sont bloquées par les départs massifs de millions de travailleurs en congés payés en juillet et en août. Si l'on veut entreprendre avec quelques chances de succès un étalement des vacances, il faut effectivement, entre autres, réaménager l'année scolaire.

C'est donc une question qui touche à de nombreux secteurs : vie des élèves eux-mêmes, mais aussi conditions de travail des enseignants, possibilité de congés des parents, activité économique, tourisme, circulation routière et ferroviaire, etc.

Un changement dans l'organisation de la vie scolaire, et en particulier un changement des vacances, peut faciliter une transformation globale de la vie des Français. Mais elle reste bien superficielle, même si les employeurs finissent par modifier les rythmes des vacances des parents.

Mais surtout, quand on connaît les habitudes du gouvernement qui, en cette matière comme dans d'autres, consistent à réduire le plus possible les frais, on peut être inquiets. Même si ce projet s'inscrit dans une conception qui améliorerait bien des choses, il peut être le prétexte pour l'Education nationale de masquer son indigence au niveau de la formation des maîtres et d'obliger ceux-ci à assumer des tâches d'encadrement dans des activités supplémentaires, en dehors des heures scolaires.

Il faudra bien autre chose pour satisfaire les *« besoins biologiques, éducatifs, intellectuels et affectifs »* des enfants, à commencer par une meilleure formation des maîtres, une diminution du temps de travail des parents eux-mêmes, contraints jusque-là à délaisser des heures ou des jours durant leurs enfants, et une amélioration des structures d'accueil péri-scolaires, pour le moment quasiment inexistantes.

Anne GARBE

Modifier l'année scolaire : une nécessité ; mais le projet de réforme ne se propose peut-être pas que de résoudre ce problème.

Impôt sur la fortune, un projet en suit un autre

Les trois sages qui avaient été chargés en juillet dernier d'étudier la possibilité d'un impôt sur le capital, viennent de remettre au Premier ministre le fruit de leurs réflexions. Nul ne sait si cet enfant délicat connaîtra une fin meilleure que les projets antérieurs, car ils ont jusqu'à présent, les uns après les autres, avorté.

C'est d'ailleurs un moyen facile pour amuser la galerie que d'en présenter un périodiquement, dès qu'il prend l'envie au gouvernement, ou au RPR, ou bien même à Jean-Jacques Servan-Schreiber de jouer les croisés de la justice fiscale.

C'est un moyen facile, et surtout peu dangereux, puisque les députés se sont toujours arrangés jusqu'à présent pour repousser un tel monstre du loch Ness. Qu'on se souvienne du branle-bas de combat lors de la discussion parlementaire sur la taxation des plus-values qui, finalement, a été votée, mais au prix de maintes difficultés et avec maintes restrictions. Un impôt sur le capital doit résonner plus terriblement encore aux oreilles de bien de ces préposés aux biens et aux fortunes.

Alors, bien sûr, de nombreux arguments pourraient les rassurer. Des mesures semblables existent déjà dans quelques pays, dont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, pays où les capitalistes ne sont pas moins prospères qu'en France.

D'ailleurs, aux possédants qui risqueraient de s'inquiéter, le Figaro, **dans sa rubrique** « Votre argent », **explique que cet impôt est, de toute façon, très bas dans les pays où il existe, qu'il ne s'agirait pas d'un impôt sur les actifs des sociétés, mais sur les fortunes personnelles. Il estime d'ailleur que, quel que soit son mode de calcul, la totalité d'un tel impôt n'irait pas très loin. Enfin, pour suggérer plus clairement que, même s'il était appliqué en France, il n'y aurait rien de perdu, il rappelle un certain nombre de moyens actuellement utilisés de tourner l'impôt sur les successions. Ce projet d'impôt n'est d'ailleurs envisagé que dans le cadre d'une révision générale de la fiscalité déjà existante, ce qui est d'ailleurs le vœu du RPR qui s'y montrerait favorable à condition qu'on l'assortisse d'une modification des taxes sur les plus-values.**

Enfin chaque possédant sait bien déjà à titre personnel qu'un impôt sur le capital ce n'est pas comme un impôt sur les salaires et qu'on peut trouver bon nombre de moyens d'y échapper ou d'y porter remède en jouant sur les frais, ou en masquant ses biens, etc.

Toutes ces bonnes raisons suffiraient largement à rassurer les possédants. Mais pour être rassurés, encore faut-il vouloir l'être. Et si des politiciens veulent se servir de ce genre de mesures par démagogie, et faire illusion chez ceux qui, de toute façon, n'ont que leur salaire pour vivre et ne sont donc pas directement concernés, les possédants, eux aussi, jouent le jeu en criant avant qu'on ne les touche.

C'est donc un jeu qui peut durer encore longtemps.

Frédéric FERRIERE

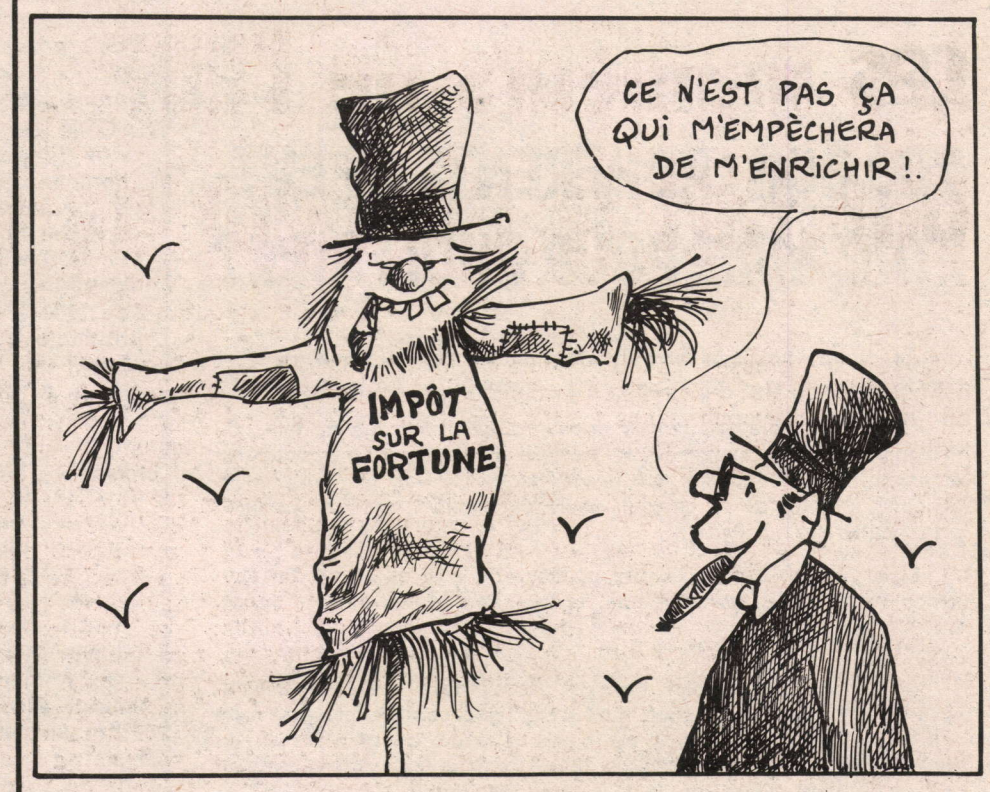

Pas gênés, les patrons !

Les chefs d'entreprise viennent de recevoir de la part du service juridique du CNPF une étude leur conseillant d'attaquer en justice les services publics en grève s'ils s'estiment lésés.

Dans le passé, mises à part les PTT qui, elles, prudemment, ont déclaré une fois pour toutes et par avance qu'elles se refuseraient à endosser la moindre responsabilité en cas de retard ou de perte d'un courrier, des secteurs publics comme l'EDF ou la SNCF ont été attaqués par des patrons devant les tribunaux.

Mais même lorsque ces procès se sont terminés en faveur des chefs d'entreprise, les dommages-intérêts obtenus ont été la plupart du temps, dérisoires.

Qu'à cela ne tienne ! Ce n'est pas une raison pour les patrons de se décourager. Le CNPF demande que *« de nombreuses actions soient intentées par des entreprises agissant séparément »*. Il ajoute : *« Il n'est pas irréaliste d'escompter un revirement de la jurisprudence la plus récente dans un cas d'espèce favorable »*.

En fait, ce que veut le CNPF, c'est que les directions des services publics soient beaucoup plus fermes contre les grévistes, par exemple en exigeant d'eux un service minimum, en usant de ce droit de réquisition auquel, depuis des années, il n'a pas été fait appel.

Pas gênés, les patrons : si on les comprend bien, ce qu'ils veulent, c'est que les services publics soient, avant toute chose, à *leur* service !

Bertrand GORDES

Après l'explosion du "Bételgeuse" :

Super-tankers et bombes flottantes

L'explosion du pétrolier français le « Bételgeuse » qui a fait cinquante morts : une catastrophe qui n'est pas due qu'au hasard mais à la soif de profits.

En quelques secondes, le pétrolier « Bételgeuse » a complètement été détruit par une explosion ; cinquante personnes ont été tuées, parmi lesquelles les quarante membres de l'équipage. Ce pétrolier appartenant à la compagnie française Total, était en train de décharger ses 120.000 tonnes de pétrole dans l'immense réservoir que possède la Gulf à Bantry Bay, en Irlande.

Pour l'instant, les causes précises de l'explosion sont inconnues, d'autant plus qu'il ne reste aucun témoin direct. Les dirigeants de Total se sont empressés de dégager leur responsabilité, ils ont déclaré que toutes les règles légales de sécurité étaient respectées. Ils ont affirmé que ce pétrolier était en bon état. Pourtant les autorités de Philadelphie avaient mis le « Bételgeuse » à l'amende de cent dollars en février 1977 pour des réparations de tuyauterie trop sommaires.

Quant aux dispositions légales en matière de sécurité sont-elles suffisantes ? Il existe un risque réel d'explosion lors du chargement et du déchargement du pétrole. Celui-ci dégage des gaz dont le mélange avec l'air peut être explosif. La moindre petite étincelle peut alors provoquer une formidable explosion. C'est une des hypothèses avancées pour expliquer l'explosion du « Bételgeuse », car celui-ci ne possédait pas le système de sécurité utilisant les gaz inertes qui permet d'éviter ce genre d'accident. Les super-tankers le possèdent mais Total, comme les autres compagnies pétrolières n'a pas jugé bon de l'installer sur tous ses navires.

On estime aujourd'hui que seule la moitié des tankers sont équipés de ce système de sécurité. De plus, dans le cas du « Bételgeuse », les syndicats mettent en cause la compagnie. Le secrétaire national du syndicat CFDT des marins a notamment déclaré que « le navire n'avait pas suivi d'arrêt technique depuis mai 1977, ce qui correspond à une période assez longue ». **Il ajoute que ce navire** « était en vente et dans ce cas là, il n'est pas rare que les armements freinent les dépenses d'entretien».

Quand il leur faut faire le choix entre leurs bénéfices et la sécurité, les dirigeants des grandes compagnies pétrolières font le pari que les voyages et les transbordements se feront sans problèmes malgré quelques économies effectuées sur la sécurité.

D'ailleurs, en cas d'accident, les patrons et compagnies sont remboursés par les assurances. Mais alors, c'est la catastrophe pour tous les autres, cinquante morts cette fois-ci, vingt-neuf morts le premier janvier sur « l'Andros Patria » dont le pétrole menace toujours de polluer les côtes espagnoles. Ce ne sont que les derniers d'une longue liste.

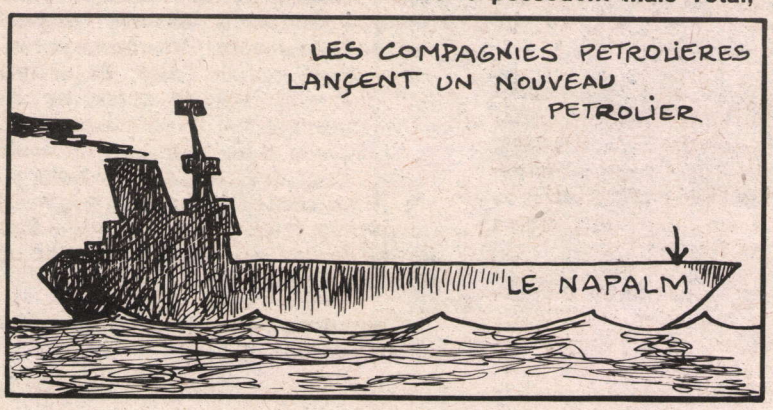

Pour leurs profits, les dirigeants de ces trusts ont fait construire des pétroliers de plus en plus grands, de 400.000 et même de 500.000 tonnes. Leur problème c'est de gagner de l'argent.

C'est la même attitude qui les entraîne à prendre des risques énormes : naviguer par les voies les plus rapides, y compris celles qui passent près des récifs dangereux ou trop près des côtes. Ce sont les impératifs financiers qui commandent Total, Gulf et les autres, vrais responsables de ces catastrophes.

Et le pire c'est que ce genre d'accident risque de se reproduire car ce ne sont pas les gouvernements qui les empêchent de faire circuler les pétroliers dans les mêmes conditions pour leurs sacro-saints profits.

Bertrand GORDES.

Les malheurs de l'EDF... ont fait le bonheur de certains

Après la grosse panne d'électricité du 19 décembre, on reparle beaucoup d'une pénurie globale de mégawatts qui risquerait, dans les jours à venir, de provoquer de nouvelles coupures de courant.

Marcel Boiteux, actuel directeur général de l'EDF, dans une interview accordée au journal **France-Soir** du 9 janvier, terminait par un appel au civisme des Français, sous peine de voir se poursuivre nos déboires : « **Nous devons faire appel à la solidarité de tous pour que tous ceux qui peuvent faire un effort évitent la coupure totale à ceux que nous serions obligés de délester si la pointe était à nouveau trop forte.** »

Mais pourquoi tous ces déboires ? Est-il possible que des pannes de même ampleur se renouvellent ? Quelles solutions proposent les responsables ? Autant de questions que nous nous posons tous aujourd'hui.

LES RISQUES D'UN PARI

Si l'on en croit Marcel Boiteux lui-même, la panne du 19 est le résultat de toute une série de choix qui, en 1974-75, au moment où la politique du « tout nucléaire » a commencé à être mise en œuvre, relevait d'un véritable pari. Dès novembre 1976, alors qu'une quantité importante de coupures de courant pénalisait la Bretagne, la direction de l'EDF avouait : « **Mieux vaut un risque accru plutôt que de construire des équipements lourds simplement pour faciliter le passage d'un ou deux hivers difficiles** ».

En fait, le problème était de passer au mieux une période de « soudure » durant laquelle, en attendant que les équipements nucléaires soient en place, on se contenterait d'utiliser les excédents des pays voisins comme l'Allemagne et l'Italie. Ceux-ci, en effet, à cause d'une consommation électrique inférieure à leurs propres prévisions, liée — comme en France d'ailleurs — à un ralentissement économique dû à la crise, étaient en mesure de répondre à nos besoins d'importation, car ils auraient, et c'est leur avantage par rapport à la France, eu la prudence de poursuivre, à côté d'un programme nucléaire, un programme thermique classique. Il s'agissait pour le gouvernement de prendre quelques risques en économisant sur la construction d'installations non nucléaires.

Mais voilà, ce tout nucléaire sur lequel gouvernement et EDF avaient choisi de porter leurs efforts d'investissements, s'est trouvé en retard. Et on savait, dit Louis Puiseux, cadre supérieur de l'EDF entré en conflit avec sa direction pour avoir écrit un livre **Le Babel nucléaire, « que 1979-1980 seraient délicats à passer ».**

Mais ce n'est pas tout. Outre ces risques bien ou mal calculés, il y a eu erreur sur les prévisions des coûts de production. Le kilowatt/heure nucléaire que l'on espérait deux fois moins cher que le kilowatt/heure classique n'est en réalité que de 10 à 20 % en deçà du prix de ce dernier.

Comme on le voit, on nageait dans les incertitudes et les supputations. La seule certitude qu'aient jamais eu les responsables EDF, concernait la vétusté des réseaux de transport de l'énergie. Mais ayant rogné sur les investissements nécessaires, sinon à leur modernisation, du moins à leur entretien — cette année, sur 24 milliards d'investissements prévus, seuls 1,6 milliards seront consacrés au transport de l'énergie — ils étaient bien placés pour savoir que les risques de surcharge des câbles venant de l'Est étaient permanents.

DES REMEDES COUTEUX

Mais maintenant que l'on sait, maintenant, que, comme le dit L. Puiseux, « **le roi EDF est nu** », « **maintenant que la direction a moins de scrupules à cacher ses défaillances** » (mais Boiteux ne nous dit certainement pas tout !), quels remèdes avancent les dirigeants de l'EDF ou les représentants du gouvernement.

André Giraud, ministre de l'Industrie, a bien laissé entendre, le 9 janvier, au cours d'un dîner regroupant les journalistes économiques et financiers que des centrales thermiques au gaz pourraient être construites, mais il faut bien sûr un délai : deux ans et demi au minimum. En attendant, les quelques milliers de kilowatts/heure qui permettraient de faire face aux situations critiques devront être trouvés en « grapillant » de ci de là. On prévoit ainsi de faire appel aux patrons et aux industriels, assez nombreux paraît-il, qui possèdent des groupes électrogènes autonomes, pour qu'ils les fassent fonctionner aux heures de pointe et cessent de s'alimenter sur le circuit normal. L'Etat devra proposer des compensations car la production de courant dans ces conditions est onéreuse, eh bien soit ! Il faudra aussi que l'EDF achète à des producteurs d'électricité privés, qui produisent aujourd'hui 24 % de la production thermique et 27 % de la production hydraulique. Soit encore.

Comme on le voit, c'est encore de l'argent, beaucoup d'argent que l'EDF (c'est-à-dire, par le biais de leurs impôts et de leurs quittances, les consommateurs) devra débourser pour financer ces solutions décidées à la hâte.

Ceux qui n'ont rien perdu dans cette histoire sont, bien sûr, les grands trusts du tout nucléaire comme la Framatome du baron Empain et de ses acolytes. Ceux-là, pas besoin de s'en faire pour eux : aucun délestage de leurs profits n'est en vue.

A.G.

EN BREF ... EN BREF ...

Grogne chez les cadres

Les cadres sont mécontents. Ce n'est pas une découverte. Et ils manifesteront, à l'appel de la Confédération Générale des Cadres, notamment pour protester contre la perte de 1 à 2 % de salaire que va entraîner pour eux l'application des nouvelles mesures de Sécurité sociale, le 29 janvier.

Un an après le programme de Blois, qui leur promettait une pause dans les charges fiscales et sociales, ils se considèrent comme trompés.

Depuis 1976, leur pouvoir d'achat aurait baissé régulièrement de 0,6 % par an.

Le chômage, qui les touche de plus en plus (le nombre des chômeurs cadres est aujourd'hui neuf fois plus important qu'en 1970), concerne 8,4 % des cadres.

Les mesures déjà prises ces derniers mois par le gouvernement, comme l'attribution d'un pécule de 15 000 F pour ceux qui acceptent de s'expatrier ou la possibilité, sans limite d'âge pour eux, de se présenter aux concours de la Fonction publique, sont dérisoires, comme le sont celles que le ministre du Travail, Robert Boulin, a proposé au Conseil des ministres du 10 janvier : projet de création de 2 000 emplois (pour 63 000 cadres au chômage !), projets de stages de recyclage, de créations d'agences pour l'emploi spécialisées dans le reclassement des cadres.

Alors puisque, quand ils n'ont plus besoin d'eux ou ont moins besoin de leurs services, les patrons les traitent comme les autres salariés, on espère qu'on les retrouvera auprès des autres travailleurs en lutte quand il le faudra.

A.G.

Le festival des hausses continue

L'Humanité du jeudi 11 janvier publie de larges extraits d'une lettre, écrite par le directeur du cabinet du ministre des Transports à la SNCF le 29 décembre dernier, lettre qui donne des précisions concernant les hausses de la SNCF pour l'année 1979.

On apprend ainsi que le 1er février prochain le tarif voyageurs SNCF augmenterait de 7,5 % et que ce ne sera probablement pas la seule hausse de l'année, puisque cette lettre dit : « **L'intervention d'une seconde majoration des tarifs voyageurs au cours de l'année pourra faire l'objet d'une décision ultérieure du gouvernement** ».

Certes c'est au conditionnel mais, lorsqu'il s'agit de hausses, la réalité dépasse souvent les prévisions. Rappelons d'ailleurs que, pour l'an dernier, les tarifs voyageurs avaient été relevés de 15 %. Cette année, il faut donc s'attendre à une hausse au moins aussi importante.

Ces hausses bien sûr s'appliquent aux tarifs voyageurs ; les hausses des tarifs marchandises, elles, seront discutées, et le ministre précise qu'elle devront être modérées et modulées en fonction des produits et des secteurs. Ce qui veut dire que la hausse des prix de la SNCF sera encore une fois plus douce aux patrons qu'aux usagers.

De toute façon, ce qui est scandaleux, ce sont bien sûr les hausses incessantes et cela d'autant plus que les services rendus par la SNCF aux usagers se dégradent d'année en année.

P.V.

Des tarifs en hausse, pour un service public qui ne cesse de se dégrader.

Marchands de canons pacifiques

A partir du 1er décembre, les jouets guerriers ne sont plus mis en vente en Suède. Ce sont les professionnels du jouet eux-mêmes qui ont pris cette décision que leur avait demandée le Parlement suédois. En fait, les jouets guerriers ne constituent pas une part importante du marché du jouet : 0,5 % en Suède, 1 % en France.

C'est sans doute ce qui permet au gouvernement suédois de faire œuvre pacifique sans problème.

Alors tant mieux si, en Suède au moins, les enfants ne peuvent plus jouer avec leurs petits bazookas ou leurs petites mitraillettes.

Mais les grosses sont singulièrement plus dangereuses ! Les marchands de canons miniatures ont été faciles à convaincre.

Cela risque d'être bien plus difficile de convaincre les marchands de canons authentiques : ces ventes ne concernent pas seulement 0,5 % de leur marché.

F.B.

Le PCF de moins en moins isolé

Le Parti Communiste Français avait déjà trouvé un allié dans le RPR à propos de l'Europe. Toujours sur le terrain du chauvinisme, il vient d'en trouver un autre : ...l'UDF ! Après l'intervention il y a quelque temps d'un député du PC, c'est maintenant François Léotard, député UDF du Var, qui proteste contre le choix de Goofy (alias Dingo) comme symbole de l'équipe de France aux Jeux olympiques de Moscou, car Goofy « **symbolise généralement le ridicule, la balourdise et une certaine bêtise** ».

En tout cas, ceux qui ont fait le choix de Goofy doivent se payer une bonne tranche de rire depuis quelque temps !

C.D.

La grève de la sidérurgie allemande — le syndicat organise la reprise

Dimanche 7 janvier, l'IG Metall (le syndicat des ouvriers sidérurgistes allemands en grève depuis un mois) élaborait un compromis avec le patronat de la sidérurgie allemande. Déjà la semaine dernière, l'IG Metall tentait de faire accepter un compromis aux grévistes et de leur faire reprendre le travail. Les patrons sont loin d'avoir accordé ce que les grévistes réclamaient. Alors qu'ils se battaient pour les trente-cinq heures, le compromis prévoit seulement des jours de congés supplémentaires dans l'année.

Ce compromis a cependant été accepté par un vote. Mais ce vote correspond-il vraiment à la volonté des ouvriers sidérurgistes en grève ? On peut en douter. 54,47 % des votants l'ont accepté. Mais de toute façon, d'après le règlement en vigueur pour ce genre de vote, 25 % de « oui » auraient suffi pour mettre fin à la grève... Un règlement fait sur mesure pour les syndicats désireux de freiner les luttes ouvrières !

C.D.

Grève à l'Opéra de Paris

La grève des machinistes de l'Opéra de Paris pour la réintégration de leurs camarades licenciés continue.

Le personnel technique et administratif de l'Opéra de Paris est formé de 400 à 450 travailleurs, dont 126 machinistes.

Depuis un certain temps, des mouvements (débrayages d'une heure, grève de vingt-quatre heures) avaient été organisés par la CGT pour obtenir des augmentations de salaires, une amélioration des conditions de travail (deux accidents graves se seraient produits récemment) et un statut pour les « surnuméraires », travailleurs employés souvent longtemps avant d'être acceptés comme stagiaires, étape qui précède elle-même la titularisation.

Il était prévu une grève du travail de nuit du 17 au 18 décembre. Un préavis avait été déposé. A l'issue de la répétition du 17 décembre, ainsi qu'ils sont tenus de le faire pour raison de sécurité, les machinistes s'apprêtaient à débarraser le plateau avant de débuter la grève. La direction s'est alors opposée au déblayage du plateau.

Quelques jours plus tard, prétextant cet incident et d'autres beaucoup plus anciens, la direction licenciait 44 travailleurs titulaires, 3 surnuméraires et 3 remplaçants.

Pour obtenir la réintégration de leurs camarades qu'ils jugent abusivement licenciés, les machinistes et accessoiristes se sont mis en grève. Une seule représentation du **Lac des cygnes** a eu lieu pendant les fêtes avec les décors, celle du 30 décembre.

Le 2 janvier, lors de la réunion avec la CGT, la direction a refusé tout compromis et a fait des propositions inacceptables, puisqu'elle était décidée à maintenir les licenciements.

En assemblée générale, les travailleurs repoussèrent ses propositions et la grève continue.

Bien qu'il n'y ait pas de représentation prévue avant fin janvier, c'est tout le travail de préparation pour le prochain spectacle, **Lulu**, qui ne se fait pas, alors qu'il s'agit d'un travail considérable.

Pour soutenir les grévistes de l'Opéra de Paris, tous les théâtres nationaux feront grève le 17 janvier.

F.B.

Cambodge
Quel avenir pour le nouveau régime ?

Depuis le lundi 8 janvier, c'est donc un nouveau régime, dirigé par le FUNSK (Front national pour le salut du Kampuchéa) qui a pris la place des Khmers rouges.

Et la façon dont est arrivé au pouvoir le FUNSK, soutenu, c'est le moins que l'on puisse dire, par l'armée vietnamienne — on parle de 100 000 soldats vietnamiens engagés au Cambodge — laisse ouverte la question de l'avenir du nouveau régime.

● Dans quelles conditions les nouveaux dirigeants du Cambodge parviendront-ils à rester au pouvoir ?

Le FUNSK est un groupe d'hommes armés qui est entré dans les villes militairement, dans les bagages de l'armée vietnamienne. Il ne semble pas avoir fait la preuve, auparavant, contrairement à d'autres mouvements, comme en son temps le Vietcong ou même les Khmers rouges, qu'il bénéficiait de l'appui actif de la population cambodgienne. En tout cas, on ne sait pas grand-chose de la lutte qu'il a pu mener dans les maquis. On ignore donc s'il ne tient que grâce à l'armée vietnamienne, ou s'il bénéficie d'un appui dans une fraction de la population. En tout cas, l'annonce de son existence, très récente, ne permet pas d'affirmer cette audience.

De l'autre côté, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle le régime de Pol Pot s'est effondré, on pourait penser qu'il a perdu son soutien dans la population. Et les combats qui se dérouleraient actuellement entre les forces des Khmers rouges et les forces pro-vietnamiennes et vietnamiennes semblent, s'ils se confirment, être des combats d'arrière-garde. Cependant, il faut se garder des conclusions trop rapides : si le FUNSK ne semble pas avoir rencontré de résistance dans les villes, il ne faut pas oublier que celles-ci, après avoir été vidées de leurs habitants par le régime de Pol Pot, étaient désertées. Phnom Penh ne comptait plus, semble-t-il, qu'une vingtaine de milliers d'habitants, soldats et fonctionnaires. Et surtout, on ne sait pas trop ce qui se passe et se passera dans les campagnes. L'ancien régime était-il à ce point discrédité, ou même haï, que les Cambodgiens puissent accueillir le FUNSK comme des libérateurs ? Celui-ci, aux yeux de la population, apparaîtra-t-il comme un régime national, ou comme un régime à la botte du Vietnam ?

En fait, seul l'avenir dira si Pol Pot — s'il est encore vivant — et les Khmers rouges sont définitivement défaits et ne bénéficient plus d'aucun appui, ou si vont se développer des mouvements de guérillas anti-vietnamiennes et anti-FUNSK bénéficiant de soutien dans la population.

En tout cas, même si le nouveau régime n'a pas encore le consensus de la population, il peut avec le temps se renforcer et trouver le soutien de la petite bourgeoisie nationale que la politique extrémiste des Khmers rouges avait effrayée et rejetée.

C'est d'ailleurs visiblement à elle que s'adressent les premières proclamations du FUNSK, son « programme en huit points », diffusé par la radio de Hanoï. Ce programme prévoit notamment l'abolition de **« toutes les forces de coercition »**, le retour dans les villes de tous ceux qui veulent y revenir et l'absolution, après une période de rééducation de cinq jours, de tous les tenants de l'ancien régime qui se rallieraient au nouveau.

● Les rapports entre le Cambodge et le Vietnam

C'est ce renforcement du régime du FUNSK, s'il se fait, qui risque de modifier les rapports qu'il entretient avec le Vietnam.

Aujourd'hui, bien sûr, le régime du FUNSK est étroitement dépendant du Vietnam. Et s'il reste si fragile que sa survie continue à dépendre de l'armée et de l'aide vietnamiennes, il le restera.

Mais si le nouveau régime se renforce, il sera obligatoirement amené à défendre sa propre politique, à défendre les intérêts nationaux des couches de la population qui le soutiennent et ses propres intérêts d'Etat, même quand ils seront opposés aux intérêts nationaux de l'Etat vietnamien.

Et parce que les dirigeants des deux pays se donnent pour tâche d'essayer de résoudre, par la voie nationaliste, les problèmes de leurs propres Etats et se donnent pour but d'essayer de développer leur économie dans le cadre de leur pays, il n'est pas impossible que des antagonismes et des rivalités entre les deux Etats surgissent.

Sylvie FRIEDMAN

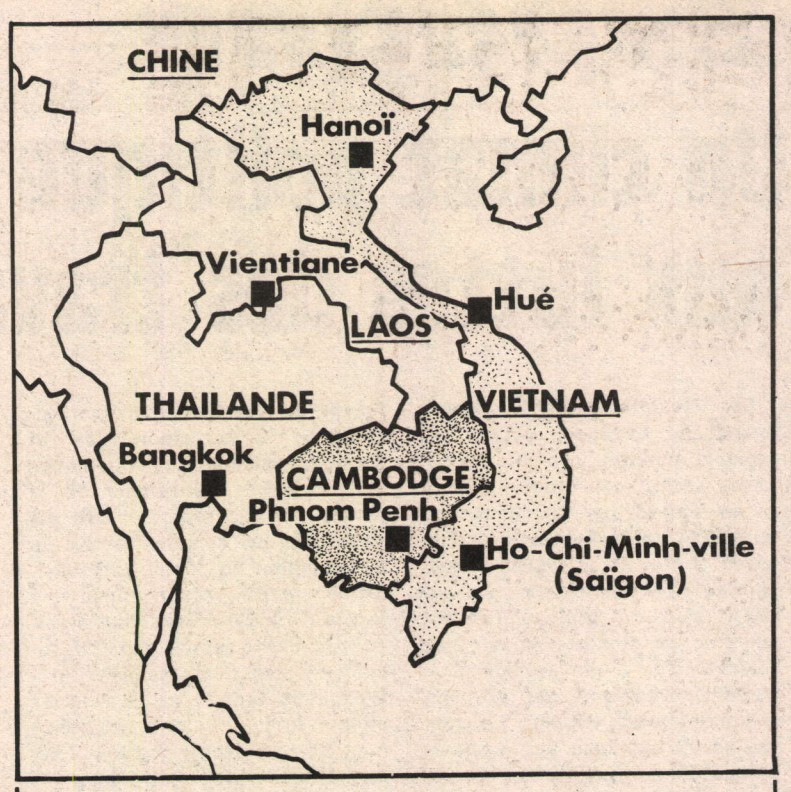

CAMBODGE (Kampuchea) :

Surface : 181 000 km2 (le tiers de la France) ;
Population : 6 500 000 habitants ;
Capitale : Phnom Penh.

Le Cambodge, officiellement indépendant depuis 1953, a été en guerre contre l'impérialisme américain pendant cinq ans de 1970 à 1975, date à laquelle les Khmers rouges prennent le pouvoir.

VIETNAM :

Surface : 330 000 km2 ;
Population : 50 millions d'habitants ;
Capitale : Hanoï.

Après trente ans de guerre contre la France d'abord, les Etats-Unis ensuite, le pays, coupé en deux à la suite des accords de Genève en 1954, a connu la réunification du Vietnam du Sud (Saïgon) et du Vietnam du Nord (Hanoï) le 2 juillet 1976.

Vietnam-Cambodge
L'affrontement entre deux nationalismes antagonistes

La chute de Phnom Penh et l'intervention des troupes vietnamiennes au Cambodge marquent l'aboutissement de la guerre qui oppose le Vietnam au Cambodge depuis maintenant plus d'un an.

C'est en effet le 31 décembre 1977 que le Cambodge annonçait la rupture des relations diplomatiques avec le Vietnam, dénonçant en même temps les rivalités frontalières qui opposaient depuis des mois ces deux pays, qui paraissaient pourtant encore peu de temps auparavant être liés par la lutte contre un ennemi commun : l'impérialisme américain.

● Un antagonisme qui remonte à loin

En réalité, le conflit qui oppose le Vietnam et le Cambodge a de lointaines origines. Bien avant la domination française, ces Etats étaient déjà rivaux, le Vietnam ayant en particulier plusieurs fois au cours de son histoire, envahi son voisin cambodgien. Mais la colonisation n'a pas arrangé les choses. L'impérialisme français a laissé en 1954, après les accords de Genève, une Indochine séparée en plusieurs Etats antagonistes aux frontières mal définies : le Cambodge, le Vietnam du Nord, le Vietnam du Sud et le Laos.

Et tandis que les Américains remplaçaient les Français au Sud-Vietnam, au Cambodge le roi Norodom Sihanouk réussissait à conserver une certaine neutralité dans la guerre qui opposait le Vietnam à l'impérialisme US, tolérant à la fois la présence de la guérilla vietnamienne sur son territoire tout en préservant ses relations avec les USA.

L'impérialisme américain mit fin à cette neutralité en fomentant un coup d'Etat au Cambodge et en remplaçant Sihanouk par un homme entièrement à sa solde, Lon Nol, en 1970.

Du même coup, Norodom Sihanouk, réfugié à Pékin, se rapprocha du mouvement de guérilla cambodgien mené par les Khmers rouges, contre lequel il luttait depuis des années, ainsi que des Vietnamiens. En 1970, Sihanouk rencontra le chef du gouvernement vietnamien pour mettre au point une défense concertée contre l'impérialisme américain.

Cinq ans plus tard en 1975, le Vietcong épaulé par les troupes du Vietnam du Nord prenait Saïgon et les Khmers rouges entraient dans Phnom Penh. Les troupes américaines se retiraient d'Indochine.

Mais la chute des régimes à la solde de l'impérialisme américain qui mettait fin à un état de guerre de trente ans au Vietnam et de cinq ans au Cambodge, laissait les deux pays dans un état de dévastation considérable. Au Vietnam, les destructions étaient massives : deux millions de morts, cinq millions de blessés, 15 millions de tonnes de bombes déversées, des terres entières détruires, des villes rasées... Au Cambodge l'intervention des Etats-Unis avait également été meurtrière.

● La politique nationaliste des Etats

Chacun des deux pays entreprit alors de rétablir son économie nationale en employant respectivement les moyens qu'ils pensaient les plus efficaces.

Au Cambodge, la politique des Khmers rouges s'est caractérisée par l'emploi de moyens draconiens comme la déportation massive de la population des villes, petits bourgeois et travailleurs dans les campagnes, et leur mise au travail forcé. Mais cette politique s'est accompagnée d'exécutions sommaires (on a parlé de centaines de milliers de morts), d'un exil important des Cambodgiens, et de l'arrêt brutal de toutes les relations extérieures.

Au Vietnam, les dirigeants ont choisi une politique plus souple, essayant dans un premier temps de se concilier la population urbaine, d'associer à leurs objectifs les petits bourgeois et bourgeois des villes, détenteurs de capitaux privés. Mais la suspension des crédits américains, la résistance des commerçants et hommes d'affaires appartenant principalement à la communauté chinoise forte de un million de membres, qui préférèrent continuer à spéculer, ont pris le régime à la gorge et l'ont poussé à des mesures coercitives comme la réquisition des stocks de marchandises, et l'envoi de citadins dans les campagnes.

Les deux pays, l'un comme l'autre se donnaient le même but : rétablir leur économie en choisissant la voie nationaliste. Cela apparaissait comme une gageure, alors que le simple objectif de nourrir la population est bien difficile à atteindre.

Dès lors les antagonismes entre les deux pays ont ressurgi, aggravés par les difficultés internes. Une guerre de frontières incessante a fait place à l'alliance momentanée entre les deux mouvements d'indépendance.

Anne SEVILLE

Espagne

Un climat politique peu favorable aux luttes des travailleurs

Les attentats terroristes se multiplient en Espagne. Après l'assassinat mercredi 3 janvier du général Ortin, gouverneur militaire de Madrid, par un commando de l'ETA, après l'assassinat d'un garde civil et de sa femme à Beasain au Pays basque, toujours par l'ETA, c'est un juge du Tribunal suprême de Madrid, Miguel Cruz Cuenca, qui a été victime d'un attentat revendiqué par l'organisation terroriste GRAPO. Le gouvernement multiplie les déclarations affirmant qu'il n'aura pas recours à l'état de siège ; Juan Carlos a solennellement appelé l'armée à garder son calme, en réprouvant les militaires qui se laissaient aller à des mouvements d'humeur et d'insubordination. Néanmoins, un état de siège de fait existe, du moins dans certaines régions.

Le soir même de l'assassinat du gouverneur de Madrid par un commando de l'ETA Militaire, sur le petit écran Martin Villa, ministre de l'Intérieur, s'est montré complètement affolé par les événements et a déclaré que le gouvernement venait de donner le feu vert aux forces de police pour appliquer la loi anti-terroriste. Il a annoncé qu'elles allaient arrêter, perquisitionner, interroger, intercepter la correspondance et les communications téléphoniques à leur guise. L'ensemble de la presse n'a pas reproduit ces paroles dans les comptes rendus de l'intervention du ministre. Officiellement, Martin Villa a refusé tout recours à l'état d'exception « parce que ces mesures sont constitutionnellement impossibles », a-t-il expliqué. Mais il jouait avec les mots : le jour suivant, la police était déjà présente partout, sur les routes mais aussi dans les rues de toutes les villes du pays. Samedi, au cours d'un contrôle, un jeune garçon de 15 ans a été tué parce que son père ne se serait pas arrêté aux signaux d'un policier.

Selon Martin Villa, « seuls les terroristes sont avec les terroristes ». Cet appel à la collaboration avec l'appareil de répression a trouvé un certain écho. Les Commissions Ouvrières et l'UGT ont appelé à un premier débrayage de protestation contre le terrorisme le 4 janvier dans la région de Madrid, qui a été suivi par environ 200.000 travailleurs, selon les agences de presse. Les Commissions Ouvrières l'ont fait seules à Barcelone aujourd'hui ; l'UGT catalane, elle, a préféré ne pas intervenir sur ce sujet car elle sent que les préoccupations des travailleurs sont actuellement axées sur le renouvellement des conventions collectives. Et c'est vrai.

Les travailleurs dans leur ensemble ont le sentiment très net que la situation politique n'arrange pas leurs problèmes. D'un côté, l'incertitude de cette période électorale permet aux patrons de refuser tout engagement avant le printemps ; de l'autre, la multiplication des attentats crée un climat d'intimidation face à d'éventuelles actions revendicatives qui déboucheraient dans la rue. Avant la mort du général Ortin, les Commissions Ouvrières et l'UGT étaient parvenues à un accord destiné surtout à empêcher d'éventuels débordements venant de la base. Maintenant, les attentats successifs de l'ETA et le climat politique qu'ils engendrent risquent de peser encore plus sur le moral de la classe ouvrière. Et pourtant, plus que jamais, il faudrait que les travailleurs s'organisent et luttent pour des revendications leur permettant de faire face à la crise.

Le gouverneur militaire de Madrid, le général Ortin, tué dans un attentat le mercredi 3 janvier.

Les patrons organisent l'austérité pour les travailleurs

En marge des échéances électorales fixées par Suarez et des actions désespérées de l'ETA ou du GRAPO il y a une situation économique qui ne cesse de se dégrader pour les travailleurs et le fait que le gouvernement et le patronat soient en train de leur imposer le blocage des salaires. Le plafond de 13 % maximum décrété par le gouvernement ne signifie pas autre chose face à une inflation incontrôlée et dissimulée par de faux indices. Mais une grande majorité de travailleurs risque de ne même pas atteindre le plafond fixé par le gouvernement. Le CEOE, la confédération patronale espagnole, vient de se déclarer satisfaite après avoir constaté que les patrons parviennent à imposer, dans les premières négociations engagées pour l'année 1979, des augmentations de l'ordre de 9 et 10 %... Et ceci ne veut pas dire que tous les travailleurs en obtiendront autant. Pour beaucoup, ce sera encore moins, ou même rien. Pour beaucoup, ce sera le chômage, car il ne faut pas oublier que le nombre de chômeurs augmente en Espagne au rythme de 1.000 par jour. Et être au chômage signifie la perte totale du salaire pour les uns (ceux qui n'auront pas droit aux allocations de chômage) et la misère progressive pour les autres, qui verront diminuer leurs indemnités avant de les voir disparaître complètement.

Les partis dits ouvriers (Parti Communiste Espagnol, Parti Socialiste Ouvrier Espagnol) et les syndicats qu'ils contrôlent (Commissions Ouvrières, UGT) acceptent dans les faits que les travailleurs fassent les frais de la crise. Ils se montrent beaucoup plus actifs quand il s'agit de condamner le terrorisme que quand il s'agit défendre les intérêts des travailleurs. Seule la CNT, sans audience réelle, et quelques groupes d'extrême-gauche, qui en ont encore moins, essaient de dénoncer la situation et proposent des revendications plus radicales.

Autant 1977 avait été l'année des illusions sur ce que pourraient apporter à la classe ouvrière les syndicats et les partis légaux, autant 1978 a été celle des désillusions, où l'on a vu ces organisations syndicales et ces partis politiques participer à la mise au pas de la classe ouvrière.

Que sera l'année 1979 pour les travailleurs espagnols ? Cela dépendra surtout d'eux-mêmes. La situation montre plus que jamais la nécessité d'une organisation révolutionnaire de la classe ouvrière ne serait-ce que pour résister aux attaques d'une des bourgeoisies les plus réactionnaires de l'Europe, qui, par-dessus le marché, sait qu'elle peut faire appel en cas de besoin (plus ouvertement encore qu'ailleurs) à la collaboration des organisations qui se réclament de la classe ouvrière.

Gabriel CATALA

Pérou

Grève générale et état d'urgence

La grève générale commencée mardi 9 janvier au Pérou viendrait d'être suspendue à la fin du troisième jour. Les organisations syndicales auraient en effet décidé d'interrompre le mouvement une journée plus tôt que prévu devant l'ampleur des mesures répressives prises par le gouvernement. Cette grève avait pour but de protester contre la hausse du coût de la vie. En effet la situation y est catastrophique pour la population. Les prix ont officiellement augmenté de 66,29 % entre janvier et octobre 1978. La hausse des seuls prix des transports a été de 100 % entre mai et octobre. Les salaires, eux, n'ont augmenté que de 28 %. En cinq ans le pouvoir d'achat des Péruviens a baissé d'environ 40 %. Les trois quarts de la population sont au chômage ou sous-employés. De nombreuses entreprises ferment ou réduisent la semaine de travail à trois jours, notamment dans la métallurgie. Trente mille suppressions d'emplois sont prévues dans le secteur public d'ici à la fin de 1979.

Le programme d'austérité du gouvernement serait en grande partie dû au financement de la dette extérieure. C'est que le Pérou, comme tous les pays d'Amérique latine, est pauvre et de plus systématiquement pillé par les pays industrialisés, en particulier au travers de prêts qui, s'ils permettent de faire face à des dépenses immédiates, creusent des trous qu'il n'est pas possible de combler.

Face au mécontentement de la population, le gouvernement réagit par des menaces et la répression. En prévision de la grève générale, il avait pris toutes ses précautions et décrété l'état d'urgence dans tout le pays.

En conséquence, les droits de réunion, de circulation, d'inviolabilité du domicile ont été suspendus pour trente jours. La police peut légalement procéder à des arrestations sans mandat. Déjà dans la matinée du 5 janvier, une centaine de dirigeants syndicaux et politiques avaient été arrêtés. Des journaux peuvent être suspendus pour incitation à la grève.

Et le gouvernement militaire a beau avoir organisé l'élection, en juin dernier, d'une Assemblée constituante (très officiellement sans pouvoir), il a beau prétendre qu'il veut un retour dès que possible à un gouvernement civil, l'état d'urgence est sa réponse habituelle aux mouvements de grève de la population qui se répètent depuis plusieurs années.

La grève générale est peut-être suspendue, mais les militaires n'ont certainement pas pour autant repris les choses en mains car depuis deux ans que les grèves succèdent aux états de siège et que la situation économique empire, la classe ouvrière a montré plus d'une fois qu'elle n'était pas résignée.

Jean HAINAUT

Les taudis de Lima, capitale du Pérou, révélateurs de la misère de la population.

DOSSIER

1955

LES GRÈVES DE SAINT-NAZAIRE ET DE NANTES

Points de repère

5 février 1955 : Chute du gouvernement Mendès-France. A l'issue d'un débat sur la politique gouvernementale en Afrique du Nord, le gouvernement est mis en minorité au Parlement par 319 voix contre 273. La droite reproche à Mendès-France d'être favorable à l'autonomie interne de la Tunisie. Elle lui reproche aussi l'insurrection nationaliste en Algérie, de novembre 1954.

Mendès-France.

23 février : Investiture d'Edgar Faure. Après l'échec de Pinay, Pflimlin et Pineau, Edgar Faure, ministre des Finances depuis juin 1953, est chargé de constituer le nouveau gouvernement. Le vote de confiance lui donne 369 voix contre 210. Le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont voté contre.

2 avril : L'état d'urgence est décrété en Algérie.

16 juin : Retour à Tunis de Bourguiba, chef du néo-Destour.

20 juin : Début de la grève générale de la métallurgie nazairienne.

1er août : Au retour des congés, la grève est à nouveau générale dans la métallurgie nazairienne et des affrontements ont lieu avec les CRS.

16 août : Vote de reprise aux Chantiers et signature de l'accord de la métallurgie nazairienne.

17 août : Grève générale de la métallurgie et du bâtiment à Nantes.

18 août : A Nantes, affrontements violents avec les CRS : un mort dans les rangs ouvriers.

30 août : Le gouvernement annonce le maintien sous les drapeaux de 180.000 jeunes libérables.

1er septembre : Manifestations à Paris de jeunes rappelés qui refusent de partir en Algérie.

19 septembre : Signature de l'accord d'entreprise Renault, donnant la troisième semaine de congé payé.

3 octobre : Signature des accords d'entreprise de la métallurgie nantaise.

10 octobre : A Douai, des travailleurs algériens manifestent contre la guerre d'Algérie. La police tire et fait deux morts.

2 novembre : Accords de La Celle-Saint-Cloud sur l'indépendance du Maroc.

25 novembre : Signature de l'accord de la métallurgie parisienne.

29 novembre : Chute du gouvernement Edgar Faure, mis en minorité à la suite du débat parlementaire sur le mode de scrutin.

2 décembre : Dissolution de l'Assemblée nationale.

8 décembre : Constitution du Front Républicain, alliance électorale conclue en toute hâte entre le Parti Radical, le Parti Socialiste, l'UDSR de Mitterrand et les Républicains Sociaux (gaullistes).

2 janvier 1956 : Elections législatives : victoire du Front Républicain (le PS a 15 % des voix, l'UDSR et les Radicaux, 13,5 %, les Républicains Sociaux, 4,4 %) ; le PCF a près de 26 % des voix, et le mouvement poujadiste, 11,5 %.

21 janvier : Constitution du gouvernement Guy Mollet.

En cette année 1955, l'économie française se portait bien. L'augmentation de la production industrielle (à titre d'exemple), la production automobile avait augmenté de 23 % entre 1954 et 1955), la reprise des exportations, la stabilité des prix, le plein emploi traduisaient cette relative expansion économique qui se maintenait depuis fin 1952.

Par contre, sur le plan politique, l'instabilité gouvernementale régnait toujours. L'année voyait succéder, en février, Edgar Faure à Mendès-France à la présidence du Conseil, avant de se terminer par une nouvelle crise gouvernementale fin novembre et la dissolution de l'Assemblée nationale, début décembre.

La bourgeoisie française devait faire face au développement de l'insurrection nationaliste en Algérie. Les opérations de répression, de guerre, que le gouvernement français multipliait là-bas ne réussissaient pas à écraser le soulèvement et l'état d'urgence était décrété en Algérie, le 3 avril 1955. En France même, les premiers jeunes du contingent à être maintenus ou rappelés sous les drapeaux, manifestaient, refusant d'être envoyés en Algérie. (Il y eut d'autres manifestations semblables un an plus tard alors que Guy Mollet était président du Conseil.)

Les grèves de Saint-Nazaire et de Nantes de l'été 1955 prirent gouvernement, patronat et organisations syndicales au dépourvu. Le patronat et les organisations syndicales s'employèrent alors à empêcher que les grèves ne s'étendent. Ce fut d'autant plus leur préoccupation qu'au moment même où les métallos de Saint-Nazaire entraient en lutte, à l'autre bout du pays, dans l'est, les ouvriers de Sidélor se battaient eux aussi, pour une augmentation de salaire. Et au cours des mois d'août et de septembre, dans de nombreuses entreprises (Citroën, Michelin, Renault, etc.), des débrayages eurent lieu sur des revendications de salaire. Même si tous ces mouvements restaient limités, isolés les uns des autres, ils ne manquaient pas d'inquiéter le patronat.

La CGT, la CFTC et FO ne tentèrent rien qui aurait pu aller dans le sens d'une unification des revendications et des luttes. Elles ne se soucièrent pas de renforcer la combativité et la confiance en elle-même de la classe ouvrière. Mais elles cherchèrent les moyens d'apaiser le mécontentement des travailleurs en lutte et de couper court à toute généralisation des grèves. Et cela, à un moment où la classe ouvrière était dans une situation relativement favorable pour obtenir satisfaction contre un patronat qui avait besoin de son travail, à un moment aussi où les métallos de Saint-Nazaire venaient de montrer de façon éclatante combien la lutte pouvait être payante.

Aux ouvertures faites par les patrons, les syndicats répondirent avec empressement et inaugurèrent avec eux, une politique d'accords-maisons, signés dans un certain nombre d'entreprises, contribuant ainsi à parcelliser la classe ouvrière, à circonscrire ses revendications. Ils usèrent de toute leur influence pour que les grèves de Saint-Nazaire et de Nantes ne soient pas le prologue à un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière.

En 1955, tout comme deux ans auparavant, à l'occasion de la grève de la Fonction publique, la classe ouvrière démontrait sa combativité. Mais cette fois encore, elle se heurtait à la politique des grandes organisations de gauche et des syndicats qui, loin d'organiser cette combativité, de lui donner des perspectives d'envergure, tout au contraire, la brisèrent.

Les métallos nazairiens ne veulent pas être exclus de la prospérité économique

A l'époque, les affaires des capitalistes étaient donc florissantes. Par exemple, l'Humanité **du 23 juin 1955 citait le cas des chantiers navals de Penhoët (où vont éclater les grèves de Saint-Nazaire) qui avaient fait 540 millions de bénéfices avoués en 1953 contre 301 millions en 1952...**

Cette prospérité économique se traduisait pour la classe ouvrière par des retombées. Les besoins en main-d'œuvre du patronat contribuaient au moins autant sinon plus à l'augmentation des salaires des travailleurs que les luttes revendicatives. Les statistiques officielles indiquent pour cette période une régulière augmentation de la consommation par habitant (de 9 % entre 1953 et 1955). Après les scooters et autres deux roues, employés et ouvriers commençaient à acheter, même si c'était à crédit, des voitures d'occasion ou même de « petites cylindrées ».

Mais ce mieux-être sensible n'était pas également réparti. Il était surtout vrai à Paris et dans la région parisienne car les salaires et le niveau de vie des travailleurs provinciaux restaient, eux, très loin derrière. Ils l'étaient d'autant plus qu'existait la scandaleuse pratique des abattements de zone qui permettaient aux patrons de réduire, le plus légalement du monde, les salaires des ouvriers de province, alors que le coût de la vie n'y était pas moins élevé : l'indice officiel des prix provinciaux avait rattrapé l'indice parisien et même, en 1955, le dépassait. Aux Chantiers de Penhoët, la différence entre les salaires pratiqués et ceux de la métallurgie parisienne s'élevait jusqu'à 30 %. On comprend que la revendication essentielle de 1955 ait été la parité avec les salaires parisiens.

Dans la plupart des entreprises du pays, les horaires de travail se situaient entre 46 et 50 heures hebdomadaires, et le patronat ne se privait pas pour inciter à les allonger encore : « Si vous voulez gagner de l'argent, faites des heures supplémentaires », **disait Fould, le patron des Chantiers de Saint-Nazaire et un délégué CGT racontait :** « Nous nous esquintions pendant soixante heures. Bientôt, il aurait fallu amener notre lit à l'atelier ». **L'une des premières formes de protestations des ouvriers des chantiers fut d'ailleurs de refuser de travailler plus de quarante-huit heures par semaine. Mais, même en multipliant les heures supplémentaires, les ouvriers de province, et ceux de Saint-Nazaire et de Nantes en particulier, n'arrivaient pas à vivre comme l'ouvrier parisien.**

A Saint-Nazaire, les métallos refusèrent d'accepter plus longtemps cette disparité flagrante. Dans cette période de prospérité économique et de plein emploi, les capitalistes avaient besoin de leur travail. Les conditions étaient donc favorables pour que les travailleurs réclament leur dû, revendiquent des augmentations de salaire et une amélioration de leurs conditions de vie, bref refusent d'être les laissés-pour-compte d'une prospérité économique qui n'était due qu'à leur labeur.

DOSSIER

1955

LES GREVES DE St-NAZAIRE ET DE NANTES

Succès des métallos de Saint-Nazaire

Commencée en février 1955 par un mouvement concernant les seuls soudeurs du chantier de Penhoët, la grève n'entraîne qu'en juin l'ensemble des 15 000 métallos de Saint-Nazaire. Débrayages multiples, grèves d'une journée, manifestations, traduisent la colère qui couve de nombreux mois avant d'éclater.

LE MOUVEMENT DES SOUDEURS

Le soudeurs à l'arc du chantier naval de Penhoët sont les premiers à entrer en lutte. Ils le font à la suite de la décision de la direction de changer les baguettes de soudure par de nouvelles à fusion plus rapide, changement qui s'accompagne d'une baisse des temps de 20 %. Cela revient à une diminution de salaire, car les soudeurs se trouvent alors dans l'impossibilité de faire leur boni normal, boni que représente plus de 30 % du salaire.

Le 21 février 1955, ils décident de réclamer 30 % d'augmentation de salaire, c'est-à-dire la parité de leurs salaires avec ceux de la région parisienne, et de ne plus effectuer d'heures supplémentaires au-dessus de la quarante-huitième heure. La révision des modalités de salaire au rendement est également demandée. Dans le même temps, ils s'organisent, prennent l'initiative d'élire des comités de lutte dans les différents ateliers, comités dans lesquels se retrouvent des travailleurs syndiqués et non syndiqués. Ce sont ces comités qui lancent les consignes de débrayage et de grève de 24 heures qui se succèdent pendant les trois mois qui suivent.

C'est l'époque également où, sur le plan national, se prépare le « rendez-vous d'avril », rendez-vous entre le CNPF et les centrales syndicales pour le renouvellement des conventions collectives. A Saint-Nazaire, les syndicats ne rapportent dans leur besace à l'issue de l'entrevue avec le syndicat patronal, que 4,7 % d'augmentation de salaire...

TOUS LES METALLOS ENTRENT EN LUTTE

Un meeting des métallos sur le terre-plain de Penhoët, devant les chantiers de Saint-Nazaire.

Le lundi 20 juin, dès 8 heures 30, exaspérés par une nouvelle baisse de leur boni, les soudeurs envahissent les bureaux de la direction du chantier. A 10 heures, ils sont rejoints par l'ensemble des travailleurs et dans l'après-midi, tout Saint-Nazaire est en grève : les chantiers de la Loire, Saint-Denis Turbines, les Fonderies de Saint-Nazaire, les Ateliers et Forges de l'Ouest, la SNCASO (qui deviendra Sud-Aviation et aujourd'hui, la SNIA).

Cette nuit-là, les chantiers ne sont pas occupés par les travailleurs mais... par les CRS, ce qui loin d'impressionner les 15.000 métallos à l'embauche le lendemain matin, déclenche leur colère. Forçant les grilles derrière lesquelles sont massés les CRS, les travailleurs entreprennent de les déloger des ateliers. Le combat s'engage tandis que les ouvriers des autres usines de Penhoët rejoignent leurs camarades. Vers 13 heures, les CRS reçoivent l'ordre de se retirer. Les métallos partent en manifestation à travers la ville, vers l'inspection du travail, où se tient une commission paritaire. Le bilan toutefois est lourd : des blessés dont certains gravement, trente arrestations dont quatre seront maintenues après inculpation jusqu'au samedi. Quant à la direction, elle cède le 23 juin une maigre augmentation de 3 % et, à condition que tout rentre dans l'ordre, cinq jours fériés payés pour l'année.

Les organisations syndicales CGT, FO, CFTC, appellent au calme, annonçant la poursuite des négociations et font reprendre le travail... ce qui n'a toutefois pas de quoi réjouir la direction : les joueurs de palets sur le terre-plein de Penhoët et les parties de belotes dans les bistrots alentour sont nombreux tandis que les ateliers et les cales restent désertes.

Pendant tous les jours qui suivent, grèves et débrayages se succèdent tandis que les rencontres patronat - syndicats trainent en longueur. La production de tous les chantiers est paralysée et la détermination des travailleurs à obtenir satisfaction plus forte que jamais. Chaque corporation avance ses revendications qui toutes concernent l'augmentation des salaires et se résument bientôt à celle des 30 % de rallonge avancée dès le début par les soudeurs. Le 9 juillet, de nouvelles propositions patronales sont rejetées et le 11, tout le monde part en congé bien décidé à « remettre ça » dès le retour.

La grève de Saint-Nazaire est le coup de colère de travailleurs poussés à bout par l'intransigeance des patrons face à leurs revendications de salaire. Ce qui soulève l'indignation des métallos nazairiens, ce qui les choque, c'est l'écart entre leurs salaires et ceux des métallos parisiens. Et ils ont les moyens d'en juger, de comparer, en particulier lorsque les ouvriers parisiens viennent travailler — en déplacement — pour quelques semaines ou quelques mois à Saint-Nazaire.

A Saint-Nazaire, même en venant travailler comme certains le dimanche matin, les ouvriers n'arrivent pas à se faire la paye d'un ouvrier parisien. Les conditions de vie sont plus difficiles aussi. Les bombardements de la guerre ont à peu près complètement détruit la ville. Et dix ans après la fin de la guerre, de nombreux travailleurs vivent encore dans des baraquements de bois « provisoires », sans aucun confort. La disparité entre leur niveau de vie et celui des Parisiens est donc criante et révoltante.

En 1955, le coup de colère de Saint-Nazaire est suffisamment puissant pour faire reculer le patronat de la métallurgie nazairienne. Mais le CNPF ne veut pas se retrouver ailleurs dans une situation semblable où il devrait céder sous la

« POUR UNE TOISE, ILS ONT PRIS UNE TOISE »

Dès le retour des congés, le 30 juillet, l'ensemble des métallurgistes des chantiers de Saint-Nazaire débrayent pour l'augmentation générale des salaires de 30 %. Ils sont suivis par tous les métallos nazairiens. Le lundi 1er août, la tension monte brusquement. Les journaux locaux publient des communiqués provocateurs de la direction qui déclare que « les ouvriers n'avaient pas à se plaindre et que l'indice des salaires était plus haut que l'indice des prix ». Chaque ouvrier sort de sa poche une lettre de Caldaguès, directeur du chantier, menaçant de revenir à 40 heures hebdomadaires sans compensation de salaire, si le travail ne reprend pas normalement. En réponse, les ouvriers décident d'occuper les chantiers pendant que les syndicats demandent d'urgence, une entrevue à la direction. Elle a lieu pendant que les lettres individuelles sont joyeusement brûlées à côté d'une baraque de gardien... qui ne tarde pas à griller elle aussi. CRS et gardes mobiles convergent alors vers Penhoët tandis que les ouvriers dressent des barricades, mettent en branle cisailles et poinçonneuses pour débiter des projectiles, et fabriquent à tour de bras des lance-pierres. La sirène des chantiers enclenchée et bloquée par les gars ameute les autres usines et la population nazairienne. Une véritable bataille rangée s'engage alors, les CRS attaquant — et se défendant — en matraquant avec sauvagerie les travailleurs pourchassés jusque dans les ateliers. Ceux-ci frappent dur eux aussi, jusqu'à ce que les CRS refluent une première fois en pagaille, avant de se relancer à l'assaut du terre-plein. La baraque du syndicat patronal flambe et les pompiers arrivés sur les lieux se laissent déposséder sans résistance de leurs lances à incendie aussitôt retournées contre les CRS. Ceux-ci sont également copieusement arrosés de gravillons et bouts de ferraille lancés par des boyaux à air comprimé mis en batterie. Partout, c'est le corps-à-corps, ouvriers-CRS, jusqu'à ce que ceux-ci décrochent enfin.

A l'issue de cette journée, une cinquantaine de travailleurs sont blessés, dont l'un d'eux grièvement puisqu'il a eu une main arrachée par une grenade.

LA DIRECTION RECULE

La violence des événements de cette journée qui traduit la détermination des travailleurs, sème un petit vent de panique parmi le milieu patronal, parmi les autorités publiques, parmi les organisations syndicales qui craignent de ne plus contrôler la situation si rien de conséquent n'est cédé rapidement par la direction.

Le sous-préfet, le préfet interviennent pour mettre en demeure le syndicat patronal d'intervenir. Le ministre du Travail se saisit du conflit et désigne un « amiable compositeur » qui convoque au ministère, à Paris, les délégations syndicales pour le 5 août à 8 heures du matin. Dans la nuit du 2 au 3 août, le lock-out est levé. Les ouvriers suivent les consignes syndicales et reprennent le travail. Mais les jours qui suivent, au cours desquels les négociations laborieuses se poursuivent, des débrayages « pour appuyer les syndicats » se succèdent et l'ardeur au travail est loin de régner.

Le dimanche soir, en présence du ministre du Travail, les syndicats signent l'accord du 7 août. Ils reviennent alors à Saint-Nazaire avec les propositions que eux ont déjà accepté, mais que les travailleurs vont refuser. Ce sont les suivantes :

	Ancien salaire	Revendication	Propositions patronales (augmentation)
P3	175	218,75	215 (soit 22 %)
P1	149,94	197,25	190 (soit 21 %)
OS	136	172,84	170,62 (soit 23 %)
Manœuvre	125,15	150	140 (soit 11 %)

Elles sont repoussées une première fois le 9 août, par les travailleurs qui maintiennent leur revendication des 30 %. Une seconde fois le 13 août. Mais les syndicats reviennent à la charge autant de fois qu'il faut pour réussir, après des votes successifs, à les faire accepter. Le 16 août, à 81 % les ouvriers se prononcent pour l'acceptation de ce qui est présenté comme une augmentation de 22 % pour tous et vont reprendre le travail.

Bien que les travailleurs n'aient pas obtenu les 30 % qu'ils réclamaient, bien qu'ils aient montré qu'ils n'acceptaient pas sans réticence le compromis des syndicats, c'est une victoire. Et ressentie comme telle non seulement par les travailleurs des chantiers et de toute la métallurgie nazairienne qui obtient elle aussi l'augmentation de salaire, mais aussi par toute la classe ouvrière. Les métallos nazairiens viennent de démontrer qu'il est possible de faire reculer le patronat. Ils montrent la voie, une voie sur laquelle s'engagent immédiatement, les travailleurs du bâtiment et de la métallurgie nantaise.

pression des grèves. Cela risquerait d'encourager d'autres secteurs de la classe ouvrière à entrer en lutte et de favoriser la généralisation des mouvements. Les patrons vont donc, avec l'aide des organisations syndicales, s'employer à couper court à la mobilisation des travailleurs. Voilà ce que signifie la réaction brutale du patronat nantais. Et à Nantes, les CRS envoyés à la rescousse du patronat, ne cèdent pas le terrain (contrairement à ce qui s'est passé à Saint-Nazaire), tirent et font un mort dans les rangs ouvriers.

A la suite de ces événements, les patrons vont chercher à désamorcer d'autres conflits éventuels. Les organisations syndicales se prêtent au jeu en acceptant de signer des accords d'entreprise pour lesquels des négociations s'engagent un peu partout. La troisième semaine de congés payés est accordée aux travailleurs de Renault pour prix de leur maintien à l'écart des grèves, puis est étendue à toute la métallurgie parisienne et à quelques grandes entreprises. Et pourtant, cette troisième semaine de congés payés qui ne représente d'ailleurs sur le plan financier pour les patrons que peu de chose, est une concession que fait le patronat mais qu'il n'aurait jamais faite sans la lutte des travailleurs de Nantes - Saint-Nazaire.

A Nantes, le patronat ne cède pas

L'importance des augmentations obtenues à Saint-Nazaire déclenche les commentaires inquiets. Dans **Paris-Presse,** grand quotidien du soir du 17 août, on peut lire : « **Au ministère des Finances, on craint maintenant que l'augmentation accordée aux métallurgistes de Saint-Nazaire ne fasse tache d'huile. Déjà, le fait que les ouvriers de la SNCASO nazairienne aient été associés à l'accord fait craindre que toutes les autres usines de la société d'aviation, réparties dans la métropole ne demandent à leur tour, à y participer. Un vaste ébranlement pourrait donc partir des revendications locales qui viennent d'être présentées** ».

Face à ce danger, patronat et gouvernement n'entendent pas laisser faire. Les événements de Nantes, de ce point de vue, vont avoir une valeur de test pour le patronat et le gouvernement d'une part, pour la classe ouvrière, d'autre part.

PREMIER RECUL DES PATRONS

Depuis le retour des congés, les débrayages ne cessent pas dans la métallurgie nantaise. Une revendication revient sans cesse : 40 F d'augmentation pour tous. Le 17 août, au moment où les travailleurs nazairiens, forts de leur victoire, s'apprêtent à reprendre le travail, toutes les entreprises métallurgiques de Nantes débrayent, et les travailleurs se regroupent en ville autour du local du syndicat patronal. Voici comment **l'Humanité** rapporte les faits :

« Les patrons finissent par accepter des discussions immédiates et proposent 20 francs horaires uniformes. Refus. Les gars déjeunent sur le tas. Suspension. Mais les métallos ne lâchent pas d'une semelle les patrons. Une centaine de métallos dans le syndicat même suivent les discussions jusque dans le bureau où siègent les délégations : 33 francs d'augmentation pour tous... Non... Une demi-heure après, ils lâchaient le morceau : 40 francs d'augmentation et le point porté pour les mensuels à 180 francs de l'heure ».

L'EPREUVE DE FORCE

La victoire est cependant de courte durée : le soir même, à une entrevue à la préfecture entre les patrons nantais et le préfet, fait suite une déclaration à la presse annonçant qu'il n'est pas question d'appliquer l'accord signé quelques heures auparavant et que toutes les usines sont lockoutées. Les négociations engagées avec les travailleurs du bâtiment, également en grève depuis plusieurs jours, sont rompues. Les CRS, arrivés par wagons entiers dans la nuit, occupent les usines. Tous les cafés nantais sont fermés par décision préfectorale « jusqu'à nouvel ordre ».

Telle est la situation que découvrent au matin du 18 août l'ensemble des travailleurs de la ville. L'indignation est à son comble et les travailleurs marchent sur la préfecture, se heurtent aux CRS. Bientôt, le centre de la ville est transformé en véritable champ de bataille. Le lendemain, vendredi 19 août, les heurts se reproduisent. Le préfet déclare : « **L'ordre sera maintenu envers et contre tous** » et les CRS ne cèdent pas le terrain. Dans la soirée, ils tirent : un travailleur du bâtiment, Jean Rigollet, est tué d'une balle en pleine tête. Les blessés, dont trois par balles, se comptent par centaines.

L'attitude et le revirement du patronat, les affrontements de ces deux journées, le fait que les CRS aient fait usage de leurs armes, portent un coup sévère au moral des travailleurs. Tandis que le patronat en appelle à la médiation du gouvernement, les syndicats réclament, dans un but d'apaisement, le retrait des CRS, la réouverture des usines et des négociations. Les syndicats mettent alors tout leur poids dans la balance pour faire reprendre le travail. Ils y réussissent, le mardi 23 août, après un référendum qui donne 5 300 voix pour la reprise, 1 400 contre, 13 000 travailleurs s'abstenant de voter. Mais les syndicats n'appellent même pas les ouvriers à se rendre à l'enterrement de Jean Rigollet et se contentent d'organiser un débrayage de deux heures sur le tas. Ils veulent éviter à tout prix tout ce qui peut contribuer à dramatiser la situation. Les négociations qui s'engagent vont traîner en longueur pendant des semaines.

LE MOUVEMENT FAIT TACHE D'HUILE

Patronat et gouvernement ne veulent pas que les événements de Saint-Nazaire se reproduisent. Ils viennent de le montrer à Nantes brutalement. Mais un peu partout en province, c'est l'importante augmentation des salaires obtenue à Saint-Nazaire qui frappe et encourage les travailleurs à revendiquer à leur tour.

A partir de la fin août et pendant tout le mois de septembre, sous la forme de débrayages, de grèves de 24 heures, ou même de grèves illimitées avec occupation, les mouvements revendicatifs se multiplient non sans donner lieu à de nouveaux affrontements avec les CRS envoyés sur les lieux. Ces mouvements se soldent parfois par des augmentations de salaire. Ainsi, le 26 août, les métallurgistes de Brest obtiennent une augmentation de 25 à 41 francs. Aux Forges de Basse-Indre, près de Nantes, le 8 septembre, c'est de 20 à 42 francs d'augmentation qu'obtiennent les travailleurs. En Seine-Maritime, l'augmentation est de 32 à 40 francs. Les travailleurs du bâtiment de Lorient, les sidérurgistes et les mineurs de Lorraine, les mineurs du Gard, les métallos d'Angers, de Limoges, des Chantiers de la Seyne près de Toulon, etc., obtiennent partiellement satisfaction.

Mais tous ces mouvements restent isolés les uns des autres, éparpillés en province et ne touchent pour ainsi dire pas la région parisienne.

A Nantes, le 7 septembre, les entreprises sont de nouveau lockoutées pour couper court à l'agitation ouvrière et les CRS investissent la ville. Le 12 et le 19 septembre, d'imposantes manifestations se déroulent et des incidents ont lieu avec les forces de police. Le 20 septembre, alors que le lock-out général est à nouveau prononcé, des bagarres de rues ont lieu tandis que les travailleurs revendiquent, avec les augmentations de salaires, le retrait des licenciements annoncés à la suite des événements du 17 août. Des manifestations violentes se renouvellent le 29 septembre. Ce n'est que le 3 octobre que les patrons acceptent la signature, entreprise par entreprise, d'accords qui donnent des augmentations de salaire de 16 à 30 francs, et s'engagent à lever toutes les sanctions. La reprise du travail est alors décidée.

Ouvriers et employés des usines métallurgiques de Nantes débrayent tous ensemble le 17 août. Ici, des travailleurs des Ateliers et Chantiers de Bretagne (ACB).

Contre les travailleurs unis en lutte pour leur pain

Les C.R.S. ont tiré à NANTES

1 mort, des dizaines de blessés parmi les ouvriers

La Fédération communiste dénonce les provocations policières montées par le patronat

Pourquoi ils ont tué

NANTES (par téléphone, de notre envoyé spécial Fernand CHA

Toute une ville en lutte

Photo extraite de l'Humanité du 20 août 1955 : à Nantes, les CRS ont fait un mort dans le rangs des travailleurs.

DOSSIER

1955

LES GREVES DE St-NAZAIRE ET DE NANTES

Saint-Nazaire, les ouvriers se sont battus mais n'ont pas dirigé leur grève

Pour obtenir satisfaction, les travailleurs de Saint-Nazaire ont fait preuve d'une grande combativité. Aux intimidations de la direction, aux menaces, ils n'ont pas cédé.

Mais s'ils ont été assez déterminés pour faire face aux CRS, par contre, ils ne se sont pas donnés les moyens de contrôler et de diriger leur grève. Aucun comité de grève n'a été élu par les ouvriers des chantiers. Les « comités de lutte » des soudeurs n'ont eu qu'un rôle limité. Ils n'ont concerné que les soudeurs et l'organisation de leurs mouvements. Même si ce sont les soudeurs des comités de lutte qui ont entraîné dans la grève l'ensemble des chantiers, ils n'ont joué par la suite aucun rôle décisif dans l'organisation de la grève.

La combativité des travailleurs n'a rien changé au fait qu'ils ont laissé l'organisation et la direction de leur mouvement entre les mains des organisations réformistes. Et ces organisations syndicales ont eu la direction du mouvement de bout en bout, la direction d'un mouvement qu'elles n'avaient pas voulu. Car elles n'ont été pour rien dans son déclenchement et ont regretté, à plusieurs reprises, qu'il ne se déroule pas comme elles l'auraient souhaité, sans initiative intempestive des travailleurs qui remette en cause leur volonté de temporiser. Pour ne prendre que deux exemples : elles ont été surprises lorsque le premier août, alors qu'elles venaient de programmer des débrayages tournants, atelier par atelier, tout le chantier s'est retrouvé en grève, dès le matin. Et par la suite, elles ont accepté d'aller négocier à Paris « loin du climat de violence » de Saint-Nazaire, à l'appel du patronat. Mais personne ne leur a, à aucun moment, contesté leur rôle dirigeant. Pendant que les ouvriers se battaient contre les CRS, ou pendant qu'ils débrayaient « pour soutenir leurs délégations », c'était les syndicats qui discutaient avec les patrons et marchandaient au lieu et place des travailleurs. Un comité de grève n'aurait pas forcément permis d'obtenir beaucoup plus sur le plan des revendications, mais au moins, et c'est fondamental, il aurait permis que ce soit les travailleurs eux-mêmes qui se retrouvent devant les patrons pour défendre eux-mêmes leurs intérêts, pour dire leur mot, pour décider consciemment et pas seulement pour faire le coup de poing contre les CRS. Et cela aurait pu offrir d'autres perspectives à la classe ouvrière dans son ensemble.

Les a

Les grèves de l'Ouest avaient retenti aux oreilles du patronat comme un avertissement. Ils en tiraient une leçon de prudence et de souplesse envers le mécontentement de la classe ouvrière. Dans de nombreuses entreprises, ils accordaient alors aux travailleurs, sous forme d'accords-maisons signés avec les syndicats, un certain nombre d'avantages. Ceux-ci ne représentaient en fin de compte, pour les patrons, que des concessions limitées. Par contre, ces accords d'entreprise remettaient gravement en cause le principe des conventions collectives.

Certes, le contenu de ces conventions collectives, nationales, régionales et locales, était en 1955, largement dépassé. Personne n'était plus payé aux tarifs ridiculement bas qu'elles fixaient. Mais, même réduites au strict minimum, elles avaient une portée autrement importante que ces nouveaux accords d'entreprise. Car comme elles avaient — et ont toujours — force de loi, elles garantissaient à tous les travailleurs d'une même branche d'industrie l'application des avantages acquis. En particulier, elles permettaient aux travailleurs de petites entreprises dans lesquelles les possibilités d'obtenir gain de cause contre les patrons sont plus difficiles, de bénéficier des avantages obtenus par les travailleurs dans les usines plus importantes, ou du moins de ne devoir engager qu'une lutte légale, devant les tribunaux, pour obtenir leur application, ce qui est moins difficile que de se mettre en grève.

Par contre, les accords d'entreprise signés en 1955 permettaient aux patrons de limiter l'application de leur contenu au niveau de chacune des entreprises où ils étaient signés, là où les pa-

TALLURGIE

'hui

TES

TIONS

locales

ORRAINE ET LE GARD

RES AUJOURD'HUI

COURRIERES

Hier pendant plus de deux heures

600 "rappelés"

de l'armée de l'air

ont manifesté à

la gare de Lyon

Le train qui devait les conduire à Marseille n'a pas pris le départ

Les jeunes soldats ont été dirigés sur la caserne de Reuilly puis Villacoublay

MA

Le

des

se réu

■ Le gé

hier d

MOHA

■ Pier

MOHA

au pl

Arrivés en fin de

et Henri Yrissou, mes

med Ben Youssef, e

Les premières manifestations de rappelés se déroulent en 1955. D'autres auront lieu en 1956. (Photo extraite de l'Humanité du 12-9-55.)

Le gouvernement accentue la guerre

En France, l'agitation liée à la guerre coloniale qui commençait en Algérie plus encore que l'agitation sociale, fut révélatrice des difficultés auxquelles le gouvernement Edgar Faure était confronté.

Face au développement de l'insurrection nationale en Algérie, le gouvernement s'empressa de trouver un règlement en Tunisie et au Maroc. Il traita avec les leaders nationalistes Bourguiba et Mohamed V que ses prédécesseurs avaient exilés et emprisonnés, et accorda à ces deux protectorats français la souveraineté interne à la Tunisie en juin 1955 (elle sera indépendante en mars 1956), et l'indépendance au Maroc en novembre 1955.

Au cours de l'année 1955, la répression en Algérie prit de plus en plus ouvertement l'allure et les dimensions d'une véritable guerre. Aux bataillons de CRS, de gendarmes, de légionnaires et de parachutistes qui étaient déjà en Algérie, allaient s'ajouter les premiers hommes du contingent.

Le vote début avril 1955 de l'état d'urgence en Algérie, fut suivi à la mi-mai de celui de l'augmentation de 30 milliards du budget militaire et du premier rappel de 1 800 jeunes gens, venant juste d'être libérés. Le 24 août 1955, ils furent 60 000, récemment libérés, à être rappelés. Et le 30 août, le gouvernement décréta le maintien sous les drapeaux de 180 000 libérables. De fait, la guerre d'Algérie qui n'avait officiellement que le nom « d'opérations de maintien de l'ordre », commençait.

Les rappelés, parfois avec l'appui de leurs familles et de la population, tentèrent très vite de s'opposer à ces mesures. Le 1er septembre, à Paris, gare de l'Est, 2 000 jeunes refusèrent de monter dans les trains aux cris de « La quille ! », « Pas de guerre en Algérie ! », « Le Maroc aux Marocains ! ». Les mêmes faits se répétèrent les jours suivants gare Montparnasse, gare de Lyon, à Brive, Perpignan, Bordeaux,

ccords d'entreprise

Un coupe-feu contre l'extension des luttes

trons se sentaient contraints de lâcher du lest, sans que toutes les autres entreprises — grandes ou petites — du même secteur industriel soient légalement tenues de s'aligner.

En 1955, ces accords maisons ont eu pour but de désamorcer le mécontentement ouvrier là où il pouvait représenter un danger de faire tache d'huile, et en particulier dans les secteurs industriels déterminants comme Renault. Mais le patronat ne put mener à bien cette politique que parce qu'il trouvait en face de lui, des organisations syndicales prêtes à négocier à ce niveau, à discuter entreprise par entreprise. Le président du CNPF de l'époque, Georges Villiers, s'en félicitait en déclarant, le 27 juillet 1955 :

« L'entente apparaît de plus en plus possible, les possibilités de collaboration sont infiniment vastes ». **Aux propositions patronales, la CFTC bien sûr, répondit tout de suite « présent ». Force Ouvrière également. Quant à la CGT, elle tint un langage un peu plus radical pour dénoncer l'attitude du patronat à son égard lorsque celui-ci refusait de la faire participer aux négociations. Mais chaque fois qu'elle en eut l'occasion, elle signa et cautionna cette politique. Après la signature de l'accord de la métallurgie nazairienne qui mit fin au conflit des chantiers navals,** l'Humanité **du 22 août rappelait :** « Est-ce que nous sommes prêts d'en passer de nouveau ? Bien sûr. Le programme d'action élaboré et voté au récent congrès de la CGT contient toute une série de revendications que nous avons bien l'intention de faire reconnaître, soit par la signature des patrons, soit par les lois ».

Le patronat pouvait alors parler de : « forme nouvelle de rapports entre ouvriers et patrons » **qui, d'après lui, reléguait au musée des antiquités la lutte de classe. Et il est vrai que les organisations syndicales en signant, y compris lorsque des clauses antigrèves figuraient dans ces accords, manifestaient leur volonté non pas de combat mais de collaboration avec le patronat.**

LES CONVENTIONS COLLECTIVES DEPUIS 1950

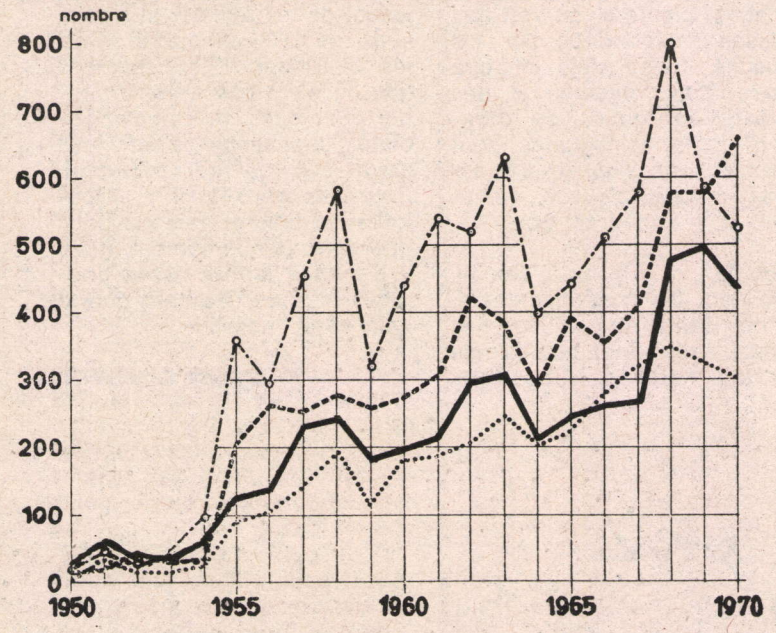

——— : Conventions Collectives Nationales.
..... : Conventions Collectives Régionales.
o....o.... : Conventions Collectives Locales.
- - - - - - - : Conventions Collectives d'établissements : accords d'entreprise.

A partir de 1955, le nombre d'accords d'entreprise signés dépasse définitivement celui des conventions collectives nationales.

Des accords qui ne coûtent pas cher aux patrons

L'accord d'entreprise signé à Renault le 19 septembre 1955 prenait une importance particulière du fait qu'il concernait dans la métallurgie, la plus grosse entreprise, nationalisée de surcroît, du pays. En fait, il prenait valeur d'exemple et de référence. Il accordait, avec la troisième semaine de congé payé, 4 % d'augmentation de salaire pour 1956 et 1957, des indemnités journalières qui s'ajoutaient à celles de la Sécurité sociale en cas de maladie ou d'accident du travail. Il jetait les bases d'un projet de retraite complémentaire. Enfin, il était complété par les conditions de son application, de sa révision et des négociations futures, conditions qui étaient des clauses anti-grèves.

Le contenu de cet accord était plus que modeste puisque même cette troisième semaine de congé payé, qui pouvait apparaître comme le plus important de ce qui était obtenu, ne représentait finalement qu'une augmentation de salaire minime d'environ 1,5 %.

Ce qui était par contre important dans cet accord, c'était ce que Pierre Dreyfus, patron de la Régie Renault, soulignait lui-même en déclarant : **« Les syndicats ayant aujourd'hui confiance dans la parole des dirigeants de la Régie... le nouveau climat va favoriser le fonctionnement de l'appareil de production... L'application de l'accord — qui est un accord de bonne foi — exige de part et d'autre une bonne volonté quotidienne ».**

L'accord Renault inspira toute une série d'autres accords du même type, qui furent signés à la SNECMA, autre usine nationalisée, chez Citroën, Peugeot, Merlin-Gérin, Olida, Géo, etc. La troisième semaine de congé payé était accordée par les Charbonnages de France, les Potasses d'Alsace, la sidérurgie de Moselle, la métallurgie parisienne.

Signé en novembre 1955, l'accord de la métallurgie parisienne restait lui aussi très limité. Aux travailleurs des entreprises signataires, il donnait la troisième semaine de congé payé mais dans cette troisième semaine étaient inclus les congés supplémentaires acquis antérieurement, **« notamment les suppléments accordés pour l'ancienneté et ceux qui sont prévus pour les mères de famille ».** Quant aux salaires, ils n'étaient définis par l'accord que très en-dessous des salaires réels. La CFTC signataire reconnaissait elle-même que **« les nouveaux barèmes de salaires ne pouvaient satisfaire à eux seuls les métallurgistes de la région parisienne »** car en effet, notait le journal **Le Monde, « ils restent inférieurs à ceux du célèbre accord conclu à Saint-Nazaire »,** ajoutant : **« Les salaires réels, notamment dans les grandes entreprises sont sensiblement supérieurs à ceux du barème »** car il a été établi pour **« tenir compte des possibilités des plus petites entreprises ».**

Ces accords étaient ainsi tout à fait conformes aux conseils donnés en août par Edgar Faure, selon lesquels il fallait **« adapter les salaires aux possibilités réelles de chaque entreprise »** et faire appel, pour cela, **« à la sagesse des organisations syndicales dont les membres savent faire preuve de bon sens et aussi de courage »,** appelant chacun à **« l'effort commun et à la discipline ».**

Edgar Faure en Algérie

Tulle, Rouen. Malgré les CRS envoyés contre eux, les rappelés empêchèrent les trains de partir, décrochèrent les wagons, se couchèrent sur les voies.

Tandis que les jeunes du contingent protestaient et résistaient comme ils pouvaient aux décisions gouvernementales, des manifestations de travailleurs algériens avaient lieu en province. Leur répression par la police fut particulièrement brutale au point de faire, à Douai, le 10 octobre, deux morts par balle.

Toutes ces manifestations se déroulaient sans que les grands partis de gauche n'entreprennent quoi que ce soit pour les organiser. Il n'y avait, en effet, rien à attendre de la part du Parti Socialiste, d'un parti dont Guy Mollet alors Secrétaire général et bientôt président du Conseil en 1956, s'emploierait à accélérer l'envoi du contingent en Algérie et à généraliser la guerre. Quant au PCF, son anti-colonialisme se contentait d'articles de protestation dans **l'Humanité,** contre la répression en Algérie et les exactions policières en France. Mais il ne revendiquait pas l'indépendance pour l'Algérie. Car s'il proclamait « Non à la guerre d'Algérie », il ajoutait « Négociations pour faire du peuple algérien un ami et un allié de la France », et réclamait « ni l'intégration, ni la sécession mais l'association », prétendant œuvrer « à créer une véritable union française ».

Ainsi le PCF laissa les travailleurs algériens en France, seuls, désarmés, face à la répression policière. Il laissa les jeunes du contingent seuls et sans perspective face aux ordres du gouvernement. A un moment où la classe ouvrière venait de prouver sa combativité, à un moment où patronat et gouvernement craignaient sa capacité à se mobiliser contre leur politique, le PCF se garda d'œuvrer à unir son combat à celui de tous ceux que révoltait l'entreprise colonialiste du gouvernement Edgar Faure.

Le mouvement poujadiste en perte de vitesse

Au cours de l'année 1955, le mouvement de Pierre Poujade, l'UDCA, vaste regroupement de petits commerçants et d'artisans, continuait à faire parler de lui. Beaucoup moins que dans les années précédentes, car le gouvernement prit des mesures début 1955 pour alléger les impôts et les contrôles fiscaux qui avaient déclenché deux ans auparavant, la colère d'une fraction de la petite bourgeoisie. Il s'agissait surtout de celle qui se trouvait dans les régions déshéritées et qui avait le sentiment d'être elle aussi, la laissée pour compte de la nouvelle prospérité économique.

Toutefois, le mouvement poujadiste était encore assez vivant pour rassembler à la fin janvier 1955, près de 100 000 personnes, venues de toute la France, lors d'un meeting à Paris. Mais ce meeting lui-même fut interprété comme un échec relatif par rapport au nombre de participants attendus et traduisit l'effritement du mouvement, à un moment où la situation des petits commerçants et artisans s'améliorait. Et dans l'année, les manifestations au cours desquelles les perceptions furent envahies et les dossiers dispersés, restèrent rares.

Avec la fin de l'année et la perspective des élections législatives, les interventions du mouvement poujadiste traduisirent ouvertement des préoccupations électoralistes. Pierre Poujade annonça que l'UDCA serait présente dans les élections, déclaration qui s'accompagna de professions de foi franchement d'extrême-droite dans lesquelles le racisme, l'anti-sémitisme et désormais la défense de l'empire colonial français constituaient les axes essentiels de sa propagande.

Aux élections de janvier 1956, les candidats de Pierre Poujade remportèrent un certain succès avec 11,5 % des suffrages, 2,5 millions de voix et 51 députés élus. Mais ce fut le succès éphémère d'un mouvement qui, dans les mois et les années qui suivirent, continua de s'effriter pour disparaître quand Poujade se rallia à De Gaulle, en 1958.

Fiez-vous à la concurrence d'antan !

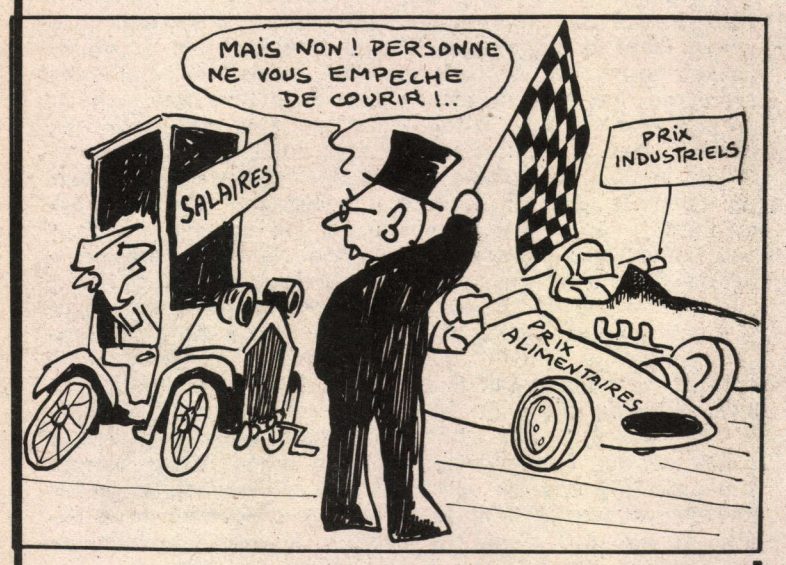

Le ministre de l'Economie, M. René Monory, a déclaré mercredi 10 janvier que l'année 1979 sera l'année de la concurrence et de la consommation.

Pour favoriser la consommation, il ferait baisser le taux du crédit à la consommation. Quant à la libération des prix, eh bien, tout d'abord, la libération des prix gagnera tous les secteurs de l'économie d'ici la fin 1979. Mais attention, le gouvernement veillera à maintenir des conditions de concurrence efficace.

Ainsi reviendra-t-on au bon vieux capitalisme d'antan : les saines lois de la concurrence feront régner la salubrité sur le marché et maintiendront les prix.

Pour mieux convaincre, Monory affirme que les prix industriels n'ont pas grimpé plus vite l'an passé qu'ils ne l'avaient fait au cours du semestre correspondant de 1977. C'est lui qui le dit. D'ailleurs, même si c'est vrai, il n'y a pas de quoi se vanter : car les prix industriels ont quand même sérieusement augmenté l'an passé.

Il formule en outre le souhait — le souhait seulement — de mettre en place des « chartes » de la consommation et de la concurrence prévoyant notamment les conditions d'affichage et d'information des consommateurs. Ces chartes, mises au point sur la base de négociations avec les professions concernées, déboucheraient, paraît-il, sur des engagements de modération assimilables à des codes de bonne conduite.

Ainsi, dûment informés, pourrons-nous partir dès l'aube chercher notre lait à un bout de la ville où son prix est bas, puis repartir au pressing le moins cher à l'autre extrémité.

En fait, pour l'ensemble des prix industriels ou de service, les lois de la concurrence ne jouent pas depuis belle lurette. Qui croira que les fabricants de pneumatiques ou de voitures ne s'entendent pas sur les prix ! Il y a bien longtemps que ces ententes sur les prix existent dans la plupart des professions.

Alors, la liberté totale des prix, ce sera la possibilité d'anticiper sur l'inflation, mais pas pour tout le monde. Et surtout pas pour les travailleurs qui, eux, n'ont pas la liberté des salaires. Les salaires sont surveillés de près, Barre l'a dit et redit au cours de son forum au journal l'Expansion **: il faut éviter d'augmenter les salaires, ceux-ci ne doivent en aucun cas progresser de plus de 10 % en un an parce qu'alors, oui, il y aurait un risque grave d'inflation. Mais pas avec la liberté des prix !**

Il peut y avoir toutefois une paille dans leurs raisonnements hypocrites : la combativité des travailleurs, qui peuvent bien, s'ils le veulent, mettre en échec tous les beaux plans de ceux qui se moquent d'eux aussi ouvertement.

● LES LOIS DU MARCHÉ A SENS UNIQUE

Avec la période de redoux, les prix des légumes ont commencé à redescendre, après les hausses vertigineuses de la période de gel, les poireaux avaient quasiment triplé, les carottes doublé et les pommes de terre augmenté de 20 %.

On nous explique que ce sont les lois du marché : avec le froid, les carottes et les poireaux ne se déterraient plus facilement ou ne se laissaient pas extraire des silos, il a fallu surchauffer les serres... et puis le froid a paralysé de nombreux transports, etc. Tout cela ferait que ces légumes sont devenus plus rares ou d'un prix de revient plus élevé, donc plus chers.

Par exemple, il paraît qu'un quart de la production de choux-fleurs aurait été gelée. Fort bien. Mais à propos de choux-fleurs, il y a eu une époque, pas bien lointaine, où ils n'étaient pas si rares, bien au contraire : il y en avait trop, paraît-il. Les prix ont-ils baissé, alors, de façon aussi spectaculaire qu'ils étaient montés ces derniers temps ? Bien sûr que non, on a détruit les stocks de choux-fleurs. Les fameuses lois du marché jouent surtout dans un sens. Bien sûr, on voit des baisses saisonnières sur les produits frais. Mais chaque année, des centaines et des milliers de tonnes de différents fruits et légumes sont purement et simplement détruits chaque fois que, soi-disant, il y en aurait trop.

En fait, il n'y en a jamais trop pour les consommateurs. Si ces fruits et ces légumes étaient à ces moments-là mis sur les marchés à des prix très bas, aussi bas qu'ils sont hauts aujourd'hui, ils trouveraient acheteurs. Ce serait la moindre des choses que les conditions favorables profitent à la population.

Quand on nous dit qu'il y a trop de tel fruit ou de tel légume, c'est uniquement parce que les sociétés de commercialisation de ces produits refusent de les acheter aux paysans, de les transporter et de les distribuer. Elles estiment que ce n'est pas assez rentable pour elles et, dans la société capitaliste, c'est leur point de vue qui triomphe. Pour ces gens-là, il y a toujours de bonnes raisons pour que les prix augmentent, mais il n'y en a jamais assez pour qu'ils baissent d'autant quand cela serait possible.

Claude CHARVET

● Hausse du prix des légumes :

L'AVIS DE PETITS COMMERÇANTS

Aux étalages d'un détaillant de Troyes (Aube), le prix des poireaux est brutalement passé de 4,30 F à 9,95 F puis 11 F le kilo, les carottes de 1,60 F à 3,60 F puis 4,90 F, les choux-fleurs de 7,90 F à 9,95 F, les choux de Bruxelles de 4,30 F à 7,50 F.

Le gérant d'un magasin Goulet-Turpin du centre de la ville est mécontent, il explique : **« Pour les poireaux, ça se comprend parce qu'on peut plus difficilement les arracher, mais pas au point de doubler le prix tout de même. Mais pour les pommes de terre et les carottes, je ne vois pas... elles sont arrachées depuis un certain temps. Pour nous, c'est une mauvaise affaire, car les clients achètent moins : on y regarde à deux fois avant d'acheter des poireaux à 11 F... Pour un gérant comme moi, c'est plus embêtant encore que pour ceux qui achètent directement aux halles en fonction des prix du jour. J'avais commandé des poireaux trois jours avant la hausse, ils me sont arrivés bien plus chers. Heureusement qu'il n'y en avait pas beaucoup, ils me seraient restés sur les bras. On a évoqué les difficultés du transport pour expliquer la hausse, mais là, il s'agit de produits de la région ».**

Un détaillant à son compte explique que pour sa part, il trouve cette hausse très raisonnable car **« c'est tous les hivers que les prix grimpent. Mais là, ça a été plus brutal ».** Mais lui, dans ces cas-là, il a une habitude : **« Quand c'est trop cher, je n'en prends pas. Ces derniers jours, je n'avais pas de poireaux, j'en ai juste pris un peu aujourd'hui parce que sinon les clients iraient ailleurs. Je n'ai pas non plus de choux de Bruxelles : il ne faut pas pousser à la hausse. Encore, ça va quand c'est obligatoire et que l'augmentation correspond réellement à un prix de revient plus élevé. Mais là, dès le premier jour de gel, les prix montaient. Aujourd'hui, il fait moins froid, ils n'ont pas baissé ! Mais qui est responsable de ces hausses ? Le producteur, le mandataire ? C'est difficile à savoir, il faudrait pouvoir suivre le produit d'un bout à l'autre ».**

Le gérant d'un magasin Economiques Troyens, lui, est plus catégorique : **« Pour mois, c'est l'intermédiaire qui prend tout, ça se passe au niveau de celui qui téléphone, du mandataire. C'est aussi la faute de la télévision et du gouvernement : ils ont fait de la propagande en annonçant qu'avec le froid, les légumes allaient augmenter, avant même que la hausse ait eu lieu. Alors, les autres n'avaient aucune raison de ne pas en profiter ».**

Le numéro 40 de "Ceux du Technique" vient de sortir

● Au sommaire de ce numéro :

— Les sports d'hiver pas à la portée de toutes les bourses - Les échos dans les LEP - L'affaire Lucien Melyon. Prix : 1 F.

SNCF

Paris-Austerlitz : la SNCF refuse de céder, la grève continue

A Paris-Austerlitz, la grève des agents de la Manœuvre et du Mouvement commencée le 1er janvier au matin continue. Les grévistes exigent principalement un reclassement au niveau correspondant au travail que leur fait faire la SNCF, mais aussi une amélioration de la sécurité dans le travail, des modifications des horaires des équipes, des effectifs supplémentaires. Ils réclament également le paiement de jours de grève.

Chaque matin, la poursuite du mouvement a été votée à la quasi-unanimité de l'assemblée générale des grévistes.

La grève est très largement suivie (par plus de 90 % des deux cents cheminots concernés). La SNCF, qui attribuait au froid les perturbations du trafic sur le réseau Sud-Ouest, doit maintenant reconnaître qu'elles sont aussi en partie le fait de la grève. La SNCF a réussi à maintenir les trains grandes lignes que les agents en grève forment habituellement, mais ils prennent beaucoup de retard (ainsi que ceux de banlieue, par ricochet) et ils sont composés d'un nombre de plus en plus réduit de voitures parce que la SNCF doit faire le travail sur des chantiers très éloignés (par exemple à Limoges).

Ce sont les grévistes qui organisent eux-mêmes et contrôlent leur mouvement. Le Comité de grève qui a été élu au début du mouvement se réunit tous les jours et soumet ses propositions à l'assemblée générale des grévistes, qui se réunit tous les matins. Les grévistes se répartissent ensuite en équipes pour effectuer les tâches que nécessite le mouvement. Depuis le début de la grève, ils ont entrepris de la faire connaître aux autres cheminots. Ils sont d'abord allés s'adresser à ceux qui sont proches d'eux et à qui la direction demande de les remplacer dans leur travail, comme ceux du dépôt de Paris-Sud-Ouest et des ateliers de Masséna et de Vitry. Et puis ils sont allés sur d'autres réseaux, à la Gare de Lyon, et à la Gare Montparnasse par exemple. Partout ils ont recueilli des témoignages de solidarité qui ont contribué à renforcer leur moral. Ainsi certains aides-conducteurs à qui on demandait d'accrocher les machines ont refusé. Les conducteurs de manœuvres, avec qui ils travaillent habituellement mais qui ne sont pas directement concernés par leurs revendications, ont parlé de se mettre en grève par solidarité. Ils refusent d'accrocher ou de décrocher les trains et ne mettent pas de zèle dans leur travail. Partout où les grévistes passent, un soutien financier leur est apporté spontanément.

En prenant leur mouvement en main, les grévistes ont découvert ce que peuvent être les bureaucraties syndicales. Depuis le début en effet, la direction du syndicat CGT cherche à freiner un mouvement qu'elle ne dirige pas, bien que les syndiqués et la plupart des militants CGT du secteur participent à la grève, à son organisation et au Comité de grève, comme leurs camarades de travail. Les dirigeants CGT de la région sont intervenus à plusieurs reprises dans les assemblées générales et par voie de tracts pour appeler les grévistes à « suspendre » leur mouvement, en s'appuyant sur le chantage que fait la direction. Chaque fois, cela a soulevé un tollé général. Parmi les grévistes, les interventions furent multiples : « Vous êtes venus là pour nous demander d'aller au boulot » : « La direction nous a dit la même chose » ; « Vous êtes avec la direction » ; « Vous ne venez là que pour briser le mouvement ». **A chaque fois la proposition des dirigeants CGT a été repoussée, conformément aux recommandations du Comité de grève.**

Jusqu'à présent, la SNCF refuse de céder. Elle a d'abord fait savoir à diverses délégations des grévistes qu'elle n'envisageait de discuter que dans le cadre d'une réunion paritaire direction-représentants du personnel, le « Comité mixte », qui devait se tenir le 11 janvier, et à condition que le travail soit repris. Elle a annoncé qu'elle revenait sur les propositions qu'elle avait faites avant le début du mouvement de reclasser 17 postes.

Le 11 janvier, lors de la réunion du Comité mixte, la direction est restée sur son refus. Les grévistes, immédiatement avertis par le Comité de grève de cette attitude et consultés par lui, ont tout de suite revoté la poursuite de la grève, malgré la CGT qui appelait à la reprise (sous prétexte de permettre des négociations avec la SNCF !). C'est d'ailleurs tous ensemble qu'ils sont venus immédiatement donner leur réponse à la direction : vous refusez toutes nos revendications, nous continuons la grève.

Les grévistes savent que leur mouvement, pour des revendications locales et catégorielles, est difficile, dans un contexte où la SNCF entend faire la démonstration qu'elle ne cède pas aux mouvements de grève. Mais ils ont quand même deux atouts : d'abord l'organisation démocratique d'une grève entièrement menée et contrôlée par les grévistes eux-mêmes ; ensuite la solidarité et le soutien des autres cheminots. Dès le résultat du Comité mixte connu, des équipes de grévistes repartaient en direction des gares de l'Est et de Juvisy.

Correspondant LO

Chaque jour, c'est l'ensemble des grévistes qui prend les décisions importantes sur proposition en Comité de grève.

Dépôt Paris-Sud-Est et triage Villeneuve :

Des sanctions pour fait de grève ?

La SNCF menace de prendre des sanctions à la suite des grèves de dix jours qui ont eu lieu en décembre 1978 au dépôt Paris-Sud-Est et au triage de Villeneuve-Saint-Georges.

Elle a adressé à un certain nombre d'entre nous (une quinzaine au dépôt et plusieurs dizaines à Villeneuve) des « demandes d'explications », formulaires qu'elle envoie toujours avant de prendre des sanctions, qui peuvent varier d'un blâme ou une retenue sur prime jusqu'à la mise à pied ou la révocation.

Elle s'en prend à ceux qui ont perturbé le trafic en bloquant des trains (Mistral et Cisalpin au dépôt), occupé des postes d'aiguillage ou des voies au triage, lors des deux grèves. Au dépôt, par exemple, où il est reproché entre autres à un agent de conduite d'avoir appelé les voyageurs avec la sonorisation de la gare à soutenir les grévistes et participer à l'occupation des voies, ce qu'ils firent d'ailleurs.

Habituellement, quand la direction envoie des demandes d'explications à la suite d'une grève, elle les adresse à tous en même temps. Mais cette fois-ci, à Villeneuve, c'est le chef de gare qui les remet de la main à la main, jour après jour. La direction espère peut-être ainsi éviter une réaction collective du triage.

Nous ne savons pas encore jusqu'où la direction compte aller dans cette affaire. Une fois de plus, elle veut se donner un visage intransigeant, comme elle l'a fait pendant les grèves en refusant la moindre concession.

A Villeneuve comme au dépôt, tout le monde est conscient que c'est la grève que la direction ne nous pardonne pas. Si au dépôt la riposte ne semble pas encore être organisée, à Villeneuve, comme le moral est encore fort, pour le moment personne n'est impressionné par les menaces de sanction.

Et pour le montrer à la direction, nous avons décidé de collecter toutes les demandes d'explications afin de les ramener ensemble en délégation au chef d'établissement le 11 janvier.

Nous entendons montrer ainsi que, même si la grève est finie, nous restons unis et organisés et n'admettons pas qu'on porte atteinte au droit de grève sous quelle que forme que ce soit.

Correspondant LO

Le ministre aime les cheminots gelés mais pas grévistes

Le ministre des Transports, Le Theule, dans sa conférence de presse du lundi 8 janvier, s'est déclaré satisfait de la façon dont les cheminots ont fait face à la neige : « **Courageux, dévoués, remarquables, tous, car il ne faut oublier personne** ». Mais il a éprouvé le besoin de faire une exception à propos des grévistes d'Austerlitz, dont il trouve « la grève inadmissible ».

C'est sûr que la SNCF marche parce que les cheminots acceptent de payer de leur personne, comme beaucoup viennent encore de le faire pendant la vague de froid. Mais tous ceux-là, justement, connaissent des conditions de travail, vu un manque d'effectifs, « inadmissibles ». C'est aussi contre cela que luttent les grévistes d'Austerlitz. Et eux qui travaillent en 3 x 8, dimanches et jours fériés compris pour 2.200 à 2.600 F par mois, aimeraient connaître la paye de celui qui se permet de juger leur mouvement « inadmissible ». Elle est sans doute sans comparaison avec la leur, et pourtant ce n'est pas le ministre des Transports qui risque sa vie, ni même de prendre froid, pour que roulent les trains.

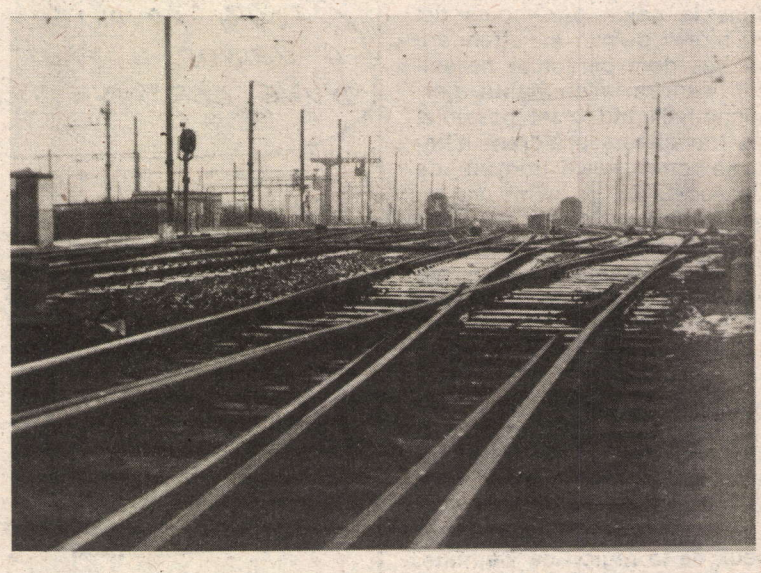

CIT - Arcueil

La direction voudrait bien licencier sans le dire

Depuis le début du mois de décembre, où la CIT a annoncé 1 000 licenciements sur l'ensemble du groupe, nous savions qu'à l'usine d'Arcueil, c'étaient 40 de nos camarades qui étaient touchés.

Le 21 décembre, la direction convoquait d'ailleurs le CE pour lui demander de statuer sur ces 40 licenciements, expliquant qu'elle ne pouvait reclasser le personnel touché, parce que cela lui coûterait trop cher.

Depuis, le directeur a changé et il paraît que nous avions vraiment mal compris et, si de tels bruits de licenciements couraient, ils étaient dus à des personnes mal intentionnées qui voulaient semer la panique. C'est ce que la direction vient d'affirmer, au cours d'une nouvelle réunion de CE le 28 décembre. Elle a même précisé qu'elle avait l'intention d'essayer de reclasser tout le personnel touché, si elle arrivait à trouver des postes vacants dans l'entreprise ou dans d'autres usines du groupe.

Il faut dire que, dès que les noms des 40 personnes licenciées avaient été connus, des délégués CGT avaient fait le tour de l'entreprise, faisant la comptabilité de tous les postes libres : en une journée, ce sont plus de 20 postes vacants qui avaient été trouvés. Ainsi, d'un côté 40 personnes devaient être licenciées, de l'autre il manquait du personnel pour faire le travail. Bien plus, dans un secteur de l'entreprise, à la microélectronique, la direction avait instauré, après avoir demandé il y a quelques mois aux ouvrières de faire des heures supplémentaires, un système d'équipes pour que la production sorte plus vite !

Ce petit remue-ménage provoqué autour des postes vacants a suffi pour que la direction recase dans l'entreprise trois personnes qui étaient sur la liste des licenciements.

Cela ne suffit pas bien sûr et nous ne devons pas avoir d'illusions sur les vagues promesses faites par la direction. Elle a déjà montré qu'elle était capable de se contredire en peu de temps. Mais en ne relâchant pas notre vigilance, nous pouvons l'obliger à proposer de nouveaux postes à nos 40 camarades.

Correspondant LO

USINOR-DUNKERQUE

Les patrons n'ont pas froid aux yeux

A Usinor, où la moitié des travailleurs habitent hors de l'agglomération dunkerquoise et font parfois plusieurs dizaines de kilomètres pour venir, les effectifs étaient très incomplets dans cette période de froid. On a parlé de 50 % d'absents, chiffre que la direction a démenti sans fournir davantage de précisions. Malgré une proportion de manquants de toute façon très importante, la production continue et il n'est pas question pour le patron de payer les journées de ceux qui sont bloqués chez eux, même si c'est parce que les cars de ramassage Usinor n'ont pas pu passer ! Il fallait que les travailleurs prennent sur leurs congés ou perdent leurs journées !

Par ailleurs, le règlement précise que les travailleurs doivent attendre 1 h 30 aux points de ramassage en cas de retard des bus. Attendre de quatre heures du matin à cinq heures trente, les pieds dans la neige par moins dix ou moins quinze en attendant un bus dont personne ne sait s'il viendra, n'enchante personne ! Quand c'est possible, les travailleurs préfèrent n'importe quel autre moyen de transport. On a même vu un contremaître arriver à l'usine en tracteur agricole : il venait de 25 kilomètres dans cet équipage emprunté à un fermier voisin.

Mais s'il était difficile d'arriver à l'usine, il était parfois encore plus difficile d'en partir. Les cars partaient avec plusieurs heures de retard et arrivaient à destination avec un retard encore plus grand. Le record a été battu par ceux de la région de Béthune. Ils devaient quitter l'usine le jeudi 4 janvier à 22 heures : ils sont partis le lendemain à 8 heures du matin car les bus n'étaient pas revenus. Ils ont dormi à l'infirmerie comme ils ont pu : il y avait une dizaine de lits pour une cinquantaine de travailleurs. Pas question pour la direction ni de leur payer la nuit ni de les laisser récupérer. Dans ce sens-là, la récupération, ça ne marche pas. Partis à huit heures du matin, il leur était évidemment impossible d'être de retour à 14 heures pour reprendre leur poste. La direction n'a rien voulu savoir : ceux qui ne seraient pas là à 14 heures n'auraient pas leur journée payée.

La seule solution qu'ait trouvée Usinor pour pouvoir sortir sa production coûte que coûte était de faire travailler deux fois plus ceux qui étaient présents et aussi, de proposer de « doubler les postes », c'est-à-dire de travailler seize heures consécutives...

Le manque de personnel, la neige, le verglas et le froid rendaient le travail encore plus pénible et dangereux. Circuler sur des passerelles métalliques verglacées ou enneigées à trente ou quarante mètres du sol était évidemment très périlleux. C'était pourtant ce qu'exigeaient les patrons : il fallait que l'acier sorte à tout prix. Aux Aciéries, plus d'une vingtaine d'explosions se sont produites dans les convertisseurs. On y enfourne de la ferraille gelée et couverte de neige qui déclenche automatiquement une explosion au contact de l'acier en fusion. Le mardi 2, une explosion plus importante a projeté des centaines de kilos d'acier liquide dans la halle. Le souffle a été si important qu'une tour d'une trentaine de mètres a été ébranlée et d'énormes poutrelles métalliques faussées.

Correspondant LO

BNP - Paris

Des exclus de la CFDT créent un nouveau syndicat à la BNP

Le Syndicat Démocratique des banques à la manifestation du 21 décembre sur la Sécurité sociale.

Une nouvelle organisation syndicale s'est créée depuis quelques semaines à la BNP, il s'agit du « syndicat démocratique des banques », le SDB, constitué à l'initiative de militants exclus de la CFDT depuis plusieurs mois.

A la BNP Paris, la section CFDT avait été « suspendue » avant les élections législatives et des dizaines de militants avaient été exclus par la direction du syndicat parisien.

La direction de la CFDT ne voyait pas d'un bon œil que la section de la BNP fut dirigée par des militants de diverses organisations d'extrême-gauche depuis 1974.

Pourtant, ces militants d'extrême-gauche, qui animaient le syndicat CFDT à la BNP, ne se montraient pas très critiques par rapport à la direction du syndicat. Ils approuvaient l'ensemble de la politique de la CFDT. Quant à l'organisation du syndicat dans l'entreprise et à son fonctionnement, ces militants avaient voulu faire un effort pour y introduire davantage de démocratie, mais cela se traduisait plus par des débats internes que par une présence réelle auprès du personnel. Comme dans les autres syndicats, le choix des délégués était fait en petit comité. C'est ainsi que des militants de Lutte Ouvrière furent écartés des listes contre l'avis du personnel de leur service.

Malgré tout, la direction de la CFDT n'appréciait pas le style « gauchiste » de la section CFDT et s'inquiétait de voir qu'une section importante, qui revendiquait environ 1.000 syndiqués, échappait à son contrôle quotidien.

L'exclusion de tous les militants de la section s'est soldée par un effondrement de la CFDT à la BNP. Dans les services, seuls quelques permanents assurent maintenant une présence épisodique, passant pour distribuer des tracts, mais ne s'attardant guère, surtout dans les secteurs d'anciens syndiqués où il arrive que des réflexions leur sifflent aux oreilles.

Aux élections de délégués du personnel, la CFDT a perdu 7,5 % des voix dans les centraux ; dans plusieurs groupes il a fallu un deuxième tour et plusieurs dizaines de délégués exclus de la CFDT se sont présentés au deuxième tour et ont été réélus : certains se présentaient sous l'étiquette du nouveau syndicat.

Le nouveau syndicat, le SDB, ne regroupe qu'une partie des exclus, certains continuent à demander leur réintégration à la CFDT. C'est le cas, en particulier, de militants de la LCR. Ceux qui ont choisi de continuer à avoir une activité syndicale et ont créé le SDB réussiront-ils à construire une organisation syndicale vivante, démocratique, que ses adhérents (même s'ils ne sont pas très nombreux) considèreront vraiment comme leur organisation ? Seul l'avenir le dira.

Le SDB a fait des adhérents parmi les anciens syndiqués CFDT, en particulier parmi les jeunes. Bien sûr, certains employés à la BNP regrettent qu'il y ait un sixième syndicat, car cela crée un émiettement supplémentaire du mouvement syndical.

Mais qui donc porte la responsabilité de cette division, sinon les dirigeants des grandes centrales qui ne tolèrent pas d'autres orientations que les leurs ? A la CFDT où l'on parle volontiers d'autogestion, on a vu les dirigeants du syndicat considérer que le syndicat est leur propriété personnelle.

Ce sont eux, avec leur attitude de dictateurs au petit pied, qui engendrent la division et en portent la responsabilité.

Correspondant LO

dans les chantiers navals

A La Ciotat

Baroud d'honneur et pétards mouillés

Lundi 8 janvier, dès 4 heures du matin, en forçant les portes du chantier, une cinquantaine de travailleurs, sous la direction de la CGT, occupent le porte-container n° 320.

Ce navire devait, ce lundi matin, prendre la mer afin d'effectuer les essais au large. C'est le dernier grand bateau qui reste aux Chantiers Navals de La Ciotat (CNC). Pour beaucoup de travailleurs, le départ de ce porte-container, qui est un des plus gros d'Europe, risque de sonner le glas des CNC et d'en préfigurer la fermeture.

Après que l'occupation ait été effectuée, eut lieu une assemblée générale regroupant plus de 1.500 travailleurs. Là, l'intersyndicale proposa d'occuper plus largement le bateau et de monter à la direction pour demander une réunion tripartite syndicats, patronat et gouvernement.

La direction s'engageait alors à contacter le préfet. L'intersyndicale cria victoire et demanda aux travailleurs d'arrêter l'action, et de reprendre le travail le lendemain. Cela ne se fit pas sans mal, certains travailleurs doutant de la bonne foi de la direction.

Le lendemain, alors que le navire était depuis longtemps au large, la direction convoquait l'intersyndicale.

Là, le baron d'Huart, le P-DG des Chantiers, annonçait alors que le préfet se plaignait d'avoir été mis au courant de tout cela par les journaux, et qu'il n'était pas question pour l'instant de réunion tripartite.

Mercredi, beaucoup de travailleurs sentaient qu'ils avaient été floués. Le mécontentement était important. La direction de la CGT après les cris de victoire qui lui avaient permis de faire reprendre les travailleurs, ainsi d'ailleurs que les autres syndicats, s'est vue obligée de revenir sur sa position.

Elle n'a pas hésité à écrire dans un tract qu'elle comprend l'amertume des travailleurs en voyant partir en mer le 320 sans avoir rien obtenu.

Pour l'instant, aucune autre action n'est prévue et le dernier gros bateau est parti pour les essais.

Correspondant LO

Les licenciés se font entendre

A la suite du licenciement début novembre de 1.200 travailleurs, un comité de licenciés s'était formé aux Chantiers Navals de La Ciotat. En effet, il se pose un certain nombre de problèmes aux licenciés : certains n'ont pas reçu tous les papiers nécessaires pour le calcul de leurs indemnités. La majorité des licenciés se préoccupent surtout des 90 %, la plupart ne les ayant pas encore touchés.

Ce comité se réunit toutes les semaines. Mercredi 4 janvier, après une assemblée générale qui a réuni une cinquantaine de licenciés, il a été décidé d'aller porter les revendications à la direction. En les voyant arriver, celle-ci a fait fermer les grilles. Mais les licenciés sont passés à travers un trou du grillage. Le moral était bon ; malgré le refus de la direction de les recevoir, ils décidaient d'attendre jusqu'à ce qu'un membre de la direction se décide à les recevoir. Les délégués de la CGT venaient dire comme les gardiens : « La direction est occupée. Faites une demande par écrit, on vous fera parvenir la réponse ». Les licenciés ne s'en laissèrent pas compter et entrèrent dans les bâtiments de la direction.

On vit alors apparaître un de ces messieurs qui, comme par hasard, s'était libéré.

Les licenciés lui rappelèrent que deux licenciés venaient de recevoir des mises en demeure d'évacuer leur logement qui appartient aux Chantiers. Le représentant de la direction s'est engagé à annuler les lettres. Il s'est engagé aussi à leur faire parvenir la prime de Noël qui a été oubliée.

Les licenciés ont demandé aussi que la direction s'engage à obtenir des ASSEDIC que tous les licenciés touchent les 90 % rapidement. Ils dirent à la direction que c'est à elle, responsable des licenciements, de trouver un nouvel emploi aux licenciés, et que c'est donc à elle de justifier de leur situation de chômeurs aux contrôles périodiques des ASSEDIC.

Certes, les licenciés n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes à leurs revendications. Mais ils ont fait entendre leur voix aux oreilles de ces messieurs. Et ils ont décidé d'y retourner dès la semaine prochaine pour rappeler à la direction qu'ils existent et qu'elle ne se débarrassera pas d'eux si facilement.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE

A Saint-Nazaire

Recul de la direction de l'Alsthom-Atlantique

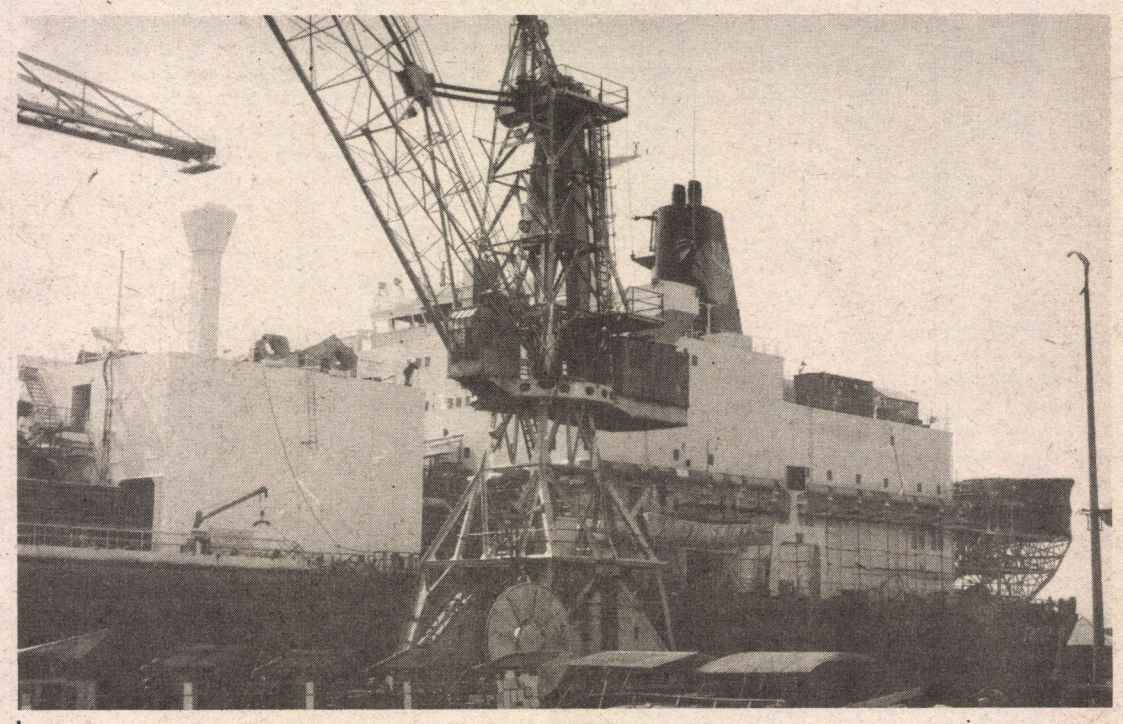

Quand nous avons repris le travail le 3 janvier, après les douze jours d'absence à la fin de l'année, dans le cadre du chômage technique imposé par la direction, nous avions encore à l'esprit les événements du 20 décembre : la petite promenade de nos patrons dans les rues de Saint-Nazaire, suivie de l'intervention sauvage des CRS. A l'embauche, les discussions allaient bon train.

Une heure et demie après la reprise du travail, nous étions de nouveau dehors, en débrayage d'une heure. Nous avons été nombreux à sortir. Nous voulions montrer aux patrons que malgré les douze jours d'absence, nous n'avions pas baissé la tête. Quant à la direction, les expériences du 20 décembre semblent lui avoir servi de leçon puisque, le matin même, nous pouvions lire dans les journaux le communiqué suivant qu'elle y avait fait publier : **« Les événements du 20 décembre ne sont pas seulement graves à l'égard des personnes. Ils le sont également à l'égard de l'établissement. (...) Ceci aurait dû normalement conduire la direction à exercer à l'encontre des personnes identifiées les sanctions les plus sévères prévues au règlement intérieur. (...) Espérant qu'ainsi chacun comprendrait mieux cette nécessité absolue, elle a décidé de ne pas prendre de sanction ».**

Sans nous faire d'illusions sur ce qu'elle nous accordait (l'annonce qu'elle ne prendrait pas de sanctions et qu'elle nous indemniserait à 50 % le jour de la panne de l'EDF), nous avons ressenti cela comme un recul, qui tranchait avec l'arrogance qu'elle affichait avant les événements.

Bien sûr, la direction maintient sa plainte.

Quoi qu'il en soit, les événements du 20 décembre aux Chantiers semblent avoir été compris par les patrons pour ce qu'ils étaient : un sérieux avertissement. La dernière coupure de l'EDF qu'a subie une partie de l'établissement a été « spontanément » payée à 100 % alors qu'une note de service antérieure signalait que cela ne se ferait pas.

Tous les problèmes sont loin d'être réglés aux Chantiers, notamment la perte de salaire sur les cinq derniers mois, due au passage aux trente-quatre heures, qui se monte en moyenne à 3 000 F. Mais les travailleurs ont conscience qu'en laissant éclater leur colère le 20 décembre, ils ont marqué un point.

Correspondant LO

Alsthom-Atlantique - Belfort

La météo patronale n'est pas au point

Mardi 2 janvier, la température était, comme partout, très en-dessous de zéro à Belfort. En arrivant à l'usine, nous avons eu la désagréable surprise de constater que les ateliers étaient de véritables glacières. Pour faire des économies, la direction n'avait pas chauffé pendant le week-end du Nouvel An, et de nombreuses canalisations étaient gelées. Mardi matin, lorsque le chauffage a été remis en route, les canalisations ont éclaté.

Bien sûr, c'était impossible de travailler dans de pareilles conditions. Dans certains secteurs, la maîtrise décida de renvoyer tout le monde, comme au montage traction ; dans d'autres secteurs, nous nous sommes installés dans les vestiaires un peu tempérés, bref, une journée sans rendement... La direction annonçait donc le lendemai que cette journée improductive ne serait pas payée. Ce fut le tollé général ! Nous avons protesté et une délégation est allé dire au chef de secteur que nous ne voulions en aucun cas faire les frais, à cause d'une direction qui n'arrive même pas à prévoir qu'il peut geler au mois de janvier.

Correspondant LO

LIVRES_LIVRES_LIV

● "Affiches et luttes syndicales de la CGT"

Ce grand album de photographies, de documents et surtout d'affiches de la CGT survole l'histoire de la CGT.

La présentation est agréable, les textes sont plus des légendes aux affiches que des explications.

L'auteur de ces textes qui accompagnent les reproductions parle, pour la CGT, de continuité. Peut-être est-ce en chaussant des lunettes de bureaucrate qu'il arrive à discerner, dans la politique et le langage cégétiste d'aujourd'hui, quelque chose qui ressemble à ceux du mouvement syndical à ses débuts ?

Car si les affiches des premières années de la CGT matérialisaient la combativité des ouvriers, la dureté des luttes, l'âpreté de la résistance aux patrons, l'internationalisme et l'anti-militarisme, aujourd'hui, elles illustrent d'autres temps et d'autres mœurs. On y réclame « l'indépendance nationale » à propos de l'industrie aéronautique. On y parle « d'acheter français », on y réclame des négociations, et l'on a le sentiment d'être bien loin de la CGT à ses débuts.

Il n'empêche que ce recueil, quand on connaît l'histoire réelle du mouvement syndical, et quand on prend tout le recul nécessaire pour l'aborder, fait passer un agréable moment.

Annie DESCHAMPS

Ci-dessus : une affiche de la CGT sur les retraites dans les années 1910.

A gauche : une affiche récente de la CGT. Deux affiches qui illustrent l'évolution de la CGT.

Affiches et luttes syndicales de la CGT - Editions du Chêne - 55 francs - Présenté par J.-C. Poitou, rédacteur à la **Vie Ouvrière.**

● "Le musher"

de J. GIOVANNI

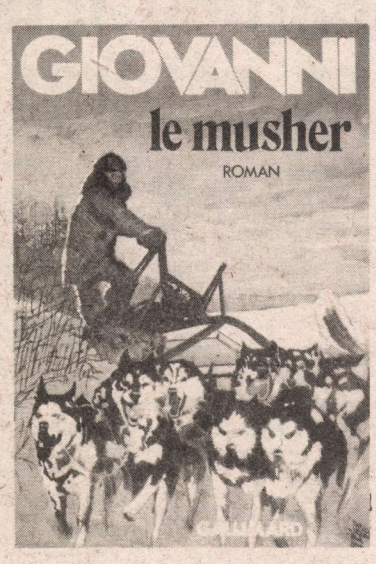

Musher, c'est le nom donné aux conducteurs de traîneaux de chiens en Alaska. Bien qu'à l'époque des skidoos à moteurs, cela paraisse un peu dépassé, des gens continuent à utiliser les traîneaux à chiens, soit par nécessité (les Indiens qui sont trop pauvres pour acheter des skidoos), soit par nostalgie de ce moyen de transport silencieux et « naturel ».

José Giovanni décrit tous les problèmes qui se posent à un musher pour faire cohabiter une vingtaine de chiens féroces et leur imposer la discipline nécessaire pour en faire un attelage.

Mais Dan Murphy, le héros, est un musher un peu particulier. C'est un ancien professeur d'université qui, par écologisme, est « retourné à la nature ». Le livre sacrifie à la mode actuelle de la nostagie du passé. L'auteur, ou en tout cas Dan Murphy, regrette l'époque où le Grand Nord n'était peuplé que de villages indiens misérables. Il prend plaisir à tourner en dérision les engins modernes qui tombent en panne sur la banquise, là où passent les chiens de traîneaux.

Défenseur acharné des animaux, Dan Murphy est prêt à tout pour protéger les espèces décimées. Il n'hésite pas à tirer sur des chasseurs pour sauver une femelle pleine, attachant moins d'importance à la vie d'un homme qu'à celle d'une ourse gravide.

Le musher est l'histoire d'une course de 1.800 kilomètres de traîneaux à travers l'Alaska, course meurtrière et sans pitié dans laquelle de nombreux chiens et des mushers laissent la vie, dans l'indifférence ou sous l'œil professionnel des organisateurs, des concurrents et des parieurs.

Tout au long du récit, la température oscille entre — 20° et — 40°, ce qui font paraître bien dérisoire les quelques degrés en dessous de zéro qui sèment la panique en France... Un bon livre d'aventure.

Philippe NATIER

Le musher de José Giovanni - Ed. Gallimard - 35 F.

"L'herbe à brûler"

de C. DETREZ

Ce livre, qui se veut « une autobiographie hallucinée », a obtenu le prix Renaudot.

D'abord élève d'un pensionnat catholique belge, Detrez poursuit ses études à l'université de Louvain pour devenir prêtre. Ne se sentant plus apte au sacerdoce, il part au Brésil et s'engage dans la lutte syndicale, puis politique, avant de fuir en Uuruguay lors du coup d'Etat militaire. Là, il adhère à un mouvement révolutionnaire et regagne le Brésil pour mener une action clandestine. Arrêté, torturé, Conrad Detrez est expulsé vers la France juste avant les événements de mai 1968, auxquels il participe.

Bien plus que l'histoire de l'engagement politique de Detrez, *L'Herbe à brûler* est un livre où le narrateur décrit ses problèmes d'adolescent catholique tiraillé entre sa foi et sa découverte des relations sexuelles dont il n'épargne pas la description au lecteur. La notion de péché semble l'habiter et l'obséder à tel point que l'on se demande si aujourd'hui, il n'en est pas encore victime.

L'Herbe à brûler se lit facilement. Mais on n'arrive pas à s'attacher au personnage égocentrique qui semble, même quand il milite, vouloir régler avant tout ses problèmes personnels plus que se préoccuper d'idées politiques.

A part quelques pages bien venues sur la guerre scolaire en Belgique ou sur le Brésil, un livre sans intérêt.

Guy FICHET

L'herbe à brûler *de Conrad Detrez - Ed. Calman-Lévy - 41 F.*

"Les barons de Brooklyn"

de H. ELLISON

Ce livre est la troisième édition d'un récit paru en 1961 aux Etats-Unis, qui connut en son temps la célébrité, et dont Hitchcock tira un film. L'auteur raconte son passage durant quelques semaines en compagnie d'une bande de jeunes dans laquelle il entre pour effectuer un reportage, puis un court séjour en prison qu'il effectua sept ans plus tard.

Ellison dit éprouver de la révolte devant le sort fait à ces jeunes, devenus des délinquants par désœuvrement, parce que la vie n'est pour eux qu'un grand vide, le grand vide de la pauvreté matérielle et morale. C'est sans doute vrai, tout comme il est sans doute sincère quand il plaide pour que la société cesse de les considérer et de les traiter comme des bêtes féroces.

Mais les descriptions de scènes violentes, de combats, de souleries ou d'expéditions punitives, qui constituent l'essentiel de son reportage, sont l'occasion d'un tel étalage qu'on ne peut pas ne pas en conclure que l'auteur s'y complaît. Si bien que le lecteur en arrive parfois à se demander si Ellison veut réellement défendre la cause de ces jeunes ou offrir quelques émotions fortes au citoyen moyen.

Pierre VERNANT

Les barons de Brooklyn **de Harlan Ellison** - Editions Les humanoïdes associés - 39 F.

"Lettre ouverte à ma femme"

de WOLINSKI

Lettre ouverte à ma femme de Wolinski porte en sous-titre *Lettre d'un phallocrate à une féministe*. Ce titre délibérément provocateur est bien dans la manière de Wolinski. Mais — et c'est aussi dans la manière de Wolinski — il dénote une bonne dose de vantardise. Car en fait, il s'agit essentiellement de la description de l'éducation sexuelle de Wolinski (tout ce qu'il y a de plus banal) et de l'étalage de ses fantasmes. Tout se passe au-dessous de la ceinture.

Cela donne un recueil de lieux communs, une conversation de salon ou de chambre à coucher d'un petit bourgeois dont le nombril — ou plutôt le sexe — est le centre du monde.

Wolinski aime à provoquer, et en premier lieu son propre milieu. C'est un truc trop classique... et facile. Cela peut faire pouffer le tout-Paris. Mais c'est sans intérêt. Une lettre à ne pas recommander.

Marie-Claude SOLAC

Lettre ouverte à ma femme *de Wolinski - Collection Lettre Ouverte - Albin Michel - 27 F.*

"Concerto pour transistors"

de E. LIPMAN

Le titre de ce livre est repris de l'émission qu'Eric Lipman présente depuis quatre ans tous les dimanches après-midi sur *Europe N° 1. « Ce livre est dédié,* nous annonce la manchette, *à toutes celles et à tous ceux qui sont attirés par la « grande musique », mais qui se sentent perdus devant l'immensité de la discographie et le langage parfois ésotérique de la plupart des musicologues ».* L'intention est donc sympathique. Mais Eric Lipman cultive la fausse décontraction. Il se vante de ne rien connaître en musique. C'est une manière de s'excuser par avance des banalités ou des balourdises qu'on va lire.

Faire aimer la musique par un livre est certainement moins facile qu'en en faisant écouter dans une émission. Mais pour la faire comprendre, il faudrait encore qu'on nous explique quelque chose. Or, ce livre ne dit rien, ou si peu, sur la musique.

Il passe d'abord en revue toute une série de musiciens, dont il raconte la vie dans le style de *France-Dimanche.* Il présente toute une série de disques pour l'éventel acquéreur d'une discothèque simple et bien conçue. Mais ce ne sont pas les quelques adjectifs du genre « merveilleux », « passionnant », qui font office de commentaires, qui peuvent nous aider à comprendre le choix de Lipman et nous guider.

Un tissu de banalités, d'approximations, d'erreurs, d'anecdotes qui se veulent croustillantes mais de toute façon sans intérêt. Fermez ce livre et ouvrez la radio. Au moins, il y a la musique. Et avec les 39 F que vous économisez en n'achetant pas ce livre, achetez-vous un disque.

D.L.

Concerto pour transistors *d'Eric Lipman - Ed. Stock - 39 F.*

THEATRE

« La vie est un songe »

de CALDERON

Calderon est l'un des grands auteurs espagnols du 17e siècle. Dans La vie est un songe, il met en scène un jeune fils de roi que son père a fait emprisonner dès sa naissance car il avait lu dans les astres que l'héritier du trône allait être cruel et tyrannique. Le roi décide pourtant un jour de tenter une épreuve : il fait emmener son fils endormi au palais royal et lui révèle sa véritable condition. Le jeune monarque se conduit alors comme les astres l'avaient prédit : il est violent, cruel, débauché, tyrannique.

Bien convaincu cette fois, le roi, une fois son fils à nouveau endormi, le fait remettre au cachot. Son gardien lui raconte que tout ce qu'il a vu et vécu au palais n'était qu'un songe.

Faute d'héritier valable, le vieux roi envisage donc de confier la succession de son royaume à un prince étranger. Devant cette perspective, le peuple se révolte alors, délivre l'héritier du trône et le place à la tête d'une armée rebelle qui écrase l'armée royale. Mais cette fois le vainqueur, instruit par la leçon précédente, et doutant de la réalité des choses, se réconcilie avec son père et fait mettre en prison le rebelle qui l'a lui-même délivré...

D'inspiration profondément catholique, comme l'Espagne de son temps, Calderon a écrit une pièce philosophique et mystique. Cette histoire rocambolesque, comme on les aimait à l'époque, veut nous montrer que nul n'échappe à son destin, ni le roi lui-même, ni son fils. Les grands du monde qui ont un rôle privilégié à jouer dans les visées de la destinée, n'en sont cependant pas maîtres. Ils sont conduits par leurs illusions. Quant au peuple, généreux et aimant la justice, il est prêt à se battre pour des causes qui s'avèrent servir d'autres intérêts que les siens et qui se retournent finalement contre lui. Le monde est fait d'erreurs et d'illusions Et les hommes, quelle que soit leur situation sociale, nous sont montrés comme des êtres bien petits et impuissants.

En dépit de son caractère idéaliste et moralisateur, cette pièce ne manque malgré tout ni de grandeur, ni d'intérêt. Le Théâtre de la Tempête, en interprétant avec humour ce conte tout encombré d'un fatras de considérations sur l'honneur assez vieillottes, sait faire sourire le public.

Il faut signaler que la Cartoucherie de Vincennes, où passe cette pièce (au prix uniforme de 30 F) n'est pas chauffée et qu'il est donc prudent, surtout en cette saison, de bien se couvrir.

André VICTOR

« Attention fragile »

Pour prouver qu'il existe en France des acteurs capables de jouer la comédie musicale, Anny Duperey et Bernard Giraudeau ont monté **Attention fragile.**

Le résultat est convaincant. Ce que nous proposent les deux acteurs, c'est une espèce de rétrospective chantée et dansée sur le couple. L'émotion, l'humour, le charme, la satire ne manquent pas dans chacun des tableaux qui composent le spectacle.

Bien sûr on pourrait faire des réserves sur le nouveau couple qu'en arrivent à prôner les deux acteurs et qui répond aux mêmes exigences de conformisme que le précédent.

Cela dit, le spectacle est très agréable à suivre. Les deux acteurs à la fois jouent la comédie, dansent et chantent. Et ce n'est, en effet, pas une mince performance que de réussir à tenir la scène à deux sans ennuyer d'aucune façon son public.

Par ailleurs, les airs de samba, de rock, de folk-song, de tangos qui rythment cette comédie sont joués par un excellent orchestre ..

André Ernotte, le metteur en scène, a défini ainsi son spectacle : **« C'est un spectacle conçu pour un homme et une femme, avec la participation d'un orchestre, pour un public vivant... ».**

On peut dire que l'équipe a atteint son but.

Stéphane HENIN

Théâtre Saint-Georges - Places convenables à partir de 18 F - 51, rue Saint-Georges - Métro Saint-Georges, Paris.

EXPOSITION

AU CENTRE POMPIDOU

Le temps des gares

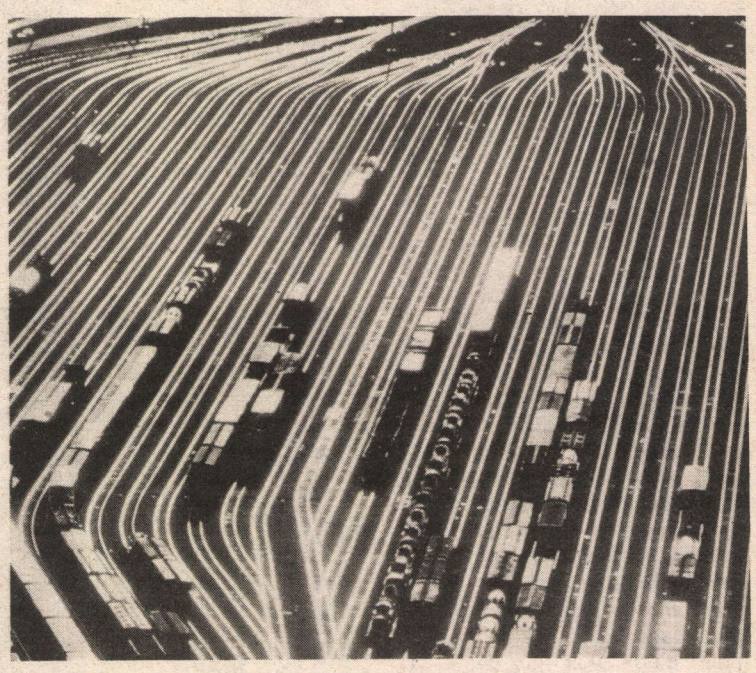

La gare de triage de Kansas-City (USA).

Autour du thème **Le temps des gares,** le centre Pompidou à Paris présente en ce moment une vaste exposition.

Pour les réalisateurs de l'exposition, les gares sont le symbole de la société dans laquelle nous vivons : société industrielle où les déplacements, les transports, les échanges, ont une importance décisive.

Ce sont des aspects multiples de cette société qu'ils ont choisis de montrer au travers des gares. Avec des centaines de photos, de gravures et de maquettes, l'exposition aborde une multitude de sujets : l'architecture et l'ornementation des gares, le rôle des gares dans le développement des villes, l'importance stratégique des gares en temps de guerre, les œuvres artistiques inspirées par les gares, etc.

L'exposition est bien présentée, soigneusement commentée. Les réalisateurs ne se sont d'ailleurs pas contentés de donner des explications, ils expriment aussi souvent un point de vue. Ils proposent par exemple de transformer les gares désaffectées en « musées, marchés, centres sportifs, culturels ou commerciaux, théâtres ou jardins botaniques », au lieu de les détruire. De nombreuses photos et gravures (avec leurs commentaires) ne sont pas inintéressantes. Elles montrent de nombreux aspects de la vie sociale centrés autour des gares.

On se rend compte que le train a pris une telle place dans la vie sociale que la presse, pour évoquer les effets d'une grève générale, choisit quelquefois de montrer une photo de quai de gare désert. On voit que la politique prend place dans les gares : sous forme de graffitis, comme point de rassemblement pour les manifestants de mai 1968... ou comme lieu de passage des trains d'agitation et de propagande dans la Russie de 1918.

Mais pour aborder et relier entre eux des sujets aussi divers que l'urbanisme, l'industrialisation, le nationalisme, le colonialisme et bien d'autres encore, le thème des gares fait un peu figure de prétexte : tous les sujets y sont rattachés un peu artificiellement.

C'est l'une des raisons pour laquelle l'exposition, malgré des photos intéressantes, peut paraître un peu longue, et la succession de centaines de représentations de gares un peu lassante.

C.D.

MOTS CROISES

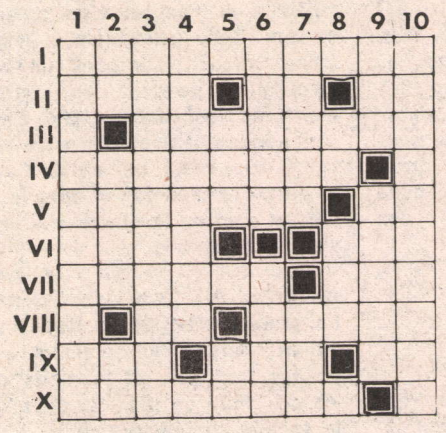

HORIZONTALEMENT : — I. Permet à l'acier de flotter et aux maîtres des forges de surnager. — II. Libertaire familier - Dans l'Yonne - Refus étranger. — III. On aime l'avoir avec soi. — IV. D'une culture arbustive. — V. Tissu filtrant - Possessif. — VI, II en a jusque là - Evénement regrettable. — VII. Des sables parfois sanglants - Espèce de pomme. — VIII. Aux bouts du lit - Dernières extrémités. — IX. Pour tromper - Choisi - Réfléchi. — X. Pour les proies.

VERTICALEMENT : — 1. Protection. — 2. C'est un début - Au milieu des guitares - Abréviation d'une œuvre. — 3. Oiseau des montages. — 4. Peut exprimer l'étonnement et l'admiration. — 5. Ce n'est vraiment pas loin - Sur une lettre non affranchie. — 6. Fait des bas - Couvert de boue — 7. Accompagne l'indignation - Vidée. — 8. Voyelles - Célèbre navigateur chinois qui a fait des erreurs de navigation. — 9. Machin où l'on cause - Gagne à être battu. — 10. Faire rentrer dans le rang.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	E	P	A	R	A	T	I	O	N
II	E	T	A	M	A	G	E	■	U	E
III	R	E	V	O	T	A	■	P	R	E
IV	P	R	O	U	E	S	S	E	S	■
V	E	N	T	R	E	S	■	T	O	T
VI	N	U	■	E	S	E	R	I	N	E
VII	T	E	T	U	■	S	E	T	■	N
VIII	I	R	I	S	E	■	P	I	E	D
IX	N	■	R	E	V	A	L	O	I	R
X	S	U	E	S	■	L	I	N	N	E

TELETELE

Charlie Mingus est mort

Mingus.

Charlie Mingus, un des plus grands bassistes de jazz, est mort vendredi 5 janvier, à l'âge de 56 ans.

Charlie Mingus avait débuté en 1941 avec Louis Armstrong. Il a participé à toute l'évolution du jazz depuis les années 1940 : il a joué avec Duke Ellington, participé à la révolution de be-bop avec d'autres grands musiciens comme Charlie Parker, Dizzy Gillespie et Max Roach. Vers la fin des années 1950, son atelier de musique permanent fut un des lieux où s'ouvrit la nouvelle voie du jazz contemporain : le free-jazz.

Charlie Mingus avait commencé par étudier le violoncelle dans un conservatoire classique. Mais il a rapporté dans son livre *Moins qu'un chien* qu'un musicien noir lui avait dit : « *Prends donc une basse. Tu es noir. Aussi bon que tu sois, tu ne seras jamais rien en musique classique. Tu veux jouer, il faut que tu joues un instrument nègre* »... Paroles significatives.

Mingus avait grandi dans le faubourg noir de Los Angelès, le quartier de Watts, qui allait devenir célèbre en 1965 pour ses émeutes raciales très violentes. Toute sa vie, Mingus a été un homme « en colère » et en lutte contre le racisme. Une de ses compositions les plus célèbres, *Fables de Faubus*, est une diatribe contre un gouverneur raciste.

Mingus a été un grand musicien et un homme profondément révolté qui a exprimé sa révolte, et dans sa musique, et dans sa vie.

C.D.

« Le procès de Lee Harvey Oswald »

aux Dossiers de l'écran

Les **Dossiers de l'écran** présentaient mardi 9 janvier la deuxième partie d'un film consacré à l'assasinat de Kennedy : **Le procès de Lee Harvey Oswald,** suivi d'un débat. Le sujet est revenu à l'actualité, puisque le 30 décembre dernier la commission Stokes, chargée de réouvrir l'enquête sur les assassinats du président Kennedy et de Martin Luther King a conclu, contrairement à la première commission, que Kennedy n'avait pas été tué par le seul Lee Oswald.

John F. Kennedy.

Le procès de Lee Harvey Oswald est un film de politique-fiction : les réalisateurs ont imaginé qu'Oswald n'avait pas été assassiné 48 heures après la mort de Kennedy, mais seulement après que son procès ait eu lieu. S'il ne donne pas de conclusion formelle, la thèse du film consiste cependant à montrer que Lee Oswald était « manipulé », utilisé dans un complot, et il suggère que le FBI (c'est-à-dire des services de police américains) était impliqué dans l'affaire.

Si le film était bien fait et intéressant, le débat, lui, était plutôt terne. L'écrivain Donald Freed, le seul qui défendait la thèse de l'assassinat politique, le faisait de façon très confuse.

Pierre Salinger, ex-porte-parole de Kennedy, estime toujours que Kennedy a été tué par Oswald seul et qu'Oswald était fou.

Pour Stokes, le président de la commission d'enquête sur l'assassinat, le complot ne met en cause ni la CIA, ni la police, ni la mafia, ni aucune organisation politique... Peut-être à la rigueur des membres individuels d'une organisation, puisqu'il semble prouvé que deux personnes ont tiré sur Kennedy, selon la pièce à conviction de la nouvelle commission d'enquête (une bande magnétique qui — on ne sait trop pourquoi — avait été négligée par la première commission d'enquête).

C'est donc autour des circonstances de l'assassinat que s'est enlisé le débat — comme d'ailleurs tous les articles, enquêtes, livres et débats consacrés à ce sujet. Par contre, il n'a pas été discuté de ce qui pourrait jeter quelques lumières sur cette affaire, c'est-à-dire des raisons politiques pour lesquelles Kennedy a probablement été assassiné.

Kennedy, en effet, a mené la politique qu'exigeaient les intérêts de la bourgeoisie américaine. Il augmenta le nombre de soldats que l'impérialisme américain envoya se battre au Vietnam et mena une politique violemment hostile à Cuba. Mais certains aspects de sa politique, en particulier la coexistence pacifique et le rapprochement avec l'Est, mais aussi, sur le plan intérieur, une attitude plus souple en matière de ségrégation raciale, avaient des airs « libéraux ».

Ce sont ces aspects-là que la droite, l'extrême-droite du pays, qu'une grande partie de sa police, des cadres mêmes de l'Etat, ne lui pardonnaient pas. Ce sont eux ou certains d'entre eux, qui ont armé les bras des assassins.

La nouvelle commission n'a apporté aucune nouvelle lumière sur l'affaire. Elle l'aurait pu d'autant moins — même si elle l'avait réellement voulu — que les données ont certainement eu plutôt tendance à disparaître... comme les témoins : Jack Ruby, assassin de Lee Oswald, est mort, ainsi qu'une vingtaine de témoins, qui ont disparu en quelques années de mort violente ou « naturelle ».

Et il faut croire qu'aucun des participants à ce débat ne tenait à soulever ce problème.

C.D.

Sélection télé

Samedi 13 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 40 - Film TV présenté dans le cadre de l'émission « Les grands procès témoins de leur temps » : **Le jour où on me trouvera morte.** Le film relate le procès d'un curé soupçonné du meurtre de sa servante en 1849.

Dimanche 14 janvier

FR3 - 18 h 30 - L'invité de FR3 est **Jean-Loup Dabadie,** auteur de certaines chansons de Reggiani, et scénariste de films **(Le sauvage, Un éléphant ça trompe énormément, Une histoire simple,** etc.).

TF1 - 19 h 25 - Les animaux du monde : **Les champions du camouflage** que sont les caméléons et insectes, mais aussi les grands fauves.

TF1 - 20 h 35 - Western : **Major Dundee,** de Sam Peckinpah, avec Charlton Heston. A la fin de la guerre de Sécession, la poursuite d'Indiens apaches par un groupe de soldats aidés de bandits.

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Film TV : **La chatte sur un toit brûlant,** d'après la pièce de Tennessee Williams, avec Laurence Olivier, Natalie Wood, etc. Les conflits qui déchirent les membres d'une famille de riches producteurs de coton, dans la province du Mississippi aux Etats-Unis.

TF1 - 22 h 45 - Concert à Aix-en-Provence : **La symphonie n° 38** de Mozart et **la symphonie n° 5** de Schubert.

Lundi 15 janvier

ANTENNE 2 - 21 h 40 - **Cartes sur table :** Michel Rocard est interviewé par Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel.

Mardi 16 janvier

TF1 - 20 h 35 - A la recherche des civilisations perdues : **Le testament de l'île de Pâques.** Jean-Yves Cousteau et Philippe Cousteau tentent de retrouver l'histoire, débarrassée des légendes farfelues, de cette île qui fut prospère jusqu'au XVII[e] siècle.

ANTENNE 2 - 20 h 40 - **Les Dossiers de l'écran** proposent un débat sur le thème **Le diplôme, une clé pour l'avenir ?** En introduction, un film **La chasse au diplôme,** de J. Bridges, peinture comique de la vie dans une grande université américaine. Au débat participeront avec divers universitaires, Sylvain Floirat, P-DG de la Société Matra, d'Europe n° 1 entre autres nombreuses affaires.

Mercredi 17 janvier

TF1 - 20 h 35 - Film TV : **La souscription.** Inspiré d'une histoire vraie, le film met en scène des veuves de marins bretons perdus en mer, qui, en 1887, bénéficièrent d'une souscription lancée en leur faveur par l'écrivain Pierre Loti.

TF1 - 22 h - **Médicale.** L'émission d'Igor Barrère et Etienne Lalou est consacrée au fonctionnement du foie.

Jeudi 18 janvier

TF1 - 16 h - **L'invité du jeudi :** Jean Ellenstein. L'émission retrace une journée de celui qui, au lendemain des élections législatives de mars dernier, apparaît comme le chef de file de ceux qui, au sein du PCF, reproche à sa direction de n'avoir pas cédé totalement à Mitterrand lors des élections de mars 1978.

Vendredi 19 janvier

FR3 - 20 h 30 - Le nouveau vendredi : **L'enfant dans le monde.** Un magazine d'actualité, réalisé à partir de documents. Une émission qui s'insert dans le cadre de « l'année de l'enfance » décidée par l'ONU pour 1979.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Apostrophes : Bernard Pivot s'entretient avec divers écrivains sur le thème **Les insurgés.** Seront réunis Jean Cau, auteur d'un livre sur Che Guevara, Raymond Jean, du PCF, auteur d'un livre sur 1968 à Paris et en Tchécoslovaquie, Jean-Louis Curtis, qui a écrit un roman situé pendant les événements de 1968 à Paris, etc. Sandor Kopacsi, ancien préfet de police de Budapest, qui en 1956 prit le parti des insurgés et dont le livre **Au nom de la classe ouvrière** vient d'être publié.

ANTENNE 2 - 23 h - Ciné-Club : **La grande ville,** de S. Ray. Film indien relatant l'affrontement entre les traditions et le mode de vie de l'Inde de jadis et ceux de la société contemporaine.

FILMS_FILMS_FILM

"Simone de Beauvoir"

de Josée DAYAN et Malka RIBOWSKA

Simone de Beauvoir est un écrivain qui a marqué une époque. Parce que, aux côtés de Sartre, elle a été une intellectuelle « engagée », prenant position sur nombre de problèmes politiques : elle et Sartre furent parmi les premiers qui dénoncèrent la guerre d'Algérie. Et aussi parce qu'avant que le mouvement féministe existe tel qu'on le connaît aujourd'hui, elle fut une des femmes qui affirmèrent qu'il y avait d'autres voies pour une femme que d'être épouse et mère.

Ce film se présente sous forme d'interviews et de discussions de Simone de Beauvoir avec ses proches, comme sa sœur ou Sartre, par exemple. Le générique montre de nombreuses photos des événements politiques qui ont jalonné la vie de Simone de Beauvoir. Mais en fait, plus que des grands événements, Simone de Beauvoir parle de sa vie personnelle, de son métier d'écrivain. C'est qu'il s'agit là de l'essentiel de sa vie.

Ceux qui ont apprécié son œuvre, ses Mémoires, peuvent en retrouver avec intérêt bien des aspects dans le film de Josée Dayan et Malka Ribowska.

Simone de Beauvoir se définit elle-même comme une intellectuelle, comme un écrivain engagé et non une militante. Mais ce qui paraît discutable, plus que le refus de l'engagement militant, ce sont les prises de positions politiques de Simone de Beauvoir qui ont été parfois ambiguës, en particulier vis-à-vis du Parti Communiste. Si Simone de Beauvoir et Sartre ont été révoltés par les procès de Moscou, par l'entrée des chars russes en Hongrie en 1956 et en Tchécoslovaquie en 1968, s'ils ont dénoncé tel ou tel agissement du gouvernement de l'URSS, s'ils n'ont pas admis bien des positions du PC, ils se sont sentis mal à l'aise et, assimilant le PC et la classe ouvrière, ils ont longtemps cautionné le stalinisme sous le prétexte de « ne pas désespérer Billancourt ».

Leurs critiques à l'égard du stalinisme servaient de justification à leur non-alignement à l'égard du Parti Communiste. Mais elles leur ont servi tout autant de prétexte pour refuser le marxisme et pour rejeter le trotskysme, ainsi que tout forme d'activité politique organisée.

Simone de Beauvoir le dit elle-même : elle s'est sentie solidaire de certaines luttes, comme celles de Mai 68, elle a pris position, signé des déclarations, mais sans considérer que sa place est au milieu de ceux qui se battent. Et c'est ce qui marque toutes les limites de cette position.

Christine DELLUC

Simone de Beauvoir.

"Confidences pour confidences"

de P. THOMAS

Le film de Pascal Thomas est une chronique de la vie de famille vue de l'intérieur. Une jeune femme, Brigitte, raconte sa vie et, à travers elle, celle de ses deux sœurs et de ses parents. C'est vers 1955-1960 la vie d'une famille modeste : au début la mère tient une petite épicerie dans une banlieue populaire ; la vie y est même assez difficile.

Au milieu de mille traits tous très justes, P. Thomas a choisi de nous montrer surtout comment Brigitte, ses parents, ses sœurs ont abordé leur vie de couple. Brigitte raconte la vie de tout ce petit monde, ses aspirations, ses joies mais aussi ses déceptions, car la vie n'est pas toujours rose et chacun essaie de tirer son épingle du jeu comme il le peut.

Derrière cette vie de la famille se profilent les grandes questions de l'époque : la guerre d'Algérie, Cuba. Mais elles ne concernent guère la famille ni Brigitte, et les problèmes que celle-ci se pose sont bien ceux d'une adolescente : celui de son indépendance vis-à-vis de ses parents puis vis-à-vis de son ami, celui du choix de sa vie, dont les trois sœurs offrent trois variantes. On croit aux personnages et les situations qu'ils vivent sonnent vrai.

Ce que le film nous montre est souvent drôle, parfois grinçant, d'autres fois chargé d'émotion, mais ce sont toujours des choses qui font partie de la vie des gens d'aujourd'hui, comme de celle de leurs aînés de la belle époque de James Dean et du rock-and-roll.

Claude CHARVET

« Les yeux de Laura Mars »

de I. KIRSHNER

Les yeux de Laura Mars est un film qui sacrifie à tous les genres à la mode. C'est à la fois un film fantastique (ou plutôt d'horreur), un film policier, un film de violence, et il se déroule dans un milieu « à la mode » lui aussi, celui des studios de photographie, des expositions, avec tous ceux qui peuplent ces lieux (ou sont censés les peupler) : modèles, vieilles coquettes et gigolos, originaux, marginaux... De plus, Laura Mars ne fait pas n'importe quelles photos, mais des photos de violence et d'érotisme.

Des crimes horribles frappent successivement des familiers de Laura Mars... Au moment où est commis chaque crime, Laura Mars en a le pressentiment et « voit » le crime se dérouler dans un espèce de rêve, même si elle est loin du lieu où il se produit.

L'amalgame de tous ces thèmes à succès (horreurs, violences, dons para-psychologiques, un brin d'érotisme) ne fait pas un bon film. D'autant plus que le suspense, sur lequel joue aussi le film, n'est que plus ou moins bien entretenu et peut facilement s'éventer.

Un film qu'on peut se passer d'aller voir.

C.D.

Sélection ciné

Films récents

L'HOMME DE MARBRE, du cinéaste polonais Andrej Wajda.

La vie de l'ouvrier Birkut : comment on fabrique un héros du travail dans la Pologne stalinienne des années 1950. Et, indirectement, un document sur la Pologne d'aujourd'hui.

Attention, ce film dure près de trois heures.

Hautefeuille (6°) - 14 Juillet (6°).

BLUE COLLAR.

Le racisme et la bureaucratie syndicale dans une usine d'automobiles aux USA. Une vision pessimiste, mais un film intéressant.

Quintette (5°) - 14 Juillet (11°) - Olympic (14°).

MOLIERE.

La vie de Molière, sa troupe de théâtre, son époque. Attention, le film dure quatre heures.

Gaumont Rive Gauche (6°) - Grands-Augustins (6°) - France Elysées (8°).

INTERIEUR.

Un film triste.. .de Woody Allen. Un homme de 63 ans, se rend compte que sa famille lui est devenu un carcan insupportable.

Studio Alpha (5°) - Paramount Odéan (6°) - Publicis Elysées (8°) - Publicis Matignon (8°) - Paramount Opéra (9°) - Paramount Montparnasse (14°) - Passy (16°).

UN MARIAGE, avec Vittorio Gassman et Géraldine Chaplin.

La caricature d'un mariage bourgeois aux Etats-Unis. Un humour féroce.

Studio de la Harpe (5°) - Hautefeuille (6°) - Elysées Lincoln (8°) - Marignan (8°) - 14 Juillet (11°) - Cinq Parnassiens (14°) - Gaumont Sud (14°) - Cambronne (15°) - Gambetta (20°).

et moins récents

MACADAM COW-BOY, avec Dustin Hoffman.

Les tristes aventures de deux jeunes paumés à New York.

Daumesnil (12°).

LE CUIRASSE POTEMKINE.

Le célèbre épisode de la révolution de 1905 en Russie.

Marais (4°).

LA GUERRE D'ALGERIE

Film de montage réalisé par Yves Courrière et P. Monnier, l'un des meilleurs documentaires sur les événements qui ont marqué la guerre d'Algérie depuis ses débuts en novembre 1954.

Mesnil (20°) (Attention aux horaires).

LITTLE BIG MAN.

Un très vieil homme évoque sa vie mouvementée du temps de la conquête de l'Ouest américain par les Blanc. Une histoire vue du côté des Indiens.

Noctambules (5°).

LE TROISIEME HOMME, un classique avec Orson Welles.

Une histoire policière entourée de mystère dans Vienne au lendemain de la guerre.

Templiers (3°).

CAMBODGE

La seule question : qui représente réellement la population ?

● Apparemment, en entrant dans Phnom Penh, les troupes vietnamiennes ont non seulement mis fin au régime de Pol Pot, mais elles lui ont par la même occasion supprimé tous les soutiens dans le monde, puisque aujourd'hui il n'y a plus personne pour le défendre. L'ambassadeur qu'il s'est choisi, l'ex-prince Sihanouk, tient à se démarquer du régime, et même les dirigeants chinois ont laissé tomber Pol Pot, et jusqu'à son nom, dans leur poubelle de l'histoire.

Les uns et les autres défendent l'indépendance du Cambodge, pas le régime de Pol Pot.

Apparemment, si les troupes vietnamiennes avaient fait succomber le régime sans entrer au Cambodge, tout le monde aurait été satisfait.

De fait, il ne semble pas que ledit régime Pol Pot ait bénéficié dans le pays, parmi la population, d'un grand soutien populaire. Celle-ci ne s'est en effet visiblement pas portée au secours du régime attaqué par les forces vietnamiennes.

Si la population cambodgienne l'avait tenté, elle n'aurait peut-être rien empêché, car il est de toute façon difficile de résister à une armée puissante et bien équipée. Mais, défaite ou non — car la victoire n'est pas toujours impossible —, on aurait vu la population se lever. Si, après la révolution cubaine, l'armée américaine avait attaqué Cuba, il est certain que les réactions de la population cubaine n'auraient pas laissé de doute sur la popularité du régime castriste, même si celui-ci avait finalement été défait.

C'est si vrai d'ailleurs que les dirigeants américains ne se sont jamais risqués à une telle aventure, sauf par ex-émigrés cubains interposés, lors de la peu glorieuse aventure de la Baie des Cochons.

Et l'on ne peut oublier que si en Tchécoslovaquie, en 1968, l'armée russe a pu l'emporter, c'est parce que les dirigeants eux-mêmes n'ont pas appelé la population à se battre.

Dans le cas du Cambodge, même l'armée cambodgienne semble n'avoir conservé son organisation que pour mieux refuser le combat, afin, semble-t-il, d'atteindre au plus vite la frontière thaïlandaise.

Cela dit, il est difficile de savoir si les raisons qui ont poussé les dirigeants du Nord-Vietnam à renverser le régime cambodgien au moyen de leur armée étaient justifiées au point de vue des intérêts des deux peuples, celui du Cambodge et celui du Vietnam. Mais une chose est sûre : ni les USA, qui ont fait la guerre à ces peuples durant des années, ni la France, qui en avait fait autant auparavant et qui, aujourd'hui même, n'hésite pas à envoyer ses soldats en Afrique pour soutenir tel ou tel dictateur, ni aucune des grandes nations, qui utilisent la violence dès que leurs intérêts sont en jeu, n'ont le droit de le leur reprocher.

Bien sûr, on ne peut affirmer que les dirigeants vietnamiens défendent vraiment les intérêts du peuple vietnamien, ni à plus forte raison qu'ils défendent les intérêts des autres peuples de cette région du monde. Mais il n'empêche que ces dirigeants ont représenté pendant longtemps ces intérêts, d'abord contre l'impérialisme français, ensuite contre l'impérialisme américain. Ils les ont représentés vaillamment, les armes à la main, avec l'accord physique et moral des peuples de cette région. Et aujourd'hui, même avec cette intervention au Cambodge et les aspects négatifs qu'elle peut avoir, il est possible qu'ils représentent encore ces intérêts.

De fait, pour avoir droit à l'existence indépendante, tous les pays excoloniaux se heurtent à l'étroitesse des frontières nationales que leur ont léguées l'impérialisme. D'ailleurs, au temps de la domination coloniale, l'impérialisme français avait réuni l'Annam, le Laos, le Cambodge, le Tonkin et la Cochinchine en une même entité coloniale, l'Indochine, parce que cela apparaissait aux administrateurs coloniaux comme un tout économique et social. Et c'est lorsque la lutte des maquisards vietminhs a obligé l'impérialisme français à laisser la place que celui-ci a imposé en se retirant la division en de plus petits Etats, en espérant bien que cette division ferait s'opposer ces Etats les uns contre les autres.

Depuis longtemps, les impérialismes savent qu'il faut diviser pour régner et qu'en divisant ils augmentent la dépendance des pays en question, à qui ils n'acceptent de donner qu'un semblant de liberté.

Et cette nouvelle division suscitée par l'impérialisme français n'avait bien sûr rien à voir avec un quelconque respect du droit des peuples. Elle a été tout au contraire un problème que tentent de résoudre les dirigeants vietnamiens.

Après avoir réunifié le Vietnam (autrefois Tonkin, Annam et Cochinchine), les dirigeants du Nord-Vietnam sont poussés à faire passer sous leur contrôle leur voisin, le Cambodge. Est-ce une solution, même provisoire ? L'avenir le dira. Mais ceux qui, pendant des années, ont refusé à des peuples, par la violence et par les armes, le droit d'être indépendants, n'ont pas le droit de reprocher à quiconque de recourir à la violence et d'utiliser les armes pour maintenir cette indépendance.

Il n'est pas possible d'apprécier l'intervention des troupes vietnamiennes indépendamment de l'attitude de la population du Cambodge envers elle. Et tout dépend en fin de compte de la façon dont le nouveau pouvoir saura représenter la population et se lier à elle. Si le nouveau régime ne trouve pas cette assise populaire et s'il doit continuer de compter sur les troupes vietnamiennes pour se maintenir au pouvoir, c'est le Vietnam lui-même qui s'en trouvera ébranlé. Mais si ce nouveau régime trouve une assise populaire, que le régime de Pol Pot n'avait pas, l'intervention vietnamienne aura été justifiée, même si elle vaut au Vietnam des condamnations internationales.

Bien sûr, le socialisme n'a rien à voir dans tout cela.

Le socialisme voudrait dire d'autres rapports entre les nations. Il voudrait dire le respect des peuples, et non pas des frontières, et l'intervention constante dans les affaires des autres pays par les voies révolutionnaires. L'intervention des dirigeants vietnamiens au Cambodge n'est bien sûr pas cela.

Mais ce n'est pas parce que ces peuples ne s'engagent pas dans cette voie que nous ne devons pas les soutenir dans les voies qu'eux se sont choisies.

Tous les dirigeants impérialistes du monde considèrent leur propre intervention justifiée quand un chef d'Etat, même vomi par son peuple, les appelle à son secours. Nous, prolétaires, qui ne devons pas avoir de patrie, nous considérons qu'une intervention militaire d'un Etat étranger peut être justifiée quand elle a l'accord des populations qui appellent au secours, y compris contre ses propres dirigeants. C'est cela qui doit motiver nos jugements.

R.G.

Des femmes du FUNSK, qui a soutenu l'armée vietnamienne.

IRAN

Les consultations de l'impérialisme français : pour continuer à faire des profits sur le dos du peuple iranien

Vendredi 5 janvier, on a appris tout à fait incidemment que Michel Poniatowski avait effectué la semaine précédente un voyage en Iran, envoyé par Giscard. Et le gouvernement français s'est bien gardé de donner des explications sur le but de cette mission.

Il est vrai que de toute façon, quelles que soient ses intentions dans cette affaire, le poids du gouvernement français dans les événements iraniens est bien maigre. Mais à défaut de pouvoir, à l'instar des USA, jouer les grandes puissances imposant ses conditions, l'impérialisme français cherche au moins à sauvegarder ses intérêts.

En gardant de bonnes relations avec le gouvernement en place, tout en hébergeant le leader de l'opposition Khomeiny, en se proposant éventuellement pour jouer les entremetteurs, en allant sur place faire quelques consultations, le gouvernement français espère sans doute se trouver, quelle que soit l'issue de la crise, en bonnes relations avec le gouvernement qui en sortira. Il pourra alors préserver les intérêts des industriels français, leur procurer quelques nouveaux marchés, bref, continuer à leur offrir des possibilités de s'engraisser, comme ils le faisaient sous le régime du chah, sur le dos du peuple iranien.

O.B.